6e Année, N° 111 - 5 Novembre 1930

Prix : 3 fr. 50

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

la Révolution prolétarienne

Revue mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 5)

Rédaction et Administration :
54, rue du Château-d'Eau -- Paris (10°)

Téléphone : Botzaris 21-32

CONDITIONS D'ABONNEMENT
FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois........ 20 fr. Un an........ 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois........ 26 fr. Un an........ 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à Pierre Monatte, 54, rue du Château-d'Eau, à Paris (10°).

Adresser la correspondance relative à l'administration à M. Chambelland, même adresse.

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice Chambelland, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X°.

SOMMAIRE :

Le réveil du Syndicalisme

Un peu partout, décidément, on peut constater un réveil du syndicalisme révolutionnaire ; que ce soit dans les organisations cégétistes ou dans les organisations unitaires.

(*L'Information Sociale*, 30 octobre 1930.)

Si j'avais pu parler au Comité national de la C.G.T., j'en aurais eu pour un moment, rien qu'à répondre aux attaques directes ou indirectes dont nous y avons été gratifiés. La Révolution Prolétarienne *a été autant sur la sellette au Comité de la C.G.T. qu'à celui de la C.G.T.U., et ce n'est pas peu dire.*

Jouhaux avait annoncé, avant son grand discours, qu'il était temps de barrer la route au mauvais esprit que nous représentons. On nous retrouve partout, paraît-il. Avant-hier, au congrès des Instituteurs à Nîmes; hier, au congrès de l'Eclairage. En vingt endroits encore. Si ça pouvait être vrai!

Il y a au moins un endroit où nous ne sommes pas, c'est au Comité confédéral lui-même. Car nous n'aurions pas pu y tenir notre langue, encore moins participer à cette belle unanimité qui s'y est manifestée.

Pas une note discordante, tant à propos du communiqué de la C.A. relatif au projet d'enquête du Populaire *sur l'unité syndicale, qu'à propos de l'incident Lenoir à Nîmes ou qu'après le grand discours par lequel Jouhaux a répondu à celui que prononça Baldacci au congrès du Syndicat national des Instituteurs.*

Un accord aussi unanime et aussi mensonger ne témoigne pas en faveur de la transformation que l'on a fait subir il y a dix ou douze ans au Comité confédéral. Les secrétaires d'Unions départementales sont bien devenus, hélas! les préfets du pouvoir central confédéral au lieu de rester les interprètes de leurs Unions départementales. Ils n'ont plus le droit d'apporter leur pensée; ils n'ont qu'à applaudir aux instructions qui leur sont fournies. Ils y applaudissement généreusement, se réservant sans doute de les apprécier à un autre moment, en quelque autre lieu.

Les secrétaires de Fédérations sont en train de dégringoler la même pente et de perdre à leur tour toute indépendance. La direction de la C.G.T. qui devait passer aux mains des Fédérations d'Industrie semble avoir passé réellement entre celles du Bureau confédéral. Que dis-je? Aux mains du secrétaire général. Il fait ce qui lui chante, sans demander le moindre mandat, sans accepter de contrôle sur l'exécution d'un mandat qu'il n'a pas reçu. Néanmoins, il entend bien être approuvé pour tout ce qu'il lui a plu de faire. Et il l'est régulièrement, chaudement, chaque fois qu'il le souhaite. Jouhaux peut, à son gré, remettre sa délégation à la Société des Nations, puis la reprendre sans avoir obtenu un quelconque mandat de la C.A. de la C.G.T., sans même avoir consulté ses collègues du Bureau, peut-être même sans les avoir prévenus. Si c'est là de la démocratie syndicale, je me demande ce que c'est que la dictature personnelle. Le plus admirable, c'est de voir les organismes qui sont censés administrer la C.G.T. encaisser tout cela. Jamais un Comité confédéral d'autrefois n'en aurait supporté la vingtième partie. Décidément, la refonte de la structure confédérale a donné de brillants résultats.

La C.G.T. s'est laissé déposséder de son droit élémentaire à se diriger elle-même, c'est-à-dire à mandater, et à contrôler ceux qui parlent et agissent en son nom. Jouhaux ne la consulte pas davantage en 1930 qu'après août 1914. La C.G.T. n'est bonne qu'à entériner une politique discutée en dehors d'elle, décidée derrière son dos, et dont, bonne fille, elle accepte ensuite la charge.

Elle peut se gausser de la C.G.T.U. et de ses dirigeants qui vont se faire tailler une politique à Moscou; elle ne se conduit pas autrement, mais elle se fait tailler sa politique dans des officines gouvernementales moins lointaines. Certes, Moscou habille bien, mais Boncour, Briand et Laval habillent mieux.

Quand il arrive aux muets du sérail confédéral de retrouver l'usage de la parole, ils se lamentent sur la dictature méprisante que Jouhaux fait peser sur eux. Ils appellent un retour à la démocratie syndicale. Ils se figurent qu'elle reviendra toute seule, sans doute après un certain nombre de prières. Ils ne comprennent pas qu'il faut la conquérir jour par jour, question par question, organisation par organisation. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'il faut la mériter. Lenoir, qui violente la démocratie syndicale au congrès de Nîmes serait mal venu à se plaindre que Jouhaux l'ait violentée en sa personne de secrétaire adjoint confédéral. La lutte pour la démocratie syndicale ne peut se résoudre en une lutte de petits potentats contre un gros potentat. Elle ne peut être qu'une lutte pour le fonctionnement normal des organisations syndicales. Elle suppose le respect des diverses tendances du mouvement en veillant simplement à ce que le heurt des tendances stimule et accroisse les forces de l'organisation au lieu de les annihiler ou de les briser.

Un Comité confédéral qui ne trouve rien à redire au communiqué de la C.G.T. sur l'enquête du Populaire, *qui approuve Lenoir pour ses exploits de Nîmes au lieu de le rappeler à la pudeur, qui s'en laisse mettre plein la vue avec un discours charlatanesque comme celui de Jouhaux, ce Comité confédéral n'a plus l'air de sevoir ce qu'est le syndicalisme.*

L'enquête du "Populaire" sur l'Unité syndicale

Nous donnons plus loin tous les documents relatifs à cette enquête morte en venant au monde. Cela nous a paru nécessaire. Rien ne montre mieux quelle peur on a de l'unité syndicale à la direction de la C.G.T.

Pour elle, comme pour les dirigeants de la C.G.T.U., c'est un crime d'y penser et d'en parler. Mais à la C.G.T., on se garde de le dire. On se contente d'invoquer une question de procédure. Pas de jugement sur l'unité syndicale. Mais cette surprise indignée : Qui donc ose en parler? Qui donc se permet cette intolérable ingérence dans la vie de la C.G.T.?

Comment, parler de l'unité syndicale, ouvrir une enquête sur ce sujet, ce serait s'ingérer dans la vie de la C.G.T. Allons donc! Mais alors tous les journaux qui suivent le mouvement social n'ont qu'à supprimer leur rubrique, et le Populaire *n'a qu'à supprimer sa page sociale de chaque jour. Tous les jours, les journaux s'ingèrent dans la vie de la C.G.T., collent un œil à ses carreaux, une oreille à sa porte. On fait même souvent signe d'entrer à certains reporters de journaux très bourgeois. Cette ingérence-là est tolérable. L'ingérence intolérable, c'est celle qui, sans révéler certains renseignements confidentiels, comme cela arriva à des journalistes bourgeois bien en cour, risque de troubler des dirigeants qui ne sont pas très sûrs de la solidité de leurs arguments ni de la bonté de leur cause. Ils sont confortablement installés dans la scission. Qui se permet de venir les déranger?*

— Ils ont bien le droit de ne se laisser déranger que par qui leur plaît.

— Tout à fait juste, je vous l'accorde. Ils avaient certainement le droit de flanquer au panier le questionnaire de Dunois et même de protester auprès du Populaire *contre le choix de l'enquêteur. Mais il n'est pas question de cela dans le communiqué de la C.A. de la C.G.T. Ce dernier signifie bien — et pas autre chose — qu'ouvrir une enquête sur l'unité syndicale constitue une intolérable ingérence dans la vie de la C.G.T.*

Invoquer la personnalité de l'enquêteur, comme il l'a été fait abondamment au Conseil national socialiste, c'est prendre la tangente, s'abriter derrière un prétexte sans valeur. Les amis socialistes de Jouhaux l'ont fait, mais pas Jouhaux.

Oui, sans aucune valeur, ce prétexte! Il y a deux ou trois ans, la Nouvelle Revue Socialiste, *on s'en souvient, avait déjà ouvert pareillement une enquête sur l'unité syndicale. Je me suis laissé dire à l'époque qu'elle avait été tancée d'importance par les dirigeants de la C.G.T. Alors, Dunois n'était pas en cause. C'était l'unité syndicale toute seule qui l'était.*

Mais la Nouvelle Revue Socialiste *ne risquait d'atteindre qu'un public de militants assez limité. Le mal n'était pas grand. Tandis que le* Populaire *quotidien pouvait fort bien, par un tel débat, réveiller des espoirs endormis au cœur de beaucoup d'ouvriers socialistes.*

La classe ouvrière se résigne mal à la scission syndicale; elle sent que c'est une des causes pour lesquelles elle marche de défaite en défaite; elle aspire après la reconstitution de l'unité. Si on l'écoutait, les obstacles opposés tant par les dirigeants confédérés que par les dirigeants unitaires — ce mot d'unitaire, quelle dérision aujourd'hui! — oui, ces obstacles ne pèseraient pas lourd. Mais on ne l'écoute pas; il est vrai que jusqu'ici elle n'a rien fait pour se faire entendre. Seulement, gare le moment, où l'espoir de réaliser l'unité sera rallumé dans la classe ouvrière!

C'est précisément parce qu'ils savent cela, et qu'ils le craignent, que les dirigeants de la C.G.T. ont crié à l'intolérable ingérence.

Mais le Populaire, *pourquoi a-t-il battu en retraite aussi piteusement? N'avait-il pas prévu que la direction de la C.G.T. verrait d'un mauvais œil son initiative? S'il n'avait pas prévu cela, il possède une belle dose d'ignorance du mouvement syndical. Et s'il l'avait prévu, comment se fait-il qu'au premier froncement de sourcils il ait abandonné son projet?*

Léon Blum avait paru affirmer avec une certaine fermeté, dans sa réponse, le droit pour un journal qui s'adresse à la classe ouvrière d'informer ses lecteurs de l'état actuel d'un problème comme l'unité syndicale. Il avait fort justement dit que ce n'était, à aucun point de vue, s'ingérer dans les affaires intérieures de la C.G.T.

Mais il ne l'eut pas sitôt dit, la conscience en paix, qu'il s'inclina et accepta d'enterrer cette enquête sur l'unité syndicale.

Il n'y a pas lieu d'en être trop surpris. Le parti socialiste veut avoir sa C.G.T. comme le parti communiste veut avoir la sienne. C'est leur intérêt de partis, à l'un comme à l'autre. Que cet intérêt de parti aille à l'encontre de l'intérêt de la classe ouvrière, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais demander à un parti de subordonner son intérêt à l'intérêt de classe, c'est attendre de lui un sacrifice héroïque dont il est incapable.

Je l'ai vu autrefois quand nous demandions au parti communiste de travailler en faveur de l'unité syndicale. Il a cherché à nous croire quand nous lui disions qu'il rendrait un grand service à la classe ouvrière s'il parvenait jamais à ramener l'unité syndicale. Il a essayé de faire un effort dans ce sens, mais cet effort lui a vite pesé; il lui est apparu même comme contraire à son propre intérêt. Il a renversé la vapeur, et comment! A ses yeux maintenant, quiconque veut l'unité syndicale est un traître au prolétariat.

Le parti socialiste est plus incapable encore de sacrifier un intérêt provisoire de parti à l'intérêt durable de la classe ouvrière. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le Populaire *ait reculé. Une enquête sur l'unité syndicale, ce n'était pour lui rien de plus qu'une série d'articles présentant un intérêt journalistique. Cela ne valait pas la peine de se défendre contre une ingérence, intolérable celle-là, des dirigeants de la C.G.T.*

L'incorrection de Lenoir à Nîmes

Les scénarios du Comité confédéral sont aussi habilement réglés rue Lafayette que rue Grange-aux-Belles. Il se trouve toujours quelqu'un pour ouvrir le débat par le côté où il se présente favorablement aux dirigeants confédéraux.

C'est Vivier, du Rhône, qui a joué le rôle de portier dans le débat sur l'incident Lenoir, après avoir tout d'abord attiré les foudres de l'Olympe sur la pauvre Fédération des Mutilés du Travail coupable d'avoir souhaité la reconstitution de l'unité syndicale. Dans ce cas, il ne s'agissait plus du Populaire, *ni du parti socialiste, ni d'une organisation politique quelconque, mais d'une organisation assez imprégnée d'esprit syndicaliste pour se regarder comme un service provisoirement détaché d'une C.G.T. véritable, c'est-à-dire unie et remplissant toutes les tâches qui lui reviennent. Défense à elle aussi de s'occuper de l'unité. L'Union du Rhône, par la bouche de Vivier, demande qu'on l'invite « à ne pas s'occuper de l'unité syndicale, car elle n'est pas qualifiée pour en discuter ». Ne sont évidemment qualifiés pour en discuter que ceux qui n'en veulent à aucun prix et qui se trouvent très bien dans l'impuissance créée par la scission.*

Selon Vivier, les congressistes de Nîmes ont traité avec peu de déférence le représentant du mouvement syndical; ils l'ont traité « un peu comme un élève méritant une punition parce qu'il s'est rendu coupable d'une incartade »; le délégué confédéral a été privé du droit de répondre à la même tribune où des attaques contre l'organisation centrale avaient été formulées.

Lenoir pouvait intervenir ensuite, avec son ton patelin et cette imprécision qui insinue tout ce qu'elle n'ose pas dire, sachant que c'est mensonge, mais qu'elle dit tout de même. Il pouvait prétendre ramener à sa juste proportion l'incident de Nîmes, incident survenu par sa volonté et par sa faute. En fait, il le ramenait à des proportions tout à fait fausses.

Le Congrès du Syndicat national des Instituteurs avait à son ordre du jour un débat sur l'orientation syndicale, amorcé par une résolution de la section de la Loire. Débat transformé, par accord du congrès même, en sorte de conférence d'information, sans vote en conclusion; débat plus ample et vote étant reportés au congrès suivant.

Certes, a déclaré Lenoir, Baldacci a prononcé son réquisitoire sur un ton correct; mais il l'a fait d'une façon par trop ignorante pour que l'instituteur Lenoir n'ait pas eu l'envie de lui faire la leçon; il a employé des procédés semblables à ceux en honneur dans les milieux communistes, citant Pierre, citant Paul, — oubliant de citer Raoul —; comparant les articles que Jouhaux a pu écrire il y a vingt ans à ceux qu'il écrit aujourd'hui, il s'est livré à des attaques contre la C.G.T.

Un autre reproche peut être adressé au président de séance qui aurait dû, paraît-il, rappeler à Baldacci qu'il s'agissait de l'orientation future du Syndicat national des Instituteurs, et non de celle de la C.G.T. sinon le délégué confédéral aurait possibilité d'intervenir.

Quelqu'un d'autre encore, selon Lenoir, mériterait d'être tancé. C'est Vivès, pour avoir prononcé des paroles sèches, cassantes à l'égard des membres du secrétariat de la C.G.T.

Présenter ainsi l'incident de Nîmes, c'est le déformer à plaisir. Parler d'incorrections commises par le congrès des Instituteurs, ou comme d'autres d'une erreur, ou d'une maladresse, c'est juger sans connaître les faits et sans chercher à comprendre la signification du heurt qui s'est produit là-bas. De maladresses et d'incorrections, il n'en a été commis à Nîmes que par le délégué confédéral. Et même quelque chose de plus qu'une incorrection, une véritable tentative de mutilation des droits des Fédérations professionnelles et des Unions départementales.

Ce que n'a pas osé dire Lenoir, c'est que les dirigeants confédéraux estiment que les Fédérations et les Unions ne devraient pas avoir le droit dans leurs congrès de discuter de l'orientation syndicale. Plus franc, Lapierre, un autre membre du Bureau confédéral, l'avait nettement déclaré — Peuple, *du* 15 *sept.* 1930, *— au dernier congrès de l'Union de la Loire, à propos de la même résolution de la Section des Instituteurs de la Loire. Il avait prétendu qu'elle était irrecevable, la question ne pouvant être discutée que devant le congrès confédéral de* 1931.

La question ne pouvait donc être discutée non plus au congrès du Syndicat national des Instituteurs; la résolution de la Loire y était irrecevable. Telle était la pensée de Lenoir. Pourquoi ne le disait-il pas? Mais la Commission administrative du Syndicat national, même dans ses éléments les plus réformistes, était d'un avis opposé; elle n'entendait pas accepter une limitation, une mutilation de son droit de fixer comme il lui plaît l'ordre du jour de ses congrès; elle entendait rester maîtresse chez elle.

Voilà le fond du débat, le point important sur lequel le heurt s'est produit, non entre Baldacci et la section de la Loire et la C.G.T., mais entre le Syndicat national des Instituteurs et la C.G.T. Dans ces circonstances, le Syndicat national a défendu les droits imprescriptibles — en tout cas non prescrits — des Fédérations et des Unions.

Si le heurt s'est envenimé au congrès, cela tient au sans-gêne avec lequel le délégué confédéral a haché d'interruptions l'exposé cependant correct de Baldacci. Il suffit de se reporter au compte rendu sténographique publié par l'Ecole Libératrice *pour retrouver ces interruptions rageuses, sinon grossières.*

Les paroles sèches et cassantes de Vivès n'avaient sans doute pas d'autre explication; elles traduisaient l'état d'esprit du congrès lui-même, outré des prétentions et de la grossièreté du délégué confédéral.

Glay s'est montré scandalisé au Comité confédéral que la Révolution Prolétarienne, *sous la plume d'Hagnauer, n'ait pas craint de se déclarer enchantée*

que Monmousseau n'ait pu parler à Marseille et que Lenoir ait été condamné au mutisme à Nîmes. Il a trouvé ça formidable.

Ce qui est autrement formidable, à mon avis, c'est de voir les Unions et les Fédérations se laisser dépouiller de tous leurs droits, tant à la C.G.T. qu'à la C.G.T.U. Quand deux Fédérations ne se laissent pas faire, remettent poliment à leur place, font rentrer dans leur rôle, les délégués confédéraux présents à leur congrès, nous ne pouvons qu'applaudir. C'est la preuve que la démocratie syndicale n'est pas complètement morte, c'est un symptôme de réveil de l'esprit syndicaliste. Comment n'en serions-nous pas enchantés?

Ce symptôme se manifeste à la fois dans les deux Fédérations d'Instituteurs au sein de leur C.G.T. respective. Et cela vaut, des deux côtés, les mêmes injures pour le corps enseignant. Lenoir et Jouhaux ne sont guère moins méprisants que Monmousseau pour les instituteurs. Ils sont d'accord pour trouver que les écoliers sont en de bien mauvaises mains. Si les instituteurs étaient des domestiques passifs des dirigeants confédéraux, c'est alors que les enfants du peuple seraient entre de bonnes mains!

Au fond, les instituteurs payent leur esprit critique et leur habitude de raisonner. Jouhaux et Monmousseau ne leur pardonnent pas de vouloir discuter, d'être capables de se prononcer eux-mêmes, et de conduire leur organisation selon l'intérêt de celle-ci.

Si j'avais à donner mon avis, j'aurais aussi un reproche à faire. Je trouve que les instituteurs ont mis bien du temps à voir clair.

La réponse de Jouhaux à Baldacci

Baldacci répondra, je pense, à Jouhaux. Je me garderai bien de le faire à sa place. Mais cela ne m'empêche pas de constater, avec tout le monde, que la réponse de Jouhaux n'a été guère brillante. Elle trahit l'embarras de quelqu'un qui n'est pas du tout sûr d'avoir raison.

« Il n'y a rien qui me peine le plus, a-t-il dit, que lorsque les gens ont, à un moment donné, cristallisé leur pensée, qu'ils ont considéré qu'à ce moment-là ils formulaient la vérité et que les révolutions peuvent succéder aux révolutions, les transformations aux transformations, le domaine économique être bouleversé de fond en comble, l'idée cristallisée il y a dix ans doit rester pour eux la vérité absolue devant laquelle il convient de s'incliner et, si vous n'avez pas l'esprit assez souple pour vous incliner, alors vous êtes condamné. »

Pour quitter ce langage ampoulé et dégager l'idée qui y est contenue, Baldacci n'avait pas le droit d'opposer ce que Jouhaux écrivait il y a vingt ans à ce qu'il écrit aujourd'hui. Cela ne se fait pas quand on a ce minimum d'intelligence qui fait tenir compte que le monde se transforme, que les positions de l'organisation ouvrière et celles de l'organisation patronale se déplacent et que les méthodes doivent se modifier.

C'est là le dernier argument imaginé pour légitimer le reniement de tout ce que le syndicalisme révolutionnaire proclamait avant guerre. C'est le dernier article du bazar réformiste. Il ne vaut pas cher.

Quand on a un minimum d'intelligence, on établit une distinction entre les principes durables et les méthodes susceptibles d'adaptation aux événements.

On s'aperçoit alors que sur la route du devenir de la classe ouvrière, non seulement les méthodes d'hier ont été remplacées par celles que l'on condamnait alors, mais que les principes eux-mêmes ont été foulés aux pieds.

Au moment où la classe ouvrière allait subir dans sa chair le plus dur châtiment que le régime capitaliste puisse infliger à l'humanité, au moment terrible de la guerre où la haine du régime aurait dû logiquement se décupler, c'est à ce moment que Jouhaux et les dirigeants de la C.G.T. foulèrent aux pieds les principes de lutte de classe et d'internationalisme qui étaient au cœur même du syndicalisme révolutionnaire. C'est à ce moment qu'ils scellèrent l'union sacrée avec le régime capitaliste, avec la bourgeoisie française, qu'ils se placèrent à ses côtés, si bien qu'en la visant, elle, on devait immanquablement les frapper, eux aussi.

— Ils se trompèrent alors, c'est entendu. Vous n'allez pas répéter éternellement cette condamnation.

— Mille regrets. Mais éternellement je répéterai cette condamnation. Car c'est d'elle que tout découle. Tout y ramène. Ceux qui se trompèrent alors, ceux qui furent trompés et dupés devraient être les plus ardents à haïr ceux qui les dupèrent. Ils devraient de plus, avoir intact et grossi de ses intérêts composés ce capital de haine contre le régime capitaliste enfanteur de guerres que nous avons forcément gaspillé, nous, depuis 1914, dans notre opposition de guerre et d'après-guerre.

— Mais vous ne pouvez nier que la politique de la « présence » donne des résultats?

— Des résultats, lesquels? Montrez-moi donc ce qui est sorti du Conseil National Economique. Du Bureau International du Travail? De la Société des Nations? Vous serez bien embarrassé.

Tenez, nous publions aux « Documents » un article de Schevenels, le nouveau secrétaire de la Fédération syndicale internationale sur la crise du B.I.T. Naturellement, Schevenels veut réduire la gravité de cette crise, mais il n'y parvient pas. Il n'est pas loin de reprendre à son compte le jugement de Georges Thomas, suivant lequel il faut enregistrer « la fin de l'illusion d'après-guerre et l'évaporation de l'enthousiasme et des promesses que la création du B.I.T. éveilla en 1919 ».

C'est la vérification de ce que nous avons dit en 1919 même et répété depuis. L'expérience de la collaboration tire à sa fin. Elle est concluante. Rien n'est sorti d'elle. Il ne reste plus à la classe ouvrière et à ses syndicats qu'à revenir à ses principes, vieux non de dix, mais de cent ans, ainsi qu'à ses méthodes éprouvées, qui peuvent toujours se modifier, mais sans jamais contredire la lutte de classe.

P. MONATTE.

Parmi nos Lettres

A propos de la grève du Textile

D'une lettre du camarade Arthur Pierpont, le vieux militant de Tourcoing, ces renseignements et ces appréciations sur la dernière grève du textile :

Il est un fait certain, c'est que les ouvriers textiles du Nord, fileurs, rattacheurs, tisseurs, etc., sont victimes des déchirements successifs de l'organisation syndicale. Il faut un fait comme l'application des assurances sociales, où l'on retirait 10 francs par semaine à la plupart des ouvriers pour que ceux-ci entrent en lutte.

C'est dans le courant du mois de juillet que les ouvriers sont partis en grève d'eux-mêmes dans plusieurs usines, comme, par exemple, chez Motte, rue des Plats; chez Desurmont, rue du Cymbale, deux filatures de coton; chez Romain Flipo, rue de l'Epine; chez Fouan, rue de l'Epidème, deux filatures de laine; chez Motte et Marquette, rue de Bapaume, filature de laines cardées.

Ce n'étaient ni des unitaires, ni des autonomes, ni des confédérés; c'étaient tout simplement des ouvriers et ouvrières qui protestaient d'eux-mêmes contre le versement ouvrier.

Les unitaires savaient qu'ils n'auraient rien pu faire pour le 1er août, et ils ont profité du mécontentement créé par la retenue sur les salaires pour lancer un appel pour la grève le 1er août, appel qui n'a pas été suivi d'ailleurs; quelques usines seulement arrêtèrent ce jour-là, chez Joire, rue de la Latte, filature de coton et chez Leplat, filature de laine.

Les confédérés se sont réunis le dimanche 3 août à Roubaix, à Tourcoing, à Lannoy, à Mouscron et à Menin (Belgique) et la grève générale du textile fut votée pour le lendemain. C'est à partir du 4 août qu'il y eut véritablement grève dans le textile, pas par la volonté des chefs confédérés, mais surtout par le mécontentement des ouvriers qui votèrent la grève sans s'arrêter aux hésitations de leurs chefs, principalement chez les Belges.

Actuellement, à Tourcoing et Roubaix, ce sont les Belges qui forment la majorité des ouvriers et ouvrières du textile. A Tourcoing, par exemple, sur 35.000 ouvriers et ouvrières textiles, il y a 19.000 Belges, et comme les syndicats belges marchent d'accord avec les confédérés, ce sont eux qui ont le plus d'influence. Quand les confédérés, ou, plutôt, quand les Belges ne marchent pas, il n'y a rien à faire. Mais dans la grève au sujet des assurances sociales, ce sont les Belges qui ont fait l'action directe et qui étaient les plus enragés. Pendant que les chefs accordaient des laisser-passer à des ouvriers belges pour aller travailler et qu'ils les accompagnaient jusqu'à la frontière, d'autres ouvriers belges arrêtaient les auto-cars, les criblaient de pierres, semaient les routes de clous, creusaient des tranchées et goudronnaient les portes de ceux qui allaient travailler, quand ils ne démolissaient pas leurs maisons. Et cependant, ce sont des réformistes!

En ce qui concerne la reprise du travail par les ouvriers qui avaient à peu près satisfaction, les chefs confédérés avaient raison en ce qui concerne les corporations autres que le textile où il y avait eu des arrangements à peu près satisfaisants, mais dans les usines textiles, ils ont donné des autorisations de continuer le travail ou de recommencer le travail à tort et à travers. Réellement, ce fut une faute, parce que, dans le but de diviser le Consortium, ils divisaient également les ouvriers et les poussaient à la reprise du travail sans aucune satisfaction, simplement sur des promesses.

Mais la plus grande faute des chefs confédérés, ce fut de toujours vouloir agir seuls et de s'en rapporter uniquement aux pourparlers avec le préfet et le ministre.

Par contre, les unitaires ont aussi commis de lourdes fautes, notamment dans certaines usines, comme par exemple, chez Robbe, où les ouvriers avaient satisfaction; le Comité de grève unitaire qui avait une certaine influence dans cette usine, refusa d'accorder l'autorisation de recommencer le travail, et, à la fin de la grève, les ouvriers durent recommencer aux mêmes conditions que les autres, c'est-à-dire avec le compromis Laval; alors que, pendant la grève, le patron avait pris le versement à sa charge, sans autre condition.

Chômage à Longwy

Quelques renseignements donnés par un camarade de Longwy en renouvelant son abonnement :

Ici commence le renvoi des ouvriers. Je ne sais pas jusqu'où cela ira.

Le Syndicat réformiste des métaux est retombé presque aussi vite qu'il était tombé. Aucune agitation n'est faite autour de la crise de chômage.

⁂

Concarneau dans l'angoisse

D'une lettre adressée de Concarneau le lundi soir 23 septembre, ce tableau des journées d'angoisse vécues par la population de ce port de pêche :

Voici quelques détails sur la catastrophe qui s'abat sur Concarneau. Vous devez savoir déjà que le frère d'Allot est une des malheureuses victimes. De mémoire d'homme, on n'avait rien vu de pareil dans la région.

Aujourd'hui, la digue avait un aspect plus lugubre encore; les bateaux désemparés parvenaient à rentrer avec quelle lenteur! Des centaines de personnes, là, regardaient au loin, cherchant à distinguer au plus tôt la nature des avaries et si, oui ou non, le pavillon était en berne.

A chaque arrivée, il y avait presque bousculade pour voir les rescapés, les reconnaître, les interroger. Hélas! beaucoup d'équipages ne rentraient pas au complet. Des blessés descendaient ou étaient transportés en canot, parfois des morts. Pour la seule ville de Concarneau, déjà onze décès déclarés. Et tous les thoniers ne sont pas rentrés.

Vous vous imaginez l'angoisse poignante des marins et des femmes attendant sans fin ceux qui, peut-être, ne reviendront pas. On avait alerté les bureaux de la Marine pour que des patrouilles soient enfin organisées (je crois pouvoir vous dire que samedi soir et hier dimanche les bureaux n'avaient pas répondu). On espérait que les patrouilles allaient opérer et qu'elles ramasseraient les épaves, les matelots isolés sur des bateaux sans voilures ou sans mâts. Ce que d'autres bateaux bien abîmés faisaient pour leurs confrères, au risque de se couler, des contre-torpilleurs pouvaient le faire aussi et avec beaucoup moins de danger.

Or, vers quatre heures cet après-midi, un bateau vapeur, bateau militaire, apparaît. Un canot s'en détache. Les lunettes sur la digue se braquent vers le canot qui doit ramener des rescapés. On essaie de les compter. Le canot se dirige vers le Quai Nul. C'est plus court que d'aller à la digue. Sans doute va-t-il faire la navette pour en ramener d'autres pêcheurs recueillis. Et la foule de se précipiter de la digue au quai Nul. Des espoirs se font jour dans les pauvres cœurs broyés par l'angoisse. Le canot accoste. Et les trois marins font débarquer deux élégantes qu'accompagne un civil, lequel repart vers le navire. Stupeur et désolation nouvelle! C'est un espoir perdu, mais c'est aussi une insulte à la douleur de la cité en deuil.

Le conseiller municipal Guéguin qui, bien que souffrant, se multipliait depuis le matin, avait été le premier à courir à l'arrivée du canot. Outré, il pose la question : « Que sont ces civils que vous avez à bord?

— Ce sont des invités du commandant. » Après quoi, Guéguin leur demande s'ils ne savent pas qu'il y a des sinistrés en mer. Les matelots répondent l'ignorer et retournent au navire qui, resté sous pression, repart aussitôt.

Un bateau militaire, l'Ancre, de Lorient, mobilisé pour transporter deux femmes en partie de plaisir, alors que des thoniers sont en détresse sur des épaves, quel scandale!

Je n'ai pas encore pu comprendre que cela n'ait pas déchaîné un mouvement de révolte dans la population qui était, certes, pourtant indignée autant qu'abasourdie.

⁂

« Sales flemmards »

D'un bon militant d'un syndicat unitaire d'instituteurs de province :

Nous aurons beaucoup de mal à redresser la C. G. T. U. parce que trop de nos amis sont de sales flemmards.

En juillet, au moment de la répartition des mandats pour le congrès de Marseille, nous avons failli être bat-

tus à l'Assemblée générale, parce que nos fameux amis avaient eu peur de se déranger... à cause de la chaleur... ou qu'ils avaient leurs vacances à préparer.

⁂

Encore sur Marseille Des remarques d'une déléguée au Congrès :

Collinet (encore un agrégé!) a distribué la Vérité *sur les tables et fait des abonnements, tout en votant contre la partie de la résolution sur la répression qui avait trait aux déportations. Beau trotskyste, ma foi!*

Si le centre s'est bien tenu, s'il a paru se rapprocher de nous plus que l'année dernière, c'est que vraiment les apaches de la M. O. R. l'y ont contraint. D'ailleurs, l'année dernière déjà, ce sont les folies des autres qui les faisaient se redresser. Il était vraiment impossible, cette année, d'avoir rien de commun avec la bande de petits voyous que Cogniot et Charlot avaient découverts. Et la dernière scène faite par tous ces hystériques a peut-être ouvert l'œil à bien des provinciaux encore « purs ». Un jour viendra où une scène analogue se déroulera contre eux; ils peuvent s'y attendre.

Le discours de Monmousseau? Des clichés bout à bout, dont on aurait pu, sans y donner plus ou moins de sens, changer complètement l'ordre. Personne n'a rien compris. Pas même ceux qui lui ont donné quelques applaudissements et qui paraissaient navrés. Il a parlé trois heures. On a éclaté de rire plus d'une fois. Il débarrassera enfin le pavé!

La minorité est la vraie victorieuse du Congrès. On peut maintenant le dire aux délégués de province sans qu'ils osent regimber, alors qu'on se fâchait avec eux autrefois.

⁂

A propos du discours de Baldacci Bourgeais, un camarade de Château-Thierry, a ruminé beaucoup, et à sa manière, sur le discours de Baldacci à Nîmes. Voici quelques-unes de ses réflexions :

J'ai lu, et relu ces jours-ci, l'exposé que Baldacci a fait au Congrès national des instituteurs, qui a eu ses assises à Nîmes. Cela m'a reporté bien loin en arrière, au temps où le syndicalisme était dans le bon chemin.

Un menu fait vient de m'arriver, et m'a frappé étrangement; j'en ai tiré des conclusions auxquelles je ne peux résister de donner le jour.

Tu connais ma situation, il m'a fallu choisir entre : mourir, m'avilir ou me tirer d'affaire par mes propres moyens. Ne pouvant travailler de mon métier, ni me livrer à aucun travail de force, je me suis mis limeur de scies, et tout doucement, avec mon appareil et ma bicyclette, je vais de village en village, et gagne ma petite vie. Voilà deux jours, comme je chinais dans une rue de village je vis à distance un monsieur qui venait chercher de l'eau à la source du village avec une carafe de cristal; je forçai donc le pas pour lui faire mes offres de service, mais lui, ayant compris mon intention, força le sien bien davantage pour pouvoir m'éviter; en rentrant chez lui, il ferma sa grille avec tant de précipitation qu'elle rebondit et lui fit manquer son tour de clé. Cet homme est un principal de collège qui passe ses vacances avec sa famille dans sa propriété qui borde la Marne et cet été, me promenant sur les bords de la rivière, je m'étais arrêté longuement pour entendre ses petits enfants parler correctement le français, ils avaient de six à huit ans et j'étais émerveillé de les entendre, moi qui, à leur âge, ne connaissais que le charabia de la Mayenne et n'ayant pas de mouchoir me torchais le nez avec mes manches.

A la suite de cette précipitation je pensai à tout cela, et à ma situation. Je professe là un métier semblable à celui de tondeur de chien, de chand d'habits et de marchand de mouron, petits métiers qui font considérer ceux qui les professent comme des déchus, ayant les doigts crochus. Venant de ce personnage je sentis mon âme se rebiffer, car moi aussi, bien qu'exerçant un de ces petits métiers méprisés, j'aurais pu, selon le jugement de ces messieurs, avoir une situation plus honorable à condition d'exploiter mes semblables; car dans mon métier, j'ai eu une minute de célébrité, qui pouvait me permettre par la suite d'embourgeoiser aussi ma vie dans cette société. Si ce monsieur a des diplômes, j'en ai aussi, mais ils ne sont pas encadrés; si je n'ai point été à l'Ecole supérieure, j'ai été à l'école de mon métier, à l'école professionnelle et artistique de carrosserie : école patronale des grands carrossiers de Paris, subventionnée par l'Etat, qui était rue Laugier. J'en suis sorti premier prix en deuxième année, et comme j'avais concouru, bénévolement, au concours d'ensemble avec les élèves de 3e, 4e et 5e années, j'avais malgré cela décroché le 2e prix; j'eus donc mes deux coups de fanfare à la salle Wagram, mes deux diplômes, et 90 francs en or, qui me permirent de me mettre dans mes meubles; par-dessus le marché, l'on m'avait gratifié d'un prix offert par les fournisseurs de ces messieurs, qui consistait en une belle pochette de compas en melchior, pour laquelle j'ai eu une tendre amitié, mais que la guerre m'a ravie.

Le geste de ce monsieur a réveillé tout cela. En y pensant je me suis demandé quels sentiments m'animaient. Si c'était l'orgueil et la vanité, ou l'amour-propre et la dignité. Je sentis que c'étaient ces derniers; je poussai bien plus loin mes investigations, mais ce serait trop long à raconter.

Quel sera le rôle du Syndicat national des instituteurs ou de la Fédération de l'enseignement dans une société communiste? Ils auront pour mission d'assurer l'enseignement à tous les enfants jusqu'à l'âge de quinze ans pour le moins, et cela au début de la transformation sociale, et d'assurer l'instruction secondaire et supérieure dans la plus large mesure qu'il leur sera possible.

L'ordre du jour du Congrès qui décidera de cette importante transformation sociale ne ressemblera en rien à l'ordre du jour du Congrès de Nîmes, et Baldacci à la tribune aura à énumérer le nombre des enfants en âge de scolarité : le nombre de professeurs, d'instituteurs et d'institutrices qui seront nécessaires à cet effet, d'après le nombre d'élèves qui sera attribué à chaque membre enseignant; il aura à entretenir le Congrès du recrutement du personnel nécessaire à cet effet; il aura à énumérer aussi le nombre d'écoles que la Fédération du Bâtiment aura à construire, le nombre de livres que la Fédération du Livre aura à imprimer et ainsi de suite, pour toutes les fournitures que nécessitera cet enseignement à tous les degrés.

Il aura à cracher à la face de la bourgeoisie toutes les injustices sociales qu'elle nous fait subir au sujet de l'enseignement, il lui crachera le nombre de ses illettrés complets, le degré pitoyable de l'enseignement primaire dans lequel elle tient la classe ouvrière, le mensonge et l'hypocrisie de sa loi sur l'instruction obligatoire; enfin il aura à lui démontrer la profondeur de sa carence, et à lui signifier sa déchéance au nom du peuple tout entier; voilà ce que Baldacci, au nom de ses camarades universitaires, aura à nous offrir, et ce jour-là, le peuple tout entier l'épaulera et l'applaudira; car c'est cela qui est la vraie force, la vraie puissance révolutionnaire qui sommeille au fond du cœur de toute la classe ouvrière. Jamais le peuple ne s'est battu pour se remplir le ventre; c'est toujours pour conquérir ou défendre sa liberté et sa dignité qu'il s'est soulevé.

⁂

Sur le réseau Nord D'un camarade cheminot de Béthune :

Bien que je sois seul à représenter le syndicalisme de 1906 contre trois ou quatre fous bolchevistes, je fais du bon travail. Surtout en ce moment.

Tu dois savoir que les cheminots sont recrutés spécialement et le protecteur, la femme et le curé les arrêtent souvent s'ils veulent bouger.

Bien que je ne sois pas de cette région, je connais bien les cheminots du réseau Nord et je sais bien que ce n'est pas ce que l'on veut leur inculquer qui les émancipera.

Ayant été deux ans secrétaire général du syndicat en même temps que secrétaire technique des mécaniciens et chauffeurs, avec quelques camarades braves et honnêtes et sans parti, nous avons relevé l'organisation; cela en 1923 et 1924. Mais la maladie bolcheviste étant venue faire son travail ici, notre mouvement fut démoli en m'excluant du syndicat comme antipoliticien. Trois ans après, réintégré sur les demandes de mes camarades dont le nombre grossissait et grossit encore, je devais réparer le mal que mes adversaires ont fait. Je fais de mon mieux, mais c'est l'aide qui me manque.

LETTRE DU VIET-NAM

" Nous voilà à soixante-dix-sept condamnés à mort "

Saïgon, 10 septembre.

Entreprenant de vous donner un schéma de l'Indochine en ces derniers mois, je suis assez embarrassé.

Vous voudriez quelque chose de très clair. Et le poste d'observateur asiatique est difficile.

En Europe, les tournants sociaux sont nets comme le fil du rasoir (juin 48, mai 71, novembre 1917, novembre 1923). Mais en Asie, que dire ? La défaite n'en est pas une, la victoire non plus. Il n'est qu'une chose, la diminution, l'écoulement, comme une source, du prestige du blanc, de l'influence de l'Occident.

Voyez la Chine, Shanghaï prise, « nous » crûmes tout perdu. Mais voici que les Anglais rendent Weï-hai-Weï, que des consuls chinois s'installent à Hanoï et à Saïgon et que pour la fin de l'exterritorialité il ne s'agit plus que d'atermoiements et de modalités.

Ainsi en Indochine. Les blancs qui avaient bêtement, en février, cru tout perdu n'ont pas tout perdu. Au contraire, ils ont, comme ils disent, « rétabli la situation ». Mais ils se trouvent, ayant collectionné tous les éléments de la victoire guerrière, finalement descendus de plusieurs degrés sur l'escalier de sortie.

« L'ORDRE REGNE »... AU TONKIN

Mais de même que les avions de M. Robin se complurent à une « basse altitude », officielle et glorieuse, pour poursuivre de leur mitraille les villageois de Co-Am, de même diminuons la hauteur de ces considérations synthétiques pour enfoncer le scalpel de l'analyse dans la houle des faits.

...Une première constatation saute aux yeux : cette houle révolutionnaire a marché. Son sommet qui écumait il y a six mois dans le nord du pays déferle maintenant à l'extrême-sud, dans la grise Cochinchine. Et la frousse blanche la suit en parallèle. L'étale se fait au nord quand la marée de l'affolement atteint au sud des hauteurs presque équinoxiales.

Oui, le calme revient dans le nord du pays, au « Tonkin » puisqu'il faut, pour la facilité, se résoudre à employer ce mot qui siffle à nos oreilles comme le yatagan impérialiste dans la chair du Viet-Nam.

Le calme revient et, la frousse passée, on a un peu honte. L' « Avenir du Tonkin », qui fut le chef incontesté des peureux et des sanguinaires, essaie de faire oublier les vilains souvenirs. Il parle de la « constance du sage » (!) et écrit :

« Nous avons connu le clan des étourdis et aussi celui des poltrons. Et la peur produisit chez ces trublions de tout poil des effets à réjouir un Tacite, un La Bruyère, un Saint-Simon, tous ceux en un mot qui ont stigmatisé pour l'éternité la bassesse humaine... Les sauveurs de l'Indochine soutenaient — c'était même devenu le plus écœurant des leitmotiv — qu'il fallait, pour rétablir la paix, verser du sang, beaucoup de sang!... Il leur eût fallu des fournées comme pendant la Terreur, la guillotine en permanence sur la place du Théâtre et plus d'un se serait proposé, avec une joie féroce, pour remplir les fonctions de Fouquier-Tinville. »

Vrai, rarement journal fut plus sévère pour ses adversaires que ce brave « Avenir » ne l'est pour ses suiveurs !... De l'effet des tropiques sur l'hypertrophie, non seulement des rates, mais des facultés acrobatiques des journalistes !

Pauvre Piétri qui n'est pas à la page, qui croit que l'heure est encore au mensonge et aux tableaux affolants et qui proclame à la Chambre :

« La vérité est que du 12 au 15 février cette partie du Tonkin a été en véritable état de guerre. Plusieurs villages (*comme c'est précis!*) abritaient des révoltés et refusaient de *les livrer*. Le Résident général disposait de *vingt-cinq miliciens*. La moindre hésitation, le moindre atermoiement pouvaient déchaîner la panique et le désastre. Il s'agissait donc d'une expédition militaire et le bombardement de Co-Am, acte de légitime défense, *trouve sa complète justification.* »

Quel Tonkinois n'a pas eu un peu honte à cette déclaration des vingt-cinq miliciens ? Mettons que les tirailleurs fussent suspects, mais les treize généraux en activité de service ? Mais les tatoués de la coloniale ? Mais la légion ? Mais la gendarmerie ? Et ces villageois désarmés qui « refusent » de livrer des gens en armes qu'on ne leur a d'ailleurs pas demandés ! Robin-le-Bombardeur était vraiment en droit d'espérer un défenseur moins maladroit.

SOUS LE SIGNE DU COUPERET

Mais vous n'imaginez pas que ce mea culpa naïf ait éclairci l'atmosphère.

Vous savez, au contraire, que l' « autocritique » est la marque des régimes qui ont supprimé toute critique, et vous ne serez pas étonnés d'apprendre qu'il n'y a plus d'opposition journalistique au Tonkin : « L'Argus Indochinois », si noble, si courageux, si plein de talent, a mordu la poussière après des années de bataille. (C'était pour les métropolitains la seule lucarne ouverte sur les mystères de la politique tonkinoise.) Quant à « L'Ami du Peuple indochinois » il navigue dans les eaux de la prudence.

Et puis vous pensez bien que si les bourgeois font amende — soi-disant — honorable de leurs ridicules, ils ne le font point de leur bourgeoisisme.

Aussi, comme l'insurrection de Février était en grande partie une insurrection de misère, la note dominante d'un tableau du Tonkin actuel est celle d'un prolétariat non vaincu, bien sûr, mais battu, rejeté dans la misère par la force.

« Epidémie de suicides » disent, savants et mys-

térieux, les journaux qui, naturellement, se « perdent en conjectures » sur les « mobiles » des ex-propriétaires de tous les jeunes corps mâles et femelles retirés du Petit Lac.

Autre aspect, plus satisfaisant pour l'esprit, de la même conjoncture : la multiplication des délits. Certes, pour quiconque a jamais fréquenté un colon d'une seule colonie, tous les indigènes « sont des voleurs ». Cependant il paraît que maintenant les Annamites le sont plus que jamais. La « pêche de nuit », pêche des objets mobiliers avec un bambou, à travers les fenêtres ouvertes sur la tiédeur ambiante, devient, paraît-il, un exercice de chaque nuit. Que ce doit être amusant ! Dire que je n'ai jamais — et il y a un quart de siècle de cela — volé que des abricots par ce procédé élégant !... Ou bien on fait grimper un être agile par ce même bambou dressé entre la terre et l'appui d'une fenêtre ouverte du premier étage.

« — Ah! racontait le monsieur, dans mon demi-sommeil, je vois une forme. Je saute dessus et dans ma colère, sans allumer, je tape, je tape et je tape jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus. Alors je la prends en poids, la balance par la fenêtre et me recouche. Le lendemain il y avait juste un peu de sang en bas... Mais à la nature des gémissements ça devait être une femme. »

— Et moi, on me volait des tuyaux de plomb. Alors je veille, j'entends du bruit et je vois au fond du jardin une forme en train de décoller mon tuyau. J'allais tirer quand je vois à côté la biche, une jolie biche tachetée que j'ai ramenée du Yunnam. Si j'allais manquer le nha-que et tirer la biche ! Pensez, une bête si douce ! Je n'ai pas osé. Mais lui, je l'aurais tué comme une bête. »

Voilà ce qu'on raconte au rôti, entre gens de bonne compagnie.

...Hélas ! ces histoires coloniales, ces horribles histoires coloniales, ces homicides de gaieté de cœur et ces tortures dont on se vante, où ne les ai-je pas entendues ? Ah ! priez Dieu, bourgeoisies dites colonisatrices, que le prolétariat triomphant n'ait jamais d'autres historiens que des marxistes objectifs. S'il devait avoir seulement un Michelet, combien ne feriez-vous pas plus horrible figure que les tortionnaires de l'Inquisition et les tyrans féodaux ! Certes, vous le méritez, étant plus rapaces et plus hostiles aux lumières que les anciennes classes dirigeantes et vous baignant dans des fleuves de sang beaucoup plus larges. Mais nous serions encore obligés de prendre votre défense, tant ils ont le don de faire haïr leur partialité, ces « historiens-avocats » qui tirent la coloration sentimentale de leur récit de faits infimes et non de lois, ignorant qu' « il n'y a de science que du général ».

D'ailleurs, point n'est besoin de lire les journaux ni d'écouter les racontars. Promenez-vous. La triste conjoncture économique et le talon de fer sont dans l'air que vous respirez.

Les femmes, toutes petites, miniatures d'humanité, qui déchargent ce wagon de rails, sans doute elles ont existé de tous temps, mais la complainte dont elles rythment leurs efforts est plus douloureuse à l'oreille.

Je ne suis pas seul à sentir ainsi !

Et ces autres, le fardeau sur la tête, pygmées qui en une chaîne incessante emplissent de charbon les navires mastodontes, leurs visages tout noirs ne paraissent-ils pas plus graves et plus las ? Oui, plus graves. Elles ne sont pas écrasées que par la charge, mais par le problème de la nécessité de ce tragique effort, de ce don d'innombrables kilogrammètres pour un bol de riz.

Et les « coolies-pousse », les hommes de trait, les voilà nombreux comme des moustiques. De l'utilité des disettes et de leur pouvoir prolétarisateur ! Bénéfice pour les clients qui sont assurés d'avoir plus de « pousses » qu'ils n'en veulent et à des prix qui n'augmenteront pas. Bénéfice pour les municipalités qui vendent davantage de patentes d'homme-cheval. Bénéfice surtout pour les propriétaires de véhicules qui peuvent augmenter leur matériel.

...Chaque pousse se loue au tireur une piastre (10 fr.) par jour. Avec seulement cent voitures ça fait mille francs par jour. A mille francs la voiture, cent mille francs investis dans cette industrie — pas plus ignoble qu'une autre — auront rapporté trois cent mille balles à la fin de l'année... Le prix de la course varie suivant l'humeur du client entre sept et dix cents (0 fr. 70 à 1 fr.) et, évidemment, personne n'a jamais entendu parler de pourboires. Vu la multiplicité des véhicules, ces prix sont manifestement insuffisants pour permettre à un homme de « faire » dans sa journée au moins le prix de sa location. Alors ils se mettent à deux. Chacun reste dans les brancards pendant douze heures. La chance aidant ils peuvent ainsi espérer gagner chacun non seulement les 50 cents de sa part de location, mais encore un bol de riz, quelques limonades chinoises, voire une pipe de « dross » (1).

Si toutefois le flic ne se met pas en travers. Ah ! le Flic ! Puissance presque mâtée par les cochers parisiens, mais encore ennemi redoutable des pousses ! Le flic cravache et colle des amendes. Et quand il n'a réellement pas de « motif » il sait découvrir de vraiment inattendus moyens de nuire... Devant moi un flic se jette furieux sur un groupe de coolies-pousse qui ont le tort de se précipiter à l'appel d'un client trop nombreux et avec l'empressement de la concurrence entre salariés faméliques. Comme je lui ai fait honte, il y a quelques jours, il n'ose frapper mais voilà qu'il s'en prend au véhicule et que les coussins de deux voitures volent en parabole jusque dans la boue de la rivière. Les coolies laissent faire, avec des regards noirs, mais sans oser un mot de révolte.

Pauvres pousses qui ont perdu leur journée, leurs frais de location et qui devront se présenter chez le loueur avec un coussin maculé qu'il leur faudra sans doute payer !

Et noble flic ! Beau défenseur d'une des principales réalisations de la civilisation française ! Car l'institution des hommes-chevaux est, quoi que vous en pensiez, œuvre récente et française. Certes, le pays étant à peu près dépourvu de bêtes de somme avait toujours connu la traction humaine pour les poids lourds, la charrette à bras, l'homme-percheron. Mais l'homme de course, le tireur rapide de charrette anglaise, l'institution en revient au gouverneur Bonnal. C'est ce représentant de la France qui, en

(1) Opium de qualité tout à fait inférieure, fabriqué avec le résidu des pipes déjà fumées.

1884, fit rouler dans les rues d'Hanoï les deux premiers pousse-pousse : l'un pour lui, l'autre pour le tang-doc de la ville. Quel apport de la civilisation connut carrière plus florissante ? Quand les coloniaux d'aujourd'hui veulent exécuter Varenne en une minute ils vous confient que ce rêveur malfaisant « a voulu supprimer les pousse-pousse ! » L'Annam sans attelage humain, quel haussement d'épaules ! Pourquoi pas prétendre faire vivre dans les arbres les animaux à branchies ?

ECHAFAUD ET SIECLES DE BAGNE

Cette atmosphère lourde d'orage a bien quelques éclairs : exécutions de mouchards et grève à la Cotonnière de Nam-Dinh, l'un des points d'appui du tripode capitaliste du Tonkin (mines de Hongaye, cimenteries, textile).

Mais la grande affaire, c'est naturellement la grêle de la répression.

En image d'Epinal, au-dessus de la porte d'un petit théâtre indigène d'Hanoï, un jeune homme beau, bien habillé, à lunettes rondes, l'air intelligent et la chevelure en arrière, se présente l'avant-bras dressé, dans l'attitude de l'orateur énergique. Mais un poing énorme, prolongé d'un bras bleu qui symbolise évidemment un gendarme, le croche à la poitrine.

Qu'il est beau ce petit orateur en sa mise européenne ! Qu'il marque bien la volonté de l'Orient de construire à son tour des machines ! C'est à croire que s'il existe une censure des écrits annamites et des pièces de théâtre, il n'en existe pas des dessins et affiches. Grave lacune, M. Pasquier...

En tout cas, le poing du gendarme a raison d'être énorme. Vingt-deux nouvelles condamnations à mort depuis deux mois. Avec les précédentes et celles de Cochinchine nous voilà à SOIXANTE-DIX-SEPT (sans compter les contumaces) et la commission criminelle et bien nommée n'a pas terminé sa macabre besogne. Elle va sévir encore à Kienan et à Haiduong.

Ces vingt-deux condamnés à mort ont été produits en deux fournées. La première, le 26 mai, à Phu-To. Quatre-vingt-sept accusés de complot, d'incendie, d'assassinat et d'affiliation au Viet-Nam-Quoc-Dan-Dang sont jugés en un jour et demi ; dix morts, vingt-huit travaux forcés à perpétuité, deux détentions perpétuelles, quatre fois vingt ans de travaux forcés, trente-six déportations, quinze ans de détention. Le plus marquant de cette charrette est Nguyen Van Toai, un lettré de 32 ans, professeur de caractères chinois. « Plus on est opprimé, plus ont doit chercher à secouer le joug », déclare-t-il et, fièrement, il fait entendre à la commission que s'il regrette une chose de l'action putchiste de Février, c'est seulement son échec. Condamné à mort.

La séance suivante du tribunal contre-révolutionnaire a lieu à Hanoï au commencement d'août. Cent cinquante-quatre accusés (dont six contumaces) impliqués dans dix-neuf affaires différentes vont être jugés en quatre jours et demi. Autour, comme à l'intérieur du palais de justice, véritable état de siège. Partout police et soldats en armes. Impossibilité de pénétrer, sauf autorisation ultra-spéciale et tous les Annamites sont fouillés. Un magistrat annamite, assesseur à la Cour d'appel, qui se rend au palais pour son travail, se voit arrêté, après avoir franchi plusieurs barrages, par un jeune fonctionnaire de la police urbaine. Il décline son titre. Peine perdue. L'autre s'obstine à le fouiller. Il montre alors sa légion d'honneur. « Je m'en fous ! » s'écrie le policier (1).

A ce régime le public n'est pas nombreux à encombrer la salle des séances. Et c'est fort heureux, car les 148 accusés présents (l'effectif d'une forte compagnie !) prennent pas mal de place et d'oxygène ! « Figures patibulaires », disent les journaux. Evidemment ! car tout prévenu politique annamite étant présumé coupable, ils sont déjà rasés, revêtus du costume de bagnard et enchaînés.

Jugés dans ce huis clos, de fait les accusés n'auront pas le droit de citer des témoins. Ils devront se borner à répondre aux questions du tribunal. Et encore, sans phrases. « Répondez par oui ou par non ! », ordonne à plusieurs reprises le président qui veut avant tout éviter les manifestations de foi des accusés.

Sans résultat d'ailleurs. « Vive la Révolution annamite ! » s'écrient plusieurs jeunes gens. « A bas le capitalisme ! A bas le colonialisme ! A bas le système de sauvagerie ! » crie un autre. « Oui, j'ai jeté des bombes, mais c'était à titre de manifestation, pour avertir le gouvernement du besoin urgent de réformes. Mes bombes n'ont tué personne. Tandis que celles de Cô-Am! Pourquoi serais-je en prison et vous en liberté ? » Le président, furieux, fait immédiatement réenchaîner et emmener en cellule chacun de ces « insolents ». Alors l'un des accusés suivants refuse de parler.

« — La commission a le droit de demander ! s'écrie le président.

— Mais puisque vous ne voulez pas me laisser parler comme je l'entends, j'ai le droit de me taire. Je suis l'égal du président. »

Cette fois, la fureur du président est tellement visible, qu'un gendarme se croit permis de se précipiter sur l'accusé et de le bâillonner de son énorme paume violemment envoyée sur la bouche. Mais pendant qu'on l'entraîne en cellule l'insolent trouve moyen de crier encore : « A bas le capitalisme ! Vive la Révolution annamite ! »

L'un des accusés, candide, essaye de justifier le « naturel » de cette tentative de révolution par un rappel de la Révolution française. « Vous avez bien dû tuer Louis XVI », dit-il.

Quant à Ky-Con, l'un des principaux membres du Viet-Nam-Quoc-Dan-Dang, « chef des sicaires », dit-on, il prend nettement ses responsabilités et donne quelques explications intéressantes. S'il a, par exemple, dirigé l'année dernière l'attaque et le pillage d'un autobus qui transportait de riches Chinois, ce n'était pas dans un but de lucre mais pour pouvoir secourir les paysans faméliques de Thai-Binh (ce qui fut fait). D'ailleurs, avant de dépouiller les Chinois, il leur expliqua en un discours très clair de quoi il s'agissait.

(1) Plainte officielle suivit. Mais le policier s'en tira avec quelques observations... Ainsi, au début de la guerre du Rif, deux paysans indigènes illettrés se disputaient à propos de bottes, dans un bled d'Algérie. L'un des antagonistes invoque sa médaille militaire : « *Inaldin* ta médaille militaire! » répond l'autre, irrité. Deux ans de prison en vertu de la loi sur la Presse.

Enfin beaucoup des accusés, la plupart même, sont inculpés de crimes bien indéterminés : avoir fait partie du Viet-Nam-Quoc-Dan-Dang ou du Cong San Dang. Ou bien avoir reçu chez soi des personnes qu'on a reconnues plus tard être membres de ces partis. Presque tous ces accusés-là ont une attitude conforme à la règle de la comédie judiciaire et qui plaît au président : ils « nient » ou cherchent des « circonstances atténuantes ». Pauvres gens, ça ne va pas leur servir à grand'chose !

Quand la Commission se retire pour délibérer elle a à répondre à sept cent cinq questions. Quels surhommes que ces commissaires ! Pouvoir se rappeler les physionomies et les noms compliqués de cent quarante-huit bagnards indigènes. Et se souvenir assez exactement des accusations, des questions et des réponses pour établir en 705 points toutes les circonstances des crimes commis ! C'est beau. Dire que ces gens-là ne sont, dans la vie courante, que modestes fonctionnaires ou capitaine commandant de compagnie ! Bref, voici le verdict rendu d'après les conclusions de ces émules d'Inaudi : douze morts, onze travaux forcés à perpétuité, quatre fois vingt ans de travaux forcés, quatre fois dix ans de travaux forcés, deux fois dix ans de réclusion, deux fois cinq ans de prison et cent quatorze déportations.

Hélas, ce n'est pas fini ! A ce tableau imposant vient encore s'ajouter la répression des tribunaux dits réguliers. (Elle s'abat sur des gens qui, pour des raisons d'opportunité chronologique, n'ont pas été envoyés à la Commission criminelle.) En mai, juin et juillet, la Cour d'appel d'Hanoï juge ainsi en quatre affaires soixante-deux nationalistes (V. N. Q. D. D.) et communistes (Cong-San-Dang) de Bac-Ninh, Bac-Giang et Nam-Dinh. L'accusation est simplement d'avoir fait partie d'organisations révolutionnaires. Les condamnations de première instance sont très augmentées. La justice régulière a son petit amour-propre ! Elle tient à démontrer qu'elle ne le cède en rien à l'extraordinaire. Cinq travaux forcés à perpétuité, quatre cent dix-huit années de travaux forcés et une soixantaine d'années de prison.

EN COCHINCHINE

Mais il est temps de quitter le triste delta du Fleuve Rouge pour les écrasantes rizières du Mékong.

Elles sont le sommet actuel de l'onde révolutionnaire.

Mais, ainsi que la même marée qui s'amuse à Arcachon avec d'enfantins châteaux de sable se soulève à Guernesey en montagnes liquides qui menacent les plus puissants vaisseaux, de même l'onde révolutionnaire descendant l'immense longueur du Viet-Nam n'a pas été sans modifier quelque peu son aspect (1).

Elle fut action blanquiste au Tonkin ; elle est mobilisation de masses en Cochinchine.

Car la pratique révolutionnaire oscillera toujours entre deux pôles : l'action foudroyante d'un tout petit groupe (Blanqui) et la mise en mouvement lente et énorme de tous les hommes et de toutes les femmes (Gandhi) (1).

La tentative blanquiste ayant échoué au Tonkin, la révolution élargit sa base de « masses » et présente ainsi au sud du pays un aspect intermédiaire entre le communisme et le gandhisme, parfois des aspects communistes et parfois des aspects gandhistes.

LE PROCES DE LA RUE BARBIER

Ce n'est pas que l'impérialisme n'ait pas appliqué à la Cochinchine comme au Tonkin sa chère méthode de « répression préventive » qui, par l'organe de Piétri-le-Sanglant, lui faisait tant faire le faraud avant Février. Dès le début de 1929, il avait arrêté les « meneurs » et monté un grand complot qui aboutit en juillet dernier à la comparution de 40 accusés devant la Cour criminelle.

Ce fut le « procès du crime de la rue Barbier et des sociétés secrètes ».

Il aurait été mieux nommé « procès des sociétés cantonaises », car le plus fréquent des chefs d'accusation était d'être allé au collège révolutionnaire de Canton, c'est-à-dire d'être communiste.

— Hein ?

— Mais oui ! C'est ainsi, suivant la logique de l'administration et son besoin de mots croquemitaines. Mais nous avouons ne pas très bien comprendre. Que l'école révolutionnaire de Canton ait été jusqu'en 1927 sous l'influence communiste, c'est tout à fait vraisemblable. Que cette école ait même été créée à l'instigation des communistes russes, c'est trop dans leur manière pour qu'on ne veuille pas le croire. Mais depuis 1927 les communistes de Canton sont tous égorgés, il existe un véritable état de guerre entre la Chine de Tchan Kaï Chek et la Russie. Que dans ces circonstances la direction de l'école ne se soit pas modifiée, c'est impossible. Et si cette école est restée révolutionnaire, le bon sens indique que c'est d'un révolutionnarisme uniquement antiimpérialiste et sinophile. ...En fait, dans la multiplicité des organisations cochinchinoises que l'administration nous a présentées comme « communistes », on en est encore à en chercher une qui soit véritablement partie de l'I. C.

Les organisations jugées à ce procès de juillet étaient le Viet-Nam-Cach-Men-Than-Nien-Dang-Chi-Hai (parti de la jeunesse révolutionnaire annamite), le Tan-Viet-Cach-Mang-Dang (parti révolutionnaire du Nouvel Annam) et la toute nouvellement formée section du Kuomintang annamite, le V. N. Q. D. D.

Le motif du procès était assez curieux. C'était l'inconduite d'un nommé Phat, chef saïgonnais du

(1) « L'agitation est plus *politique* au Tonkin et plus *sociale* en Cochinchine », a décrété M. Outrey, le 80 fois millionnaire représentant de l'Indochine au Parlement. Mais qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire? A moins de nommer *politique* les combats sans beauté que les cachalots macrocéphales genre Outrey se livrent entre eux, je ne vois pas qu'une lutte politique puisse être sans contenu social. Et justement les cétacés dont je parle n'existent pas au Tonkin! C'est au bout du pont de la Concorde qu'ils se cachent du harpon prolétarien.

(1) Les bolcheviks occupent entre ces deux pôles une position qui n'est pas sans intérêt. Mais il est juste de remarquer que, malgré leur emploi constant du vocable « *masses* », ce n'est pas eux qui nous ont montré l'extraordinaire puissance qui réside au sein des masses véritables. C'est Gandhi.

parti de la jeunesse révolutionnaire annamite. « Usant, paraît-il, de son autorité », et même en abusant, ce Phat couchait avec Thi Nhut, une jeune femme du parti que la police n'a jamais pu retrouver. Or, les règlements du parti sont très sévères. Les membres doivent avoir une « vie pure ». Et surtout une camarade du parti devait être respectée comme une sœur. Phat fut jugé, condamné et exécuté en décembre 1928. Ce fut le « crime de la rue Barbier ».

Notons en passant que Canton paraît ne pas avoir été moins étonné que nous de ce zèle de néophytes. Il décréta la sentence « exagérée » et décida la dissolution de l'organisation saïgonnaise.

...Au cours du procès, les accusés se conduisirent en révolutionnaires. « Tenez-vous comme il faut ! Ne me jetez pas des regards farouches ! » s'écrie même le président, s'adressant à Thi Nguyet, une belle jeune fille de 21 ans, « au teint blanc et au visage ovale » qui reconnaît avec simplicité avoir voté la mort de Phat pour des raisons de moralité et qui déclare que le but de sa société est de chasser les impérialistes. Dix ans de travaux forcés lui apprendront à adoucir ses regards. Ses camarades sont condamnés soit à mort (trois d'entre eux), soit aux travaux forcés (trente ans), soit à la détention (cent vingt-cinq ans), soit à la prison (trente ans et demi).

MANIFESTATIONS PAYSANNES

Dès le mois de mai dernier, l'administration dut, comme vous le savez, perdre ses illusions sur l'efficacité de ce préventivisme répressif.

Et très vite ce fut l'affolement, une sorte d'état de siège. Toutes les routes coupées de barrières mobiles. Des postes armés tous les quatre kilomètres, toutes les autos arrêtées et tous les indigènes fouillés. Des arrivées de tanks et de renforts de légion dont on se demande s'ils seront suffisants... « bien que, dit-on, il n'y ait pas de véritable révolte ; c'est l' « esprit » qui est communiste; enfin, il y a de l'ypérite ; espérons qu'on n'hésitera pas à s'en servir ! » (J'ai entendu ces paroles, telles que je vous les rapporte de bouche fort honorable et administrative.) (1).

Donc, depuis le mois de mai, voici des manifestations à répétition.

Mais qu'est-ce qu'une manifestation annamite ?

En Cochinchine tout au moins, ce n'est rien de violent. Ça consiste à réunir le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes d'un village ou d'un groupe de villages, à tenir un meeting et à aller en corps présenter le libellé des revendications à une autorité quelconque, mandarin ou administrateur.

Ces revendications de paysans misérables sont presque toujours les mêmes : des délais pour l'exigence des impôts, la suppression des impôts extraordinaires, de meilleurs salaires aux paysans « réquisitionnés » pour les travaux dits d'utilité publique, la mise en liberté des paysans arrêtés lors des manifestations précédentes. (Depuis quelque temps, hélas ! vient s'ajouter la revendication d'indemnité aux familles des fusillés.)

Les manifestants demandent au représentant de l'autorité de signer leur cahier de revendications ou une déclaration par laquelle il s'engage à leur donner satisfaction. Naturellement, l'autorité tergiverse, mais la foule est tenace et consciente de sa force. Et de même qu'à Bombay, dans le boycott des magasins anglais, on n'emploie pas la violence contre les aspirants acheteurs mais que trente rangs de femmes assises par terre obstruent complètement l'entrée du magasin, de même des centaines de paysans cochinchinois entourent la demeure du mandarin récalcitrant et... attendent. Souvent le fil téléphonique est coupé, en sorte que le blocus est complet. Parfois, s'il y a des miliciens de garde on les harangue, les engageant à « rendre leur uniforme aux Français ». (Plus de coopération !) Enfin, la règle est qu'on ne se retire qu'une fois la signature obtenue ou sous les balles de Lebel.

LES MORTS

Cette dernière éventualité est hélas ! loin d'être l'exception.

Telle la police du tsar mitraillant les ouvriers conduits par Gapone ,les forts groupes armés qui patrouillent dans toute la région saïgonnaise ouvrent le feu avec une facilité déconcertante sur tout groupe de peuple « suspect ».

Le 28 mai, 2 morts et 3 blessés à Cho-Moi (1), le 2 juin, 10 blessés à Duc-Hoa. Le 4 juin, 1 mort et 5 blessés à Bahom, 2 morts et 7 blessés à Hoc-Mon, 2 tués et 6 blessés à Duc-Hoa. A ce moment, après plus d'un mois d'expérience, il apparaît presque comme une règle que tout se passe sans effusion de sang quand les patrouilles sont conduites par des fonctionnaires n'appartenant pas à l'ordre répressif et policier, des administrateurs par exemple (2). En conséquence, le gouverneur de la Cochinchine adresse ses félicitations officielles et publiques... aux gendarmes, aux gardes civils, aux gens de la sûreté et particulièrement à un sieur Campana, le mitrailleur de Bahom qui n'a peut-être pas que le nom de commun avec le fusilleur des dockers bizertois ! Le 5 juin un blessé à Ben-Luc. Puis pendant quarante jours (la durée d'un carême !) l'impérialisme ne tue plus d'Annamites. Mais le 14 juillet, 3 morts à Cao-Lanh qui n'empêchent pas le même village d'avoir 2 tués et 3 blessés le mois suivant. Le 4 septembre, des blessés graves à Thanh-Loi et

(1) Ajoutons à toutes les mesures d'affolement les précautions prises lors de l'arrivée à Saïgon des étudiants expulsés de Paris. Sans doute pour éviter des manifestations on les fit débarquer non à Saïgon mais à plusieurs kilomètres du port, dans une chaloupe policière qui les mena au Nha-Be. Là ils trouvèrent un « panier à salade » qui les amena clandestinement à la police de Saïgon.

(1) Les chiffres de pertes que je vous donne ici sont les chiffres officiels. Ils doivent être bien inférieurs à la réalité. Songez à la gravité des blessures par coups de Lebel à bout portant! Les blessés qui restent sur le terrain sont des blessés à mort. Or, jamais on ne nous annonce le décès de l'un d'eux. D'autre part, il est probable que bien des blessés sont emmenés par leurs camarades.

(2) Cette règle continuera à se vérifier. Sauf un cas, s'il faut en croire la *Tribune Indochinoise*. Un administrateur qui, naturellement, ne sait pas l'annamite, ordonne : « Tirez en l'air! » et ses hommes comprennent: « Feu à volonté »... Ils obéissent si bien à cet ordre imaginaire que l'un d'eux poursuivant les fuyards dans la rizière ne brûle pas moins de 12 cartouches.

le 11 septembre les représentants de la force publique ont leurs premières pertes, deux blessés graves : une patrouille nocturne est embusquée sur la route aux environs de Vinh-Long prête à recevoir les manifestants. Se présente une autre patrouille. Erreur sur la personne (qu'est-ce qui ressemble plus à un groupe d'hommes qu'un autre groupe d'hommes ?) et « feu ! » Nous demandons qu'on n'omette pas de féliciter, comme c'est l'usage, le chef qui a ouvert le feu de s'être si glorieusement tiré de ce cas de « légitime défense ».

En ces diverses affaires, après les fusillades, des centaines de manifestants sont arrêtés et envoyés devant le tribunal des flagrants délits. Deux à cinq ans de prison en général. Ça peut paraître beaucoup à des Parisiens. Mais au Tonkin, ça serait vingt ans de travaux forcés.

UNE NOUVELLE RELIGION

Quelle est l'origine de ces mouvements ?

Pour l'administration, c'est très simple. C'est le « communisme ».

Et la preuve en est dans la couleur des drapeaux et le ton des tracts que portent les manifestants.

Mais nous, ça ne nous convainc pas. Et d'abord, on voudrait « voir ». Les drapeaux des guillotinés de Yen-Bay ont bien aussi été décrétés rouges, à faucilles et à marteaux, alors qu'il est avéré qu'il s'agissait d'emblèmes nationalistes.

Ensuite, parmi les innombrables paysans arrêtés et condamnés, il n'en est pas qu'on ait pu classer dans un parti déterminé. Il est vrai que les « meneurs » que les proclamations officielles assurent être « la lie de la population » n'ont pas été arrêtés. Mais même découvrirait-on qu'ils sont d'un parti se disant « communiste » comme le Cong-San-Dang, nous ne serions pas encore convaincus. Car quand l'administration dit « communiste », elle veut dire Moscou et on en est encore à attendre qu'elle fasse la preuve de l'existence d'une section indochinoise de l'I. C.

Et le public sent si bien la faiblesse de cette explication moscophobe qu'il a fallu chercher autre chose. Et l'on a trouvé... le « Cao-Daïsme. »

Vous ne savez pas ce que c'est ? Je comprends ça.

Eh bien, c'est une nouvelle religion, la synthèse des trois disciplines spirituelles qui se disputaient l'Annam : confucianisme, boudhisme et judéochristianisme. « Construisez votre pagode là où vous découvrirez l'arbre symbolique à trois branches » avait dit Cao-Daï (le grand maître) en son premier message. Et ces trois branches maîtresses se réunissant en un tronc unique et symbolique furent découvertes à Tayninh. Une pagode immense s'élève maintenant en ce lieu et un boudha de pierre cavalcade devant.

La nouvelle religion fait, paraît-il, des progrès immenses. Elle a déjà des centaines de mille d'adhérents autour de Saïgon, et elle n'est pas exempte de la banalité de devoir un jour couvrir le monde entier.

Pour ceux que ça intéresse, la « Revue Cao-Daïste » se rédige et s'administre 155, rue d'Ayot, à Saïgon. Ils y trouveront une sorte de théosophie très imprégnée de culture chinoise (plusieurs des premiers messages, notamment celui de Confucius, furent reçus en 1923 et 1924 dans des pagodes de Chine) et encombrée d'interventions de médiums, de souvenirs de vies antérieures et de dédoublements. Franchement, on se demande comment toutes ces balivernes non nouvelles peuvent inquiéter le pouvoir politique.

Cependant, il paraît que les Cao-daïstes interrogent souvent l'au-delà sur l' « avenir du pays » et l' « Impartial » a génialement remarqué que les troubles récents ont éclaté autour de la Plaine des Joncs, justement dans la région qui se trouve la plus infestée par le végétarianisme des Cao-daïstes. Vous voyez la liaison !... Quant au non-coopérationisme des mêmes Cao-daïstes, il se trouve prouvé par le fait qu'ils ont monté une... coopérative.

Et « l'Impartial » réclame des persécutions contre la nouvelle religion. Et tous ses confrères blancs de Saïgon lui emboîtent le pas. Vingt siècles après l'expérience que fit Rome, c'est réellement magnifique ! Ce petit épisode cochinchinois nous permet ainsi de mesurer l'infériorité historique de l'esprit bourgeois. Les Etats colonisateurs ne sont plus gouvernés par des artistes (1) et les gouverneurs coloniaux ne sont plus des Ponce Pilate : M. Pasquier n'a pas l'humaine sagesse de se laver les mains des affaires religieuses indigènes, les offices à Cao-Daï sont contrecarrés et les prêtres arrêtés sur les routes.

AUTRES MASSACRES

— Mais vous ne nous parlez que de la Cochinchine. Il y a cependant eu des manifestations et du sang en Annam ?

— C'est juste.

Ce fut d'abord, au début de mai, un manifestant tué de la propre main du résident de France à Thin-Binh et les fusillades de Nghé-An (40 victimes).

Le 1er juin, 2.000 manifestants se rendent chez un mandarin de la province de Vinh et lui font signer leurs revendications : libération des emprisonnés et indemnités aux familles des victimes.

Le 25 juin, manifestation analogue à Nhi-Loc, dans la même province.

Le 30 août, à Nam-Dan, toujours de la province de Vinh, 2.000 manifestants ouvrent la prison, délivrent les prisonniers, obligent le mandarin à signer leurs revendications et mettent à mal le débit d'alcool.

1er septembre : manifestation au siège mandarinal de Thanh-Chuong (toujours à Vinh), en même temps que grève partielle de l'allumetterie de Vinh-Benthuy.

Le 7 septembre, manifestation à Hatinh.

Le 8 septembre, les manifestants ne s'en prennent plus à une simple résidence de mandarin mais encerclent un poste de garde indigène. Ils ne se dispersent qu'à l'arrivée des avions.

Le 9 septembre, manifestation à Cam-Xuyen. « Les manifestants allaient se diriger sur Hating

(1) *Qualis artifex pereo!* (Comme je meurs en artiste!) s'écriait Néron. Et il avait vécu de même, en adorateur de la forme, de la couleur et de l'attitude. Et si l'histoire garde de lui un souvenir sévère, c'est qu'il était « l'intellectuel » et « l'artiste » *justement* méprisé de classes opprimées alors en révolte et qui, triomphant, devaient écrire l'histoire. Mais de ce vrai raffiné à Doumergue ou Poincaré ou Piétri-le-Sanglant, quelle chute!

quand arrivèrent le résident et le Tuan-Phu qui, sur leur refus de se disperser et après sommation et salve en l'air, ont fait tirer (1). » Quatre morts et quatre blessés. Quelques heures plus tard manifestation à Ky-Anh, à une trentaine de kilomètres au sud de Vinh. Là les manifestants auraient endommagé le siège mandarinal, l'école et le débit d'alcool et auraient délivré un prisonnier (2).

A quelle inspiration rattacher ces manifestations de l'Annam, qui apparaissent d'un type un peu différent de celles de Cochinchine, un peu moins résolument « non-violentes » ?

Vraisemblablement à la même inspiration qu'en Cochinchine, mais peut-être aussi partiellement à l'influence du prince Cuong-Dé. Du fond de son exil ce prince avait, au début de l'année, adressé aux Français un manifeste dans lequel il fixait au mois de juin la limite de la résignation du peuple annamite. Si à ce moment le gouvernement français n'avait pas accordé « des réformes », la révolte éclaterait. La date d'apparition de ces troubles du Nord-Annam et leur proximité du siège royal de Hué ne sont pas pour rendre invraisemblable la participation à leur genèse de cette influence princière.

VRAIE SITUATION REVOLUTIONNAIRE

« Je tiens à vous déclarer, écrivait le guillotiné Nguyen Tai Hoc aux députés français, je tiens à vous déclarer que si les Français veulent désormais occuper l'Indochine en toute tranquillité, sans être gênés par aucun mouvement révolutionnaire, ils doivent : 1° abandonner toute méthode brutale et inhumaine ; 2° se comporter en amis des Annamites et non plus en maîtres cruels ; 3° s'efforcer d'atténuer les misères morales et matérielles en restituant aux Annamites les droits élémentaires de l'individu : liberté de voyage, liberté d'instruction, liberté d'association, liberté de la presse ; 4° ne plus favoriser la concussion des fonctionnaires ni leurs mauvaises mœurs ; 5° donner l'instruction au peuple, développer le commerce et l'industrie indigènes. »

Comme elle apparaît grandie à la lumière de tant d'événements sanglants la voix d'outre-tombe de celui dont « le nom est comme la porte qui ouvre aux débutants la voie de la vertu » (3) ! Comme ils confirment la perspicacité de cet avis ultime tous ces manifestants qui meurent en stoïques sous les balles et ces innombrables jeunes gens et jeunes femmes qui vont devant les tribunaux crier leur foi en leur patrie libérée. Il est par eux désormais interdit aux impérialistes de continuer leurs mensonges sur le manque d'unité et de patriotisme du peuple annamite. Et c'est une perte plus grave que celle des régiments de Yen-Bay !

A vrai dire il s'agit même de tout autre chose que de la fin de la « domination en toute tranquillité ». Blanquisme au nord, masses gandhistes au sud, fidélité à l'exilé réformateur au milieu, secouent le grand corps du Viet-Nam. Et c'est le propre des vrais mouvements révolutionnaires de ne pas procéder d'une inspiration unique, mais de surgir de vingt sources convergentes. C'est à une vraie situation révolutionnaire que les impérialistes ont à faire face, comme ils disent.

Est-ce une situation « définitive » ! Il est difficile de le croire, tant qu'il s'agit d'un impérialisme que son prolétariat métropolitain laisse si tranquille. (Vive l'unité syndicale !) Mais c'est une situation au moins aussi sérieuse que celle où les Hollandais crurent perdre l'Indonésie en 1926.

Aussi sérieuse, donc plus grave. Car notre impérialisme est moins intelligent en matière coloniale que le hollandais. Les Hollandais ont toujours eu une politique « sociale ». En avisés commerçants ils se sont attachés à traiter les populations indigènes comme des populations humaines (pas de pousse-pousse, lois pour réglementer la prolétarisation, surveillance du paupérisme). Et sitôt obtenu l'échec de l'insurrection la reine Wilhelmine faisait savoir qu'elle étudiait des réformes et préparait l'amnistie.

C'est une voie où ne s'engagera pas notre « colonialisme à la trique » et à la guillotine, tant tout ce qui a la peau brune inspire d'horreur dans l'ordre politique à ce fils de la Révolution (1). Au contraire, la terreur et sa fille l'obscurantisme sévissent plus que jamais sur toute l'étendue du Viet-Nam. Les hommes et les femmes fidèles à leurs principes sont chargés de chaînes ; les sycophantes, les traîtres et les fusilleurs du peuple sont rétribués et honorés ; Poulo-Condore, trop petit, déborde sur Cayenne et Pasquier, frémissant à l'idée que certains des jeunes gens qui ne sont pas en prison pourraient vouloir s'instruire, adresse aux familles une circulaire pour laquelle l'Université de Paris devrait le poursuivre en diffamation.

Mais quand donc, révolutionnaires français, voudrez-vous comprendre que c'est par votre apathie que les patriotes et révolutionnaires annamites sont mis à mort et chargés de siècles de chaînes ?

J. PERA.

---

(1) *Dépêche*, de Hué, datée du 9 septembre.

(2) D'autre part nous apprenons par les journaux les nouvelles suivantes :

Le 11 septembre, fusillade à Binh-Hao; six manifestants tués et neuf blessés;

Le 12 septembre, *les avions militaires attaquent à coups de bombes et de mitrailleuses une colonne de huit mille paysans :* PRÈS DE TROIS CENTS TUÉS ET PLUS DE MILLE BLESSÉS. L'ignominie du tsar est dépassée! (N.D.L.R.)

(3) Le nom de Nguyen Tai Hoc est, comme la plupart des noms annamites, composé de deux parties : *un nom de dynastie* Nguyen *et un qualificatif* Tai Hoc. Le Tai Hoc est un livre, le premier des « quatre classiques », on pourrait presque dire des quatre évangiles, de la philosophie confucéenne. Son titre signifie « la grande Etude », « le grand Enseignement ». Il est, a dit le philosophe Trinh-tu, « comme la porte qui ouvre aux débutants la voie de la vertu ». En sorte que pour rendre compte de ce caractère vénérable et presque religieux du qualificatif, la meilleure traduction du nom de Nguyen Tai Hoc me paraît être « *Nguyen le Grand Testament* ». La traduction de Roubaud, « *le Grand Professeur* », n'est pas inexacte mais très insuffisante.

(1) L'écœurement le plus lancinant des Français coloniaux est de se dire que dans les colonies d'avant 1789 les anciens esclaves sont citoyens français. Leur dépit n'a jamais assez de sarcasmes dégoûtés sur les « électeurs » de la Guadeloupe et de la Réunion.

Et quand je parle de peau brune on entend bien que je n'abandonne pas mon sujet asiatique. Moi aussi j'ai parlé et écrit de « jaunes ». Mais maintenant, j'ai bien regardé. En dehors des cas d'ictères il n'y a pas d'hommes *jaunes*. Le pigment cutané humain est unique et il y a tous les intermédiaires de *brun* entre ce que nous appelons le « jaune », le « blanc » et le « noir ».

UN BEL EFFORT, UN BEL EXEMPLE

La Fédération des Mutilés du Travail

Au moment où tant d'organisations ouvrières végètent et semblent borner leur activité à transmettre à leurs adhérents les directives des permanents du centre, il est un groupement qui déploie une activité vraiment remarquable et dont l'influence ne cesse de se développer : la *Fédération des Mutilés du Travail.*

Déjà en 1925 ce jeune groupement avait attiré l'attention des militants stéphanois. Il venait de fixer son siège dans la salle du rez-de-chaussée de la Bourse du Travail de Saint-Etienne. Il comptait alors 20.000 adhérents environ. Il était bien connu dans la région et chaque mois voyait s'accroître le nombre des blessés qui venaient solliciter son appui.

Mais peu de camarades auraient supposé que bientôt il serait trop à l'étroit dans cette grande salle 12. De nombreux militants considéraient déjà l'inactivité de leur propre organisation comme une situation normale et immuable et ils étaient convaincus de l'impossibilité de secouer l'indifférence ouvrière.

Au contraire, Marcet, le nouveau secrétaire de la Fédération des Mutilés, croyait fermement que par un travail méthodique, par une action persévérante pour des buts bien déterminés et bien conformes aux aspirations de la masse, il était possible d'intéresser les ouvriers à l'organisation, de les y amener, de les y garder et de les pousser à l'action.

Les événements lui ont donné raison. En cinq ans, tandis que les pessimistes restaient à la tête d'organisations squelettiques et sans influence, l'optimiste, ou plutôt le clairvoyant et actif Marcet, quintuplait le nombre des adhérents de sa Fédération et réalisait une partie du vaste programme qu'il s'était tracé.

La rapide évolution de cette jeune organisation, en pleine période de régression du mouvement syndical, mérite d'être connue des militants ouvriers. Elle sera pour eux d'un enseignement précieux pour l'organisation de leur travail et de leur propagande.

LES DEBUTS DE LA FEDERATION DES MUTILES

La Fédération des Mutilés est toute jeune. Elle fut constituée au lendemain de la guerre, à un moment où les mutilés du travail se voyaient plongés dans la misère la plus noire par la dévalorisation de leurs rentes d'accidentés.

Mais pour bien comprendre le rôle et l'activité de ce groupement, il faut remonter à la loi de 1898 sur les accidents du travail.

La loi du 5 avril 1898

C'est en effet à cette date que fut votée la première loi qui apportait quelque soulagement aux accidentés, aux victimes du travail, ou, pour parler plus exactement, à une partie des victimes du travail, puisqu'elle s'appliquait seulement aux travailleurs des entreprises industrielles. Elle laissait de côté les ouvriers agricoles, les bûcherons, les travailleurs d'entreprises commerciales, les gens de maison, les professions libérales, soit environ la moitié des travailleurs français.

Avant 1898, les travailleurs victimes d'un accident grave ne pouvaient obtenir une réparation qu'en apportant la preuve que l'accident était dû à la faute de l'employeur. Or, comme cette preuve est, dans la plupart des cas, très difficile à établir, les accidentés se voyaient généralement privés de la possibilité de gagner leur vie désormais, sans recevoir la moindre compensation.

La loi du 5 avril 1898 allait atténuer la misère d'un certain nombre. Elle admit qu'en cas d'accident, le patron et l'ouvrier partageraient les risques et qu'en conséquence, l'ouvrier blessé recevrait la moitié de son salaire en cas d'incapacité temporaire. Si l'accident laissait des suites, on allouerait au blessé une rente égale à son salaire multiplié par la moitié du taux d'incapacité professionnelle. Ainsi l'ouvrier à qui l'on aurait reconnu une incapacité de 50 % percevrait une rente égale à son salaire multiplié par 25 %, à condition, toutefois, que son salaire ne fût pas supérieur à 2.400 fr. par an, sinon la portion en excédent subirait une nouvelle réduction.

Quand l'accident entraînait la mort, deux cas à considérer :

1° L'ouvrier était marié : alors sa veuve aurait une pension égale aux 20 % du salaire. S'il y avait des enfants, le premier aurait 15 %, le deuxième 10 %, le troisième 10 %, le quatrième 5 %, et les autres rien.

2° L'ouvrier était célibataire : alors les ascendants n'auraient droit à une pension que s'ils fournissaient la preuve qu'ils étaient à la charge complète de la victime, et qu'ils étaient complètement indigents.

La loi était donc bien imparfaite. Encore était-il, et est-il encore, aujourd'hui, très difficile d'en obtenir l'application en raison d'une procédure lente et parfois coûteuse qui risque de décourager le plaignant. Isolé, le mutilé n'était pas certain d'obtenir la maigre compensation que les législateurs lui avaient permis d'espérer.

Vers une fédération indépendante

Cependant, le besoin d'entente chez les mutilés ne se manifesta que bien plus tard, au lendemain de la guerre.

A cette époque, le coût de la vie avait considérablement augmenté, et tandis que les ouvriers valides arrachaient, par leur action syndicale, des relèvements de salaires, les mutilés continuaient à toucher la même rente, de jour en jour dépréciée.

Mais, objectera-t-on, la même action syndicale qui avait fait aboutir certaines revendications des ouvriers valides, aurait pu obtenir l'amélioration du sort des mutilés.

Certainement. Mais il arrive trop souvent que, dans nos organisations ouvrières, comme dans la société dans laquelle elles évoluent, on s'occupe d'abord des plus pressés, de ceux qui ont su les premiers préciser leurs desiderata et ont manifesté le plus énergiquement leur volonté d'en exiger la réalisation.

Ce qu'il aurait fallu, c'est que les mutilés syndi-

qués s'organisent en sections d'étude aux divers échelons de l'organisation syndicale, qu'ils y précisent leurs revendications particulières, qu'ils appellent à leur aide leurs frères de misère et qu'ils obligent les dirigeants confédéraux à poursuivre une action énergique pour la défense de leurs intérêts.

Parler d'action énergique aux nouveaux adeptes de la paix sociale, les mutilés ne le tentèrent pas tout d'abord. Ils songèrent à s'organiser à part. Les premières manifestations de ce besoin d'union en vue d'une action commune datent de 1918. Nous en avons des échos dans des articles de la *Vague*, en 1918, où Brémont, de Sisteron (Basses-Alpes) appelle les victimes du travail à se grouper; et le premier groupe local de mutilés fut créé à Marseille le 1er décembre 1918 par un aveugle, Christine.

Brémont et Christine ne tardèrent pas à conjuguer leurs efforts et, d'accord avec des camarades de Paris, de Lyon, du Loiret, ils organisèrent le premier congrès interdépartemental qui se tint à Marseille les 24 et 25 juillet 1920.

Les congressistes votèrent les résolutions demandant, pour les mutilés, la majoration des rentes dérisoires qui leur étaient accordées, le relèvement du salaire de base, la révision de la loi de 1898, la rééducation professionnelle.

Les promoteurs du nouveau groupement n'ignoraient pourtant pas la C. G. T. Ils déléguèrent en effet, le camarade Christine au Congrès confédéral d'Orléans pour attirer l'attention des syndicats sur la situation lamentable des mutilés du travail.

Mais eurent-ils l'impression qu'à la C. G. T. on avait des questions plus urgentes à régler que les revendications des mutilés, ou bien crurent-ils qu'un groupement particulariste poursuivrait plus méthodiquement et plus rapidement l'action en faveur de ces revendications, toujours est-il que dès le 23 novembre 1920 ils créaient officiellement leur fédération sous le nom de Fédération Nationale de Défense des Intérêts des Mutilés du Travail. Son siège était fixé à Marseille.

Le premier congrès national de la nouvelle organisation se tint à Saint-Etienne, en 1921. Il groupait une quinzaine de délégués représentant environ 2.500 adhérents. Il décidait la création d'un journal, *le Mutilé du Travail*, qui parut peu après sur petit format.

C'était au moment où la division battait son plein dans les organisations syndicales. Les animateurs de la Fédération des Mutilés devaient déjà se féliciter de pouvoir rester en dehors de ces luttes intestines et d'avoir la possibilité de travailler en paix à l'organisation des plus déshérités des travailleurs. Cette possibilité de travail, ils surent l'utiliser admirablement.

LE DEVELOPPEMENT RAPIDE DE LA FEDERATION DES MUTILES

De Marseille, le siège de la Fédération fut transféré à la Motte d'Aveillans (Isère) en 1922, puis à Saint-Etienne en 1925.

Sous l'impulsion de Raffin Rémy, puis de Marcet, la Fédération gagna bientôt la confiance de l'ensemble des mutilés et s'imposa à l'attention des pouvoirs publics. Chacun de ses congrès successifs : Paris 1922, Limoges 1923, Nancy 1924, Le Havre 1925, Toulouse 1926, Châlons 1927, Clermont 1928, Saint-Etienne 1929 et Lille 1930, a marqué une étape importante dans le développement de cette jeune Fédération.

En 1921, 8.459 timbres seulement avaient été distribués. Par la suite, la progression fut excessivement rapide, ainsi que le montre le tableau suivant :

1922.	22.441	timbres
1923.	73.611	—
1924.	112.381	—
1925.	183.725	—
1926.	255.450	—
1927.	292.680	—
1928.	387.172	—
1929.	700.000	—
1930 (9 premiers mois) . . .	780.000	—

A l'heure actuelle, la Fédération groupe donc environ 100.000 adhérents, dans ses 83 groupements départementaux et ses 1.000 sections locales.

Plusieurs groupements départementaux ont acquis une telle activité, qu'ils ont dû créer des postes de secrétaire juridique permanent. Ce sont : la Loire, le Puy-de-Dôme, les Bouches-du-Rhône, les Vosges, la Seine, le Nord, la Haute-Garonne et la Meurthe-et-Moselle.

Voici, d'ailleurs, la liste des principaux groupements avec le nombre de timbres pris par chacun en 1929 :

Loire.	80.000	Isère.	19.000
Rhône.	50.000	Cher.	18.000
Nord.	27.000	Meurthe-et-Mos..	17.750
Bouches-du-Rh..	25.000	Loire-Inférieure.	17.000
Puy-de-Dôme. . .	25.000	Allier.	16.000
Gard.	24.000	Seine-Inférieure.	15.000
Vosges.	22.000	Algérie.	11.000
Pas-de-Calais. . .	20.000	Hte-Garonne . . .	10.000
Saône-et-Loire . .	20.000	Hérault.	10.000
Seine.	20.000	Hte-Saône.	9.500

Ainsi que le montre le tableau ci-dessus, le groupement de la Loire est le plus important. Il englobe 33 sections locales.

Depuis sa constitution, il a pris 299.034 timbres à la Fédération alors que le Rhône, le groupe qui vient immédiatement après, n'en a pris que 206.600. Viennent ensuite l'Isère, la Saône-et-Loire, la Meurthe-et-Moselle, les Bouches-du-Rhône, avec environ 70.000 timbres chacun.

Pour donner une idée de l'activité des groupements départementaux, voici le nombre d'accidentés qui ont sollicité l'appui de la Fédération, dans le seul département de la Loire, pendant ces trois dernières années :

	1928	1930	1930 (9 mois)
	—	—	—
Accidentés atteints d'une incapacité permanente, qui se sont fait assister par le conseil juridique.	1547	1831	1486
Accidentés atteints d'une incapacité temporaire, pour lesquels une action a dû être engagée en justice.	34	34	36

En ce qui concerne les premiers, un gain de 51.019 fr. 50 a été réalisé sur les rentes offertes par les Compagnies ou les patrons. L'action en faveur des seconds a abouti au paiement de 7.243 fr. de demi-salaires refusés par les Compagnies ou les patrons responsables.

Les ressources financières de la Fédération sont constituées par une carte d'adhésion de 5 fr. et par une cotisation mensuelle de 2 fr. Les grands mutilés et les indigents sont exonérés de tous versement. Le service du journal est fait gratuitement aux adhérents.

En 1929, avec 700.025 timbres et 34.616 carnets distribués, les recettes ont atteint : 492.058 fr. 40.

Les dépenses se sont élevées à : 409.775 fr. 60, dont :

Fr. 55.862,50 pour les appointements du personnel;
82.250,75 pour le journal;
72.714,60 pour les délégations diverses;
46.097 pour achat de meubles;
35.268,70 pour achat de fournitures de bureau;
9.479,90 pour frais de correspondance;
laissant un excédent de 82.282 fr. 80, qui s'ajoute aux 115.800 fr. réalisés par les années précédentes.

Le poste le plus important des dépenses est celui concernant l'impression et l'expédition du journal. Cela se comprend. Une Fédération active doit avoir un organe à sa disposition et en assurer méthodiquement la diffusion.

C'est ce qu'a fait la Fédération des Mutilés. Le petit organe du début est devenu mensuel dès le 1er janvier 1923, avec un format plus grand. Depuis le 1er janvier 1930, il est d'un format égal à celui des grands quotidiens.

En 1929, 594.976 exemplaires ont été expédiés aux divers groupements et un grand nombre a été distribué à travers le pays à titre de propagande. En 1930, le *Mutilé du Travail* tire à 100.000 exemplaires chaque mois.

En 1929, les dépenses pour meubles et fournitures ont été relativement élevées à cause de l'installation de la Fédération dans son nouveau local, au 1er étage de la Bourse du Travail de Saint-Etienne.

Dans ses bureaux, la Fédération a installé pour plus de 200.000 fr. de matériel : tables, classeurs. 200.000 fr. de meubles. Oui, et aucun n'est resté inemployé. Les meubles sont beaux il est vrai, en chêne massif ou en métal, mais Marcet a voulu associer le confortable à l'agréable. Il a eu bien raison, le lieu du travail ne sera jamais assez beau, jamais trop confortable pour l'employé ou l'ouvrier, pour leur santé tout autant que pour le rendement de leur travail.

UNE INSTALLATION MODELE

Trop à l'étroit dans la salle 12, la Fédération obtenait de la municipalité, en 1929, son transfert dans la vaste salle 23 qui s'étendait sur la façade de la Bourse du Travail.

Elle y faisait aménager cinq beaux bureaux et une salle d'attente, tandis que le C. A. de la Bourse du Travail l'autorisait à conserver une salle pour déposer ses archives et une pour l'expédition de son journal.

L'installation des divers services est si parfaite qu'elle mérite d'être signalée. Bien des secrétaires d'organisations ouvrières importantes gagneraient à la visiter et à s'en inspirer pour l'organisation de leur travail.

Le cliché plus loin représente Marcet au travail. Remarquons ce beau bureau en chêne recouvert d'une plaque de verre, cette grande bibliothèque, ce classeur, ce fauteuil-lit sur lequel Marcet a fini sa nuit bien des fois pendant les périodes d'activité intense. Il existe encore à proximité quatre autres bureaux. C'est d'abord le bureau des dactylos du secrétariat; puis la trésorerie fédérale avec ses meubles en acier; ensuite, le service juridique fédéral où sont classés tous les dossiers des affaires traitées et toute la documentation concernant la législation et la jurisprudence, enfin le service juridique départemental où sont reçus les blessés du département dont la Fédération assure la défense.

Dans ces bureaux travaillent huit dactylos et trois secrétaires adjoints. Partout le même confort que dans le bureau du secrétaire : éclairage excellent par de grandes fenêtres qui s'ouvrent sur le cours Victor-Hugo; parquets cirés, murs peints à l'huile, bureaux avec machines rentrantes, nombreux classeurs verticaux et horizontaux.

Tout au fond, se trouve la salle d'attente, une vaste salle où une dactylo, la neuvième, reçoit les blessés et les dirige sur le service qui les intéresse, par un long couloir, bordé sur la droite, de placards et d'un vestiaire. La plus grande partie de la journée, il y a affluence. Il faut attendre. Mais Marcet a prévu cela et il a fait installer une grande table sur laquelle sont déposés de nombreux journaux et revues pour les visiteurs qui attendent leur tour.

La dactylo ne reste pas inactive pendant les périodes de répit. C'est elle qui tire les circulaires et les tracts avec une Rotary électrique.

Dans un coin de la salle d'attente, caché derrière un paravent, se trouve un lavabo avec glace et réchaud à gaz.

Tout a été prévu pour que le travail s'effectue dans les meilleures conditions possibles. L'infatigable Marcet a su se montrer un parfait organisateur.

LES REALISATIONS DE LA FEDERATION DES MUTILES

Car s'il y a de la méthode dans le travail des divers services, il y en a également dans l'organisation de la propagande et dans la préparation de l'action.

Une section désire-t-elle des affiches de propagande? Elle n'a qu'à choisir celle qui lui convient parmi les photos numérotées des différentes affiches qu'a éditées la Fédération, et à en communiquer le numéro d'ordre au bureau fédéral avec le nombre d'exemplaires.

Faut-il organiser une campagne de presse? Le bureau fédéral prépare tous les articles, les envoie aux grands journaux et aux groupements départementaux qui les feront parvenir eux-mêmes aux journaux de leur région.

Les tracts? Ils sont clairs, toujours présentés d'une façon agréable, illustrés quelquefois.

Le journal fédéral? Ici encore présentation impeccable, articles variés et intéressants, illustration, diffusion méthodique.

Marcet a même fait filmer les principales manifestations de mutilés, de sorte que dans le plus petit cinéma de campagne, les groupes ont la possibilité d'attirer l'attention du public sur les misères des victimes du travail.

Si une manifestation est prévue, les sections sont alertées plusieurs semaines à l'avance. Elles reçoivent des affiches, des tracts, un numéro spécial du journal. Aussi la Fédération fait-elle toujours salle comble dans ses meetings, et ses manifestations sont toujours imposantes.

Tant d'efforts ne sont pas restés sans résultat et, d'ores et déjà, la Fédération des Mutilés peut s'enorgueillir de réalisations sérieuses.

Grâce à sa documentation abondante et méthodiquement classée et grâce au concours des nombreux avocats dont elle a su s'entourer, elle assure avec succès la défense des mutilés au cours de leurs démêlés avec les Compagnies d'assurance et avec la justice.

Par son action, elle a réussi à faire relever le salaire de base et à faire majorer les rentes; elle a obtenu le vote de plusieurs lois favorables aux mutilés du travail, entre autres :

La loi du 15 juillet 1926 qui a étendu aux accidentés d'avant 1898 le bénéfice de la loi du 5 avril ;

La loi du 15 août 1929 qui a apporté à certaines catégories de mutilés des allocations supplémentaires;

La loi du 4 mai 1930 qui a institué la rééducation professionnelle gratuite des mutilés du travail;

La loi du 25 juillet 1930 qui accorde aux victimes du travail agricole les mêmes avantages qu'aux victimes du travail industriel.

Mais ces réalisations sont-elles dues exclusivement à son action? D'autres organisations ouvrières, entre autres la C.G.T., n'en revendiquent-elles pas la paternité?

Certes, la C.G.T. s'est également occupée des lois sur les accidents du travail.

Mais a-t-elle agi avec la même vigueur que la Fédération des Mutilés? On n'en a pas l'impression et les mutilés restent persuadés que leur Fédération est, pour le moment, le meilleur défenseur de leurs intérêts; ils ont confiance en elle et ils viennent à elle. Aussi, alors que tant de syndicats voient leurs effectifs rester stationnaires, la Fédération des Mutilés recrute en masse. A Saint-Etienne, au cours de ces dernières semaines, c'est encore à la cadence de cinq à six adhésions par jour que la section départementale progresse. Une telle prospérité est significative.

Mais si la Fédération des Mutilés réussit à conquérir la confiance des mutilés, elle est, par contre, l'objet de certaines critiques de la part de militants d'organisations voisines.

On lui reproche entre autres de trop rechercher le concours d'hommes politiques influents et d'avoir une confiance exagérée dans la possibilité réalisatrice du Parlement.

La Fédération fait, en effet, appel à des personnalités politiques en vue à l'occasion de ses manifestations. Mais est-ce, comme certains l'insinuent, pour faire de la réclame à ces personnalités? Est-ce parce qu'elle est liée à elles?

Non, car la Fédération des Mutilés veille jalousement à son indépendance. Dans ses statuts, elle précise qu'aucun élu politique ne pourra faire partie du Bureau fédéral, ni de la Commission exécutive, et que nul n'a le droit de se servir du titre de ses fonctions en dehors des besoins de la Fédération.

Elle entend conserver toujours son entière liberté d'action. Si à l'occasion d'un meeting, elle fait appel au parlementaire le plus influent du département, Durafour, ou à un homme politique bien connu, Paul Faure par exemple, ce n'est pas dans le but de servir la politique personnelle de ces hommes, c'est simplement pour leur faire constater de près le mécontentement des mutilés, pour les amener à s'associer publiquement à leurs justes revendications et les obliger à s'intéresser à ces revendications d'une façon active.

Il faut considérer que les moyens d'action d'une Fédération de Mutilés indépendante sont un peu différents des moyens d'action de l'organisation syndicale ouvrière.

L'une s'adresse directement au patron pour obtenir une amélioration, l'autre s'adresse à l'Etat. Ce sont des lois qui fixent le taux des rentes, le salaire de base, c'est donc sur ceux qui font les lois et ceux qui les font exécuter que doit porter l'action de la Fédération des Mutilés. D'où la présence de parlementaires dans les meetings, d'où les démarches auprès des gouvernements, et même la présence de représentants du gouvernement aux manifestations et congrès.

Les moyens d'action de la Fédération des Mutilés se rapprochent ainsi bien plus de ceux de la Fédération des fonctionnaires que de ceux d'une Fédération d'industrie.

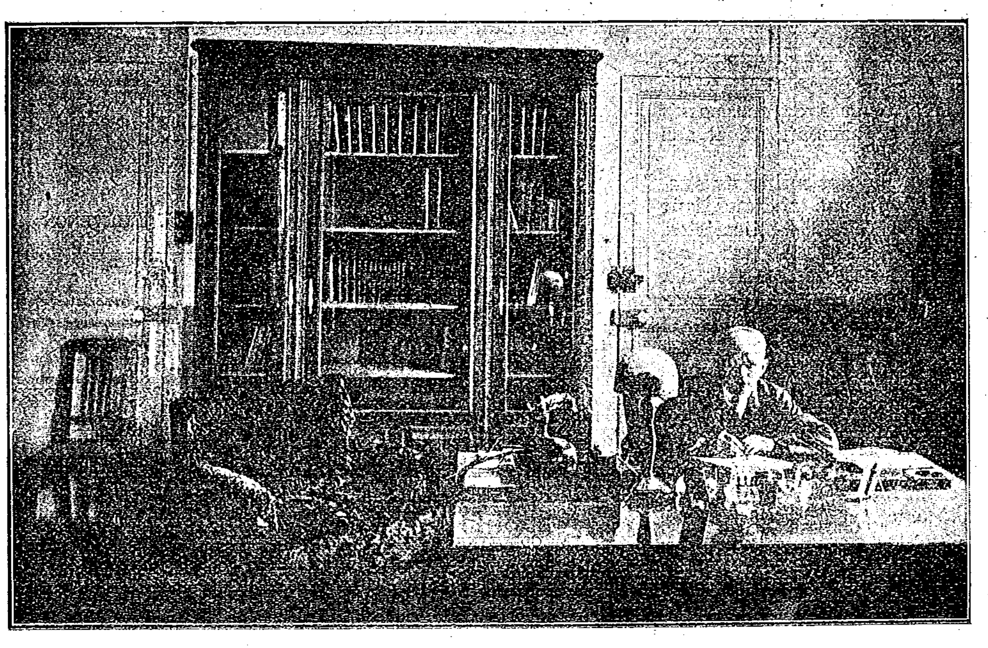
Mais nous sommes obligés de reconnaître qu'à l'heure actuelle, la Fédération des Mutilés a une attitude autrement plus énergique vis-à-vis de l'Etat que la Fédération des Fonctionnaires. Tandis que l'une se borne à parlementer et à reparlementer, l'autre agit avant de parlementer.

Et si la Fédération des Mutilés a réussi à faire constituer à la Chambre un « groupe de défense parlementaire des Mutilés du travail » qui groupe 380 membres, ce n'est certainement pas par le seul effet de ses délégations; c'est bien plutôt parce que ces Messieurs du Parlement savent que la Fédération des Mutilés jouit de la confiance des mutilés, qu'elle a une grande influence sur les travailleurs de ce pays; en un mot, qu'elle est puissante et qu'elle risque ainsi de devenir gênante si on la contrarie trop.

Dans nos démocraties on fait des promesses à tout le monde, mais en définitive, on ne cède qu'aux forts.

LES REVENDICATIONS ACTUELLES DE LA FEDERATION DES MUTILES

Depuis 1927, elle s'attache à faire voter le projet de refonte de la loi de 1898 qu'elle a dressé avec le concours de son Conseil juridique national qui réunissait une quinzaine d'avocats en 1929 et qui en groupe actuellement 50.



Le projet a été discuté à la Chambre dès décembre 1927 (rapport du député Gros) mais il dort au Sénat où le vote de la loi des Assurances sociales a fait oublier les autres lois sociales.

A son dernier Congrès, à Lille, en avril dernier, la Fédération a dressé un programme de revendications dont l'essentiel se trouve résumé dans la résolution qui a clôturé le Congrès.

1° Vote du projet de la Fédération accordant les allocations

spéciales aux grands mutilés et étendant le bénéfice de la loi du rajustement aux mutilés, veuves, orphelins et ascendants non bénéficiaires ;

2° Vote du projet de refonte de la loi du 5 avril 1898 en suspens devant le Sénat depuis 1927;

3° Bénéfice pour les mutilés du travail des emplois réservés, de la réduction des transports; assimilation des orphelins du travail aux pupilles de la nation;

4° Extension de toutes les lois sociales à tous les travailleurs sans distinction, de France ou des colonies, etc...;

5° Extension aux invalides congénitaux, aveugles civils, grands paralytiques, invalides de la marine et autres, de tous les avantages accordés aux mutilés du travail et aux mutilés de guerre;

6° Revalorisation de toutes les rentes dans la proportion de la dévalorisation du franc;

7° Substitution aux Compagnies d'assurances d'une caisse autonome, seule capable de répondre aux revendications légitimes des mutilés du travail et de leurs ayants droit.

Elle a affirmé également sa volonté de lutter pour la prévention des accidentés et elle a approuvé les méthodes d'action et les réformes envisagées par l'Internationale des mutilés du travail.

Nul doute que dans un avenir proche, elle réussisse à arracher de nouvelles améliorations.

LA FEDERATION DOIT-ELLE RESTER EN MARGE DU MOUVEMENT SYNDICAL ?

La Fédération des Mutilés du Travail est en pleine prospérité et elle est appelée à se développer encore. Mais une question se pose. Va-t-elle continuer à agir par ses propres moyens? Va-t-elle rester en marge du mouvement syndical?

La Fédération des Mutilés, nous l'avons vu, n'a pu se développer, dans sa forme actuelle, qu'à cause des divisions ouvrières.

Après la scission de 1921, le mouvement syndical était considérablement affaibli; il perdait un temps précieux à entretenir de vaines querelles intestines.

Les mutilés ne lui firent plus confiance pour obtenir les améliorations urgentes qu'ils réclamaient et ils se groupèrent en une Fédération indépendante.

Une telle orientation n'était pas sans danger. Séparée des organisations syndicales, poussée à des démarches multiples auprès des parlementaires et des gouvernants, obligée de faire appel fréquemment au concours d'hommes politiques, n'allait-elle pas tomber dans le réformisme le plus plat? N'allait-elle pas glisser jusqu'à la collaboration avec des partis politiques et perdre à la fois sa combativité et son indépendance?

Non, car elle sut placer à sa tête des militants syndicalistes éprouvés qui n'avaient pas abdiqué leur idéal syndicaliste et qui ont su rester syndicalistes.

Leur esprit syndicaliste s'est manifesté par l'action vigoureuse qu'ils ont menée depuis bientôt dix ans, par leur souci d'indépendance vis-à-vis des partis politiques, par leur désir d'unité.

Ce désir d'unité nous le trouvons d'abord dans leurs tentatives de réalisation du front unique avec les organisations syndicales, et il a été très nettement exprimé par Marcet au Congrès de Lille (1930).

« Nul plus que moi, a dit Marcet, n'a été partisan que l'œuvre entreprise par notre Fédération soit poursuivie en accord avec toutes les organisations ouvrières, opposant ainsi le bloc des forces ouvrières à celui des Compagnies d'assurances et des organisations patronales.

« Cette union de toutes les forces ouvrières nous eût ainsi permis de résister plus victorieusement que nous ne l'avons fait, et non seulement à l'action des puissances d'argent devant les tribunaux tendant à réduire les droits des victimes d'accidents du travail, mais encore à la formidable offensive déclanchée contre le projet de refonte de la loi de 1898 ».

« A maintes reprises, et depuis le début de notre Fédération, j'ai pour ma part tenté de réaliser cette unité de front qui aurait eu cet autre résultat, de créer une atmosphère favorable à la réalisation de l'unité ouvrière. »

Mais tout effort dans ce sens a été rendu vain par l'opposition systématique des dirigeants des deux C.G.T.

Cependant ce premier échec n'a pas fait perdre à Marcet et à ses collaborateurs leur espoir en l'unité. Ils savent que le bloc des exploités dans une C.G.T. unique s'imposera un jour, et ce jour-là les mutilés iront prendre leur place de combat dans les divers organismes syndicaux.

Marcet l'a encore affirmé à Lille sous les applaudissements à peu près unanimes du Congrès :

« Je ne suis peut-être pas d'accord ici avec tous nos camarades, mais je tiens à dire toute ma pensée sur ce point. Le jour où l'unité syndicale sera reconstituée, où il n'y aura plus qu'une seule C.G.T., ce jour-là la Fédération nationale des Mutilés du travail ne sera plus; elle ne pourra plus garder son autonomie, sa personnalité, son indépendance, qui la fait mouvoir en marge du mouvement ouvrier. Elle rentrera alors dans la C.G.T. unique et deviendra un des services de la grande famille ouvrière enfin reconstituée. »

Tel est l'avenir de la Fédération des Mutilés du Travail. Son entrée dans la C.G.T. unique ne lui enlèvera rien de son activité et lui vaudra l'appui spontané, l'appui complet de tous les travailleurs pour l'aboutissement de ses revendications.

Reste à hâter la réalisation de cette C.G.T. unique. Pour nous il n'y a qu'un moyen, c'est de combattre et d'éliminer les causes qui ont provoqué et qui entretiennent les divisions actuelles : la collaboration des organisations syndicales avec les gouvernements ou avec les partis politiques. Le jour où C.G.T. et C.G.T.U. auront retrouvé leur pleine indépendance, rien ne s'opposera plus au rapprochement des travailleurs qu'elles groupent; l'unité s'imposera naturellement.

La tâche actuelle de tous les vrais unitaires est claire : lutter pour le retour de leur organisation syndicale à l'indépendance. Camarades mutilés qui êtes syndiqués joignez vos efforts aux nôtres, et dans un avenir peut-être plus proche qu'on ne croit, nous aurons la satisfaction de nous retrouver dans notre C.G.T. unique, la plus qualifiée pour défendre les intérêts de tous les exploités.

U. THÉVENON.

Nous avons reçu :

P. FERVACQUE et P. TUGAL : *Le Secret d'Azeff* (Edit. de la Nouvelle Revue Critique).

ED. HERRIOT : *Europe*, 15 fr. (Rieder).

MAX BEER : *Histoire générale du Socialisme et des luttes sociales*, tome II. *Le Moyen Age*, 12 fr. (Les Revues).

MAGDELEINE PAZ : *Frère noir*, 12 fr. (Flammarion).

LYDIA BACH : *Histoire de la Révolution russe*. I. *La Révolution politique*, 30 fr. (Valois).

Pour une éducation ouvrière autonome

L'éducation ouvrière en Angleterre

Après avoir montré (*R. P.* du 1er septembre 1929) les dangers de propager dans la classe ouvrière la culture bourgeoise, au moyen de l'Ecole unique, nous avions conclu que repousser cette Ecole unique n'était qu'une solution négative et qu'il fallait songer à une éducation de la classe ouvrière organisée par elle-même.

Cet effort d'éducation est à peu près nul en France. Mais il a été plus ou moins poussé aux Etats-Unis, en Allemagne et surtout en Angleterre (1). L'expérience de ces pays peut dans une large mesure inspirer l'effort qui s'impose en France.

⁂

L'éducation ouvrière a atteint en Angleterre une extension impressionnante. Le terrain lui a été préparé à travers tout le 19e siècle par diverses tentatives d'éducation d'inspiration religieuse ou... intéressée.

C'est ainsi que dès 1799, les Instituts d'artisans « *familiarisent les ouvriers avec les sciences dont ils voient l'application pratique dans l'exercice de leur profession, afin qu'ils puissent mieux comprendre leur travail, l'exécuter avec plus d'habileté, en perfectionner les méthodes et même les transformer par de nouvelles inventions.* » (Dansette).

Mais ces tentatives aboutissent sans cesse à un échec, soit parce qu'elles s'adressent à un public ouvrier qui n'a point encore reçu les premiers rudiments d'instruction primaire, soit que la classe ouvrière sente obscurément qu'on lui offre une nourriture spirituelle qui ne lui convient pas et qu'elle pense avec Hodgskin qu' « *il serait préférable que les ouvriers fussent privés d'éducation plutôt que de la recevoir de leurs maîtres... Ils n'ont pas à se soucier des recherches du géologue et des savantes classifications du botaniste. Ils doivent déterminer pourquoi de toutes les classes de la société, ils ont toujours été la seule accablée de misère et de pauvreté.*

LA W. E. A.

Les grandes Universités anglaises (Cambridge, Londres, Oxford) depuis une cinquantaine d'années s'efforçaient de porter l'Université au peuple, mais n'atteignaient que la classe moyenne.

Au début du XXe siècle est fondée la W. E. A. (Workers' Educational Association: Association pour l'éducation des travailleurs), mouvement dirigé par un Comité d'universitaires et de militants ouvriers.

Les fondateurs posent les principes suivants : 1° Libre choix des sujets et des professeurs par les étudiants ; 2° Prédominance de la classe sur la conférence.

Le premier principe nous apparaît comme essentiel. Les élèves ouvriers sont des étudiants volontaires à qui il appartient de déterminer ce qu'ils veulent apprendre et comment ils veulent l'apprendre. Leur temps est limité, leur curiosité est dirigée par leur vie même, nulle organisation centrale n'a donc qualité pour dispenser à l'ensemble des étudiants une bouillie tristement uniforme.

Les dirigeants s'efforcent simplement de diriger l'éducation vers trois fins essentielles :

Le développement de la personnalité (former le caractère, stimuler la vie intérieure, élargir le champ de la conscience) ;

La préparation aux responsabilités civiques (apprendre à l'opinion son métier et la préserver des deux grands dangers : léthargie, égarement) ;

Le progrès du mouvement ouvrier (les travailleurs cherchent dans l'instruction les outils qui les aideront à modifier les conditions économiques et sociales de leur classe).

Ces trois buts seront plus ou moins recherchés selon la volonté des étudiants. Ici, le maître choisi sera un socialiste marxiste, ailleurs un économiste très orthodoxe.

Quant à l'enseignement, il cherchera davantage la formation de l'esprit que l'accumulation des connaissances; c'est pourquoi il se servira peu de manuels et l'on ne poussera guère les élèves à prendre des notes écrites. La forme d'enseignement qui est choisie le plus souvent est celle de la conférence coupée et suivie d'une discussion. La méthode inductive est la plus appliquée. La voici caractérisée par un exemple.

Supposons que nous ayons affaire à un groupe d'ouvriers de la laine. On leur explique l'origine de cette matière première, l'histoire de son industrie, les qualités qui en font le meilleur produit pour la confection des vêtements, les méthodes chimiques employées pour la traiter, les principes mécaniques dont les machines utilisées dans les industries de la laine sont les applications, etc. (Dansette).

Pour arriver à la réalisation de ces principes, il est apparu que le meilleur moyen était la création de *la classe tutoriale*. Cette classe groupe deux heures durant, 24 fois l'an, trois années consécutives, des étudiants dont le nombre n'excède pas 32.

Ces élèves étudient sous la direction d'un professeur accepté par eux, *le tutor*, un sujet de leur choix. Chaque classe élit son secrétaire et son bibliothécaire. Le tutor est en général un universitaire, qui gagne ainsi de 60 à 90 livres (environ sept à dix mille francs), mais il ne faudrait pas comparer son rôle à celui d'un professeur de lycée. Dansette peut écrire :

« *Les classes sont des coopératives intellectuelles où chacun doit apporter sa participation. Elles ne*

---

(1) On pourrait s'étonner que parlant des efforts faits pour l'éducation ouvrière dans les autres pays, nous n'étudiions pas ce qui s'est fait en U.R.S.S. Mais si nous nous limitons aujourd'hui à l'œuvre entreprise dans les pays capitalistes dont les conditions économiques et politiques sont suffisamment semblables aux nôtres pour pouvoir guider *matériellement* le sens de notre action, il est dans nos intentions d'aborder l'expérience russe spécialement du point de vue du *contenu* d'un enseignement prolétarien.

Pour cette partie, nous avons utilisé tout particulièrement : *L'Angleterre moderne*, d'André Philip (Orès éditeur); *L'Education populaire en Angleterre*, par Adrien Dansette (Sagot, éditeur); *Education for Emancipation*, brochure anglaise éditée par le N.C.L.C. qu'a bien voulu nous adresser son secrétaire général : J.-P.-M. Millar; et divers renseignements que le camarade Postgate nous a fournis directement.

comprennent pas un tutor et 32 étudiants, mais 33 étudiants et 33 tutors, collègues et égaux. Le tutor a seulement un service particulier à assurer parce qu'il est un étudiant spécialisé. »

Le tutor n'enferme pas à l'avance son cours dans un plan rigide; il doit le façonner à mesure que les étudiants se révèlent à lui dans la discussion. Il cherche à donner aux élèves le goût des travaux écrits; il y parvient à force d'encouragements et de tact dans la correction. Le tutor doit, surtout au début, s'attacher plus au *fond* qu'à la *forme* des travaux écrits, afin de ne pas démoraliser les élèves maladroits.

La variété des sujets traités est étonnante mais la préférence va aux sujets d'économie politique, industrielle et d'histoire sociale, puis de littérature; au troisième rang apparaissent la psychologie et la philosophie, au quatrième l'histoire moderne.

Le mouvement a suivi une progression remarquable :

Années	Nombre de classes	Nombre d'étudiants
—	—	—
1908-09	8	237
1913-14	145	3.176
1924-25	528	10.614

Les 10.614 étudiants de 1925 comprennent : 1.675 instituteurs, 1.501 employés, 653 mineurs, 511 mécaniciens et ajusteurs, 480 métallurgistes, 386 cheminots, 185 ouvriers du textile, 34 postiers. C'est dire que le recrutement des élèves est très éclectique.

Les classes tutoriales ne sont pas les seules fondations de la W. E. A.; elle a organisé également des classes d'un an; 11 écoles d'été; 30 écoles du dimanche et assuré des centaines de conférences. On estime à environ 60.000 le nombre d'ouvriers qu'elle atteint annuellement.

Mais depuis 1925, l'influence de la W. E. A. sur les couches ouvrières a baissé; si elle maintient le nombre de ses élèves, c'est grâce à l'affluence du « *prolétariat en veston noir* »*!* (fonctionnaires, employés.)

Au point de vue de l'organisation, la W. E. A. comprend des sections locales, des conseils de districts et une administration centrale.

L'administration centrale est assurée par les délégués des Trade-Unions, des Clubs et Instituts ouvriers, de diverses Associations chrétiennes, de l'Association des Tutors, de l'Union nationale des Instituteurs, etc... On peut dire d'un mot que les évêques y voisinent avec les leaders du mouvement ouvrier.

Les ressources proviennent des cotisations des élèves (30 à 60 francs), des associations affiliées, des souscriptions, des subventions de l'Etat; le Comité central dispose d'un budget de 4.000 livres (500.000 francs; mais étant donné l'importance des budgets locaux et de districts, ce chiffre ne donne qu'une faible idée des dépenses de l'Association (Les instituteurs-organisateurs sont payés 450 livres par an (56.000 francs) !)

LE RUSKIN COLLEGE

C'est le plus ancien et le plus grand internat du monde ouvrier. Il est administré par un certain nombre de délégués d'associations ouvrières nationales : Conseil général du Congrès des Trade-Unions, Fédération générale des Trade-Unions, Union des coopératives; d'autres organisations ouvrières sont représentées en fonction de leur cotisation annuelle.

L'enseignement dure deux ans et le prix de pension vaut 100 livres par an (12.500 francs). La plupart des étudiants sont des boursiers envoyés par les organisations ouvrières. Au printemps de 1926, sur 24 pensionnaires il y avait 5 employés, 4 ouvriers de l'acier et du coton, 2 manœuvres, 2 postiers, etc...

Les études visent surtout à donner « une éducation ouvrière » (économie politique, histoire économique, mouvement ouvrier, histoire sociale et politique, administration publique...)

Le Ruskin College reçoit nombre de bons élèves des classes tutoriales qui souvent se destinent à devenir à leur tour des tutors. En plus, il organise des cours par correspondance.

N. C. L. C.

En 1908, le Ruskin College n'était point organisé sur les bases actuelles; il était une œuvre essentiellement universitaire. Les étudiants mécontents et en majorité socialistes fondèrent la *Plebs League* pour resserrer les liens du collège avec le mouvement travailliste. Ce mouvement aboutit à une scission et à la fondation à Londres en 1909 du *Central Labour College*, qui prétend diffuser la pensée marxiste.

Les classes imbues de cet esprit (*Independant Education*) se multiplient surtout après la guerre et en 1921 se fédèrent en un Conseil National (National Council of Labour Colleges : N.C.L.C.), où sont représentées les diverses Unions.

Les *Labour colleges* sont répartis en douze régions où un secrétaire permanent organise, avec l'appui d'un Conseil régional, des cours, des écoles du dimanche, des conférences. Ils sont entièrement financés par le mouvement ouvrier *et ne reçoivent pas de subvention de l'Etat ni des autorités scolaires locales.* (Les *Bricklayers* (sorte de maçons) se taxent 1 fr. 50 l'an et leur syndicat verse ainsi plus de 250.000 annuellement).

Le nombre des Unions adhérentes n'a cessé de croître; il a passé de 9 en 1923 à 32 en septembre 1928, ces 32 Unions groupant deux millions de membres. Les classes sans internat sont très nombreuses; de 529 en 1922-1923, elles ont atteint 1.234 en 1925-1926 pour redescendre à 1.102 en 1927-1928; cette dernière année elles se sont adressées à 27.147 élèves.

Les cours par correspondance touchèrent la même année près de trois mille étudiants et les cours supplémentaires du dimanche plus de sept mille étudiants.

Dans les classes du N.C.L.C. on étudie essentiellement :

L'histoire industrielle (les transformations apportées par l'outil dans la vie sociale) ;

L'économie politique (étude des lois sur lesquelles sont basées la production et la répartition des richesses) ;

La géographie économique (connaissance de la surface de la terre et des ressources qu'elle offre et l'influence exercée par elles sur la vie et l'activité humaines) ;

L'histoire du Trade-unionisme;

La science de raisonner.

L'éducation donnée par le N.C.L.C. tend résolument à servir la classe ouvrière. Apprendre n'est point une fin en soi, c'est un moyen de transformer le monde. La science désintéressée n'est pour le travailleur qu'un stupéfiant comme l'alcool. Aussi toute étude tend-elle à expliquer les faits quotidiens : « Y aura-t-il toujours une classe qui travaille et une classe qui ne travaille pas? Les salaires élevés produisent-ils les prix élevés? Le chômage est-il inévitable ? » etc...

Le N.C.L.C. résume ses conceptions dans la formule « *Education pour la Révolution* ».

Etant donné ses préoccupations utilitaires, le N.C.L.C. cherche à faire pénétrer un enseignement élémentaire dans les masses travailleuses, ce qui ne l'empêche pas de destiner un enseignement supplé-

mentaire à une minorité de travailleurs. La formation des professeurs prend une importance considérable car le N.C.L.C. préfère avoir des professeurs sortis des rangs ouvriers que des universitaires. A l'exception de quelques-uns, les professeurs, sortis des collèges ouvriers, n'enseigneront qu'un soir ou deux par semaine; ils retourneront à leur travail et conserveront l'expérience quotidienne de l'atelier ou du chantier — ce qui les conservera semblables à leurs élèves et fidèles à leur classe.

Ajoutons que le N.C.L.C. édite des livres (manuels) établis avec beaucoup de soin et qu'il contrôle la revue *The Plebs*, revue très soignée au tirage important.

Le Labour College de Londres

Comme la W. E. A. s'appuie sur le Ruskin College, le N.C.L.C. a son enseignement supérieur dans le Labour College de Londres.

Nous donnons ici la traduction pure et simple d'un texte anglais extrait d'une brochure du N.C.L.C.

Le Labour College à Londres est un internat pour trade-unionistes. Son but est de faciliter la création d'une vraie éducation de la classe ouvrière, d'abord dans les sciences sociales comme un moyen d'atteindre à une compréhension plus efficace et plus profonde des forces présentes qui s'affrontent dans la lutte actuelle industrielle et politique contre le capitalisme, et ensuite d'armer les ouvriers organisés des connaissances nécessaires en vue d'une organisation plus savante ayant pour objet l'établissement d'un nouvel ordre social.

La méthode employée dans l'approfondissement des sujets faisant partie du programme est d'appliquer à l'étude des sciences sociales les méthodes qui se sont montrées si efficaces dans l'étude des sciences naturelles, et que Marx a démontré être également efficaces dans l'étude de la sociologie.

(Les principaux sujets d'études sont ceux que nous avons déjà indiqués mais évidemment approfondis. On y ajoute un cours de grammaire et composition et d'art oratoire.)

Constitution. — Suivant le but général et la façon de voir du Collège, il a été reconnu dès le commencement qu'il était avant tout nécessaire de rester indépendant de toute organisation soumise directement ou indirectement aux influences des capitalistes. Aussi le collège est constitué suivant les mêmes principes sains que les organisations ouvrières industrielles et politiques, et il appartient uniquement et est uniquement contrôlé par l'Union nationale des Cheminots et la Fédération des mineurs du Pays de Galles.

La N.U.R. (cheminots) ainsi que la S.W.M.F. (mineurs) ont l'une et l'autre deux élèves internes pendant deux ans d'études et de pratique. En outre, d'autres Trade-Unions fournissent des bourses et prennent part aux travaux éducatifs du collège. Le coût d'une bourse d'interne est de £ 125 par année scolaire.

L'année scolaire commence à la mi-septembre et se clôt fin juillet. Deux vacances : Noël et Pâques.

Elèves externes. Le prix pour les externes est de £ 25 par année scolaire. Ces élèves ont droit à toute l'instruction et à toutes les facilités d'éducation des autres élèves, mais ils n'ont droit ni à la pension ni au logement.

Allocations aux élèves. La N.U.R. (cheminots) et la S.V.M.F. (mineurs) et d'autres Unions donnant des bourses pour les collèges ont la coutume de donner aussi des allocations à leurs élèves pour *a)* manuels; *b)* billets de chemin de fer aux vacances; *c)* dépenses personnelles.

Les élèves du Labour College sont en grande majorité fidèles à l'enseignement reçu. Sur 115 élèves de 1924, 22 sont retournés à leur travail sans exercer de fonction politique ou sociale, 14 ont été perdus de vue, tous les autres — 79 — exercent des fonctions dans le mouvement ouvrier ou éducatif; l'un d'eux, Frank Hodges, est devenu ministre travailliste et a fort mal tourné.

L'Etat et l'Education ouvrière

Imprégnés d'un libéralisme qui, en France peut nous étonner, « *les éléments clairvoyants des classes dirigeantes voient dans l'extension de l'enseignement supérieur aux travailleurs un moyen de maintenir l'équilibre social en évitant d'exagérer l'antagonisme des classes.* »

Aussi l'Etat anglais accorde-t-il largement son aide financière à la W. E. A.; le Ruskin College, les Classes tutoriales, même celles où les tutors sont d'esprit socialiste sont subventionnés. Le Board of Education (quelque chose comme notre ministère de l'Instruction publique) refuse ses subsides aux Eglises et aux partis, mais il subventionne l'éducation populaire *qui en est digne* (!). Son assistance financière se double donc d'un contrôle exercé par des inspecteurs. Aujourd'hui il accorde aux Commissions mixtes qui assurent l'organisation des classes tutoriales, une subvention globale de 60 livres (7.500 francs) par session et par classe à certaines conditions d'assiduité et de niveau correspondant à des examens universitaires.

Les autorités scolaires locales apportent également leur appui financier aux cours divers et accordent des bourses pour les écoles d'été et les internats ouvriers.

On remarquera soigneusement que le mouvement dirigé par le N.C.L.C. ne jouit pas des subventions gouvernementales. Voici à ce sujet la traduction d'une note tirée de la brochure du N.C.L.C. dont nous avons déjà parlé.

« Le développement du I.W.C.E. a attiré l'attention de la classe gouvernante avec ce résultat que les fonds fixés par l'Etat pour subventionner l'éducation des adultes du genre qui sert pour sauvegarder le capitalisme, ont été rapidement augmentés. Suivant les statistiques du D[r] Basil Yeaxlee, le dernier budget du ministère de l'Instruction prévoit £ 32,000 pour l'éducation des adultes, au lieu des £ 17,500 allouées il y a cinq ans.

L'édition de 1925 de cette brochure rendait compte de l'attaque faite contre le N.C.L.C. par Lord Eustace Percy, ministre de l'Instruction. Depuis lors, un petit chapitre intéressant est venu s'y ajouter qui nous apprend comment la classe gouvernante comprend actuellement que la censure (ou contrôle) de l'éducation fournit une arme bien plus puissante que la censure de la presse.

Il y a un an ou deux, grâce à l'appui du County Council, un certain nombre de gens enthousiastes, partisans du Labour College, obtinrent du Carmartheshire County Council d'établir des classes suivant les programmes du Labour College avec des instituteurs et des manuels du Labour College. Par la suite ces classes furent portées au nombre de douze. Cependant l'inspecteur de Sa Majesté signala ces faits au ministère de l'Instruction scandalisé, et par la suite l'inspecteur en personne informa le County Council que nulle subvention ne serait donnée à l'avenir à moins que les classes ne fussent dirigées suivant les programmes de la W.E.A. Les instituteurs furent soigneusement « sondés » mais eurent le mérite de refuser, et le résultat de cet incident fut que les classes du « Labour College » furent fermées. »

LE N. C. L. C. RIVAL DE LA W. E. A.

Entre les deux organisations pour l'Education ouvrière, un antagonisme existait dès la formation du Labour College, puisque sa création était une réaction contre la domination universitaire — et bourgeoise — sur le Ruskin College.

Le N.C.L.C. a réagi contre les méthodes de la W.E.A. en choisissant des professeurs ouvriers par opposition aux universitaires, et en établissant ses programmes de telle sorte que l'Etat soit dans l'obligation de lui refuser ses subsides. De cette indépendance, le N.C.L.C. tire un gros argument de propagande auprès des Trade-Unions.

L'opposition des méthodes d'enseignement est très marquée.

Le N.C.L.C. reproche à la W.E.A. de donner une éducation de caractère bourgeois, qui ne se soucie pas de servir systématiquement la classe ouvrière.

La W.E.A. considère que le N.C.L.C. ne donne pas vraiment une *éducation* mais se livre simplement à la propagande marxiste. C'est aussi l'avis de Philip :

« *Ruskin College et Labour College représentent deux tendances divergentes, deux conceptions opposées de l'éducation ouvrière; le premier cherche surtout à faire penser les élèves, il les oblige à se faire une opinion personnelle; le second tendrait facilement à faire dominer le dogme marxiste et à mêler l'étude des faits économiques avec une pseudo-philosophie matérialiste.* »

Dansette partage cette opinion. Pourtant il consacre un chapitre à présenter — avec impartialité et compréhension — le point de vue du N.C.L.C. :

« *Les systèmes d'éducation sont des produits de l'évolution historique qui travaillent toujours en faveur d'une certaine conception sociale. La partialité est leur qualité essentielle. Notre éducation ne prétend pas échapper à la règle. Elle n'est pas l'application d'une théorie. Elle n'est pas un processus de la raison pure. Elle sort des faits comme le Labour Party et les Trade-Unions en sont sortis. Elle tend vers la même fin qu'eux.*

Toutes les idées, toutes les théories sont de la propagande de partisans. Vous enseignez l'astronomie, la physique, la chimie, la botanique, la zoologie, la biologie, l'anthropologie, soit du point de vue de la genèse, soit de celui de l'Evolution. Vous étudiez l'histoire du point de vue de la théorie des grands hommes, de celui des grands idéaux ou de celui de la sociologie moderne et du socialisme. Vous exaltez l'exploiteur, vous glorifiez le militariste et l'aventurier de la politique ou, au contraire, vous analysez l'action des masses populaires... Votre sociologie est statique ou dynamique; ses propositions sont individualistes, philanthropiques ou socialistes. Votre point de vue colore l'analyse ou la description de tout problème social, économique ou politique. »

C'est là un débat qui n'est pas prêt d'être épuisé et qui est d'une importance primordiale. On comprendra qu'en l'occurrence nous ne nous situions pas; pour le faire, il faudrait avoir jugé dans ses nuances les plus intimes les deux enseignements, besogne d'autant plus ardue qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre homogènes et que, par exemple, celui que dispense la W.E.A. est extrêmement différent selon les tutors librement choisis.

Théoriquement, nous pensons avec le N.C.L.C. que l'opposition faite — par exemple par Philip — entre éducation et propagande, est bien superficielle. Toute éducation est une propagande. Toute propagande est une éducation. Lorsque la propagande, par sa mauvaise foi, cesse d'être une éducation — c'est le cas de l'*Humanité* — elle cesse en même temps d'être une propagande qui porte : la décadence du P.C. et de la C.G.T.U. en est une preuve saisissante.

L'opposition des méthodes du N.C.L.C. et de la W.E.A. a eu du moins des résultats très nets. Le N.C.L.C. s'est imposé dans les Trade-Unions ouvrières. Dansette note ainsi ses progrès :

« *D'octobre* 1924 *à mai* 1925, 11 *Unions adoptent les plans d'éducation du N.C.L.C.; aucune, ceux de la W.E.A. En octobre* 1925, 21 *Unions, ayant un effectif total de* 1.160.000 *membres collaborent avec la N.C.L.C., et* 7 *Unions comptant* 568.000 *trade-unionistes avec la W.E.A. Vingt-cinq Unions envoient en tout* 34 *étudiants au L.C. de Londres; neuf Unions seulement n'en ont que six au Ruskin College.* »

Cette croissance du N.C.L.C. n'a fait que se poursuivre puisqu'en septembre 1928, elle était soutenue par 32 Unions groupant deux millions de membres. (Nous n'avons pas de chiffres récents pour la W.E.A.)

Ajoutons que l'action du N.C.L.C. a encore obtenu un autre résultat. Par la concurrence dressée contre la W.E.A., il a obligé cette dernière à évoluer dans le sens ouvrier pour ressaisir son influence sur le mouvement. C'est ainsi que sitôt après la création du Labour College de Londres, le Ruskin College, d'universitaire qu'il était, est passé sous l'influence trade-unioniste.

LE TRADE-UNIONISME ET L'EDUCATION

Le Trade-unionisme devait ressentir la nécessité d'une formation élevée pour les militants, tant pour assurer la gérance des fonds trade-unionistes, que pour l'application des lois d'assurance, des lois sur le chômage, que pour la conduite des négociations, la préparation des grèves.

Le Congrès des Trade-Unions convaincu de l'utilité de l'éducation ouvrière, s'est trouvé devant les deux organisations concurrentes. En 1920 et 1921 ce Congrès se lie avec la W. E. A. par différentes commissions.

Mais c'est l'heure de la croissance vigoureuse du N. C. L. C. qui attaque vigoureusement les commissions créées. Les progrès du N. C. L. C. dans les unions forcent le Congrès des Trade-Unions à trouver un compromis entre les tendances opposées. Finalement est créée une *Commission Consultative de l'Education;* elle comprend cinq représentants du Congrès, un de chaque union ayant un plan d'éducation (c'est-à-dire liée à la W.E.A. ou au N.C.C.L.), deux de la Commission Centrale de l'Education Coopérative, deux du N.C.L.C., deux de la W.E.A., un du Labour College de Londres, un du Ruskin College.

La formule d'accord fut laborieuse à trouver. En 1925, elle fut votée par le Congrès. Le projet adopté crée une Commission Nationale des Organisations de l'Education et des commissions régionales. La Commission Nationale assure la direction du Ruskin College et du Labour College de Londres. Le Conseil général des Trade-Unions sera plus largement représenté dans tous les organismes directeurs du N.C.L.C. et de la W.E.A.

Mais le plan laisse leur liberté d'action aux organisations adhérentes. Elles peuvent continuer leur propagande. Elles s'engagent à ne pas suspecter mutuellement leur bonne foi. En cas de difficultés entre elles, l'organisme qui tranchera est le Conseil Général des Trade-Unions.

Comme on le voit, le mouvement d'éducation ouvrière en Angleterre, après des débuts sporadiques, marche vers une organisation d'ensemble qui respecte les diverses tendances. B. GIAUFFRET.

SEPT DOCUMENTS SUR UNE ENQUÊTE AVORTÉE

Le Populaire, la C.G.T. et l'Unité syndicale

I

Le questionnaire de Dunois

Voici le texte du questionnaire qui fut adressé à un certain nombre de militants syndicalistes, tant de la C.G.T. que de la C.G.T.U. et des organisations autonomes, par Amédée Dunois en vue de l'enquête sur l'unité syndicale projetée par le Populaire, *le quotidien socialiste :*

Tenez-vous pour *nécessaire* et pour *urgente* — en raison notamment des progrès de la concentration capitaliste et de la force grandissante du syndicalisme patronal — la reconstitution de l'unité syndicale?

La croyez-vous immédiatement possible?

Si oui, quelles *méthodes* vous semblent particulièrement recommandables, non seulement pour mettre fin à la guerre civile où s'épuisent les syndicats, mais pour engager et mener à bien la campagne unitaire?

Pensez-vous que la *motion d'Amiens* qui tendit en son temps à affranchir les syndicats de toute subordination étrangère, soit le signe sous lequel puisse s'opérer le rassemblement de tous ceux — confédérés, autonomes, unitaires — qui veulent en finir avec la dispersion syndicale? En d'autres termes, peut-on dire que la route de l'unité passe par la motion d'Amiens?

II

La résolution de la C. A. de la C. G. T.

Le Peuple *du 16 octobre publiait le compte rendu suivant de la réunion de la Commission administrative de la C.G.T. :*

Réunie le 14 octobre, la commission administrative de la C.G.T. s'est entretenue des diverses conversations qui ont eu lieu avec les représentants des organisations des P.T.T. en vue de l'accord à établir au Comité fédéral national du 20 octobre.

La C. A. prit ensuite connaissance d'un questionnaire adressé à des militants confédérés au nom d'un journal politique et qui constitue une intolérable ingérence dans la vie de la C. G. T.

Elle prit la décision d'adresser une protestation au représentant du parti politique sous l'autorité duquel est placé ce quotidien.

Le secrétaire général fait ensuite un exposé de la crise économique internationale et des graves conséquences qu'elle produit au point de vue social. La Fédération syndicale internationale, en accord avec l'Internationale socialiste, a constitué une commission de chômage et les deux commissions se réuniront ensemble à Cologne les 27, 28 et 29 octobre, pour examiner la situation et les mesures impérieuses qu'elle exige.

De son côté, le Bureau international du Travail a constitué également une commission chargée d'étudier cette grave question et de réunir tous les éléments d'information susceptibles d'en favoriser la solution.

La C. A., en présence de l'autorité qui s'exerce arbitrairement en Pologne, de l'atteinte qui est portée aux droits élémentaires des organisations de défense ouvrière et de progrès social, proteste vivement contre la persécution et les violences auxquelles se livre un pouvoir soutenu par les forces réactionnaires de cette nation.

Elle exprime aux travailleurs polonais et à tous les hommes qui se dressent courageusement devant cette honteuse tyrannie, ses sentiments de solidarité et sa vive sympathie.

III

La réponse du directeur du "Populaire"

Le lendemain 17 octobre, Léon Blum commentait en ces termes le communiqué de la C.A. de la C.G.T.:

Nous n'avons, au nom de la rédaction du *Populaire*, qu'un mot à répondre à nos camarades de la C.A. de la C.G.T.

Le questionnaire visé concernait une enquête projetée sur l'Unité syndicale, et il avait été adressé aux représentants les plus en vue des organisations ouvrières.

Quoi de plus naturel pour un journal qui s'adresse à la classe ouvrière, au nom du Parti qui la représente sur le terrain politique, que de vouloir *informer* ses lecteurs de l'état actuel d'un problème qui a, depuis des années, et dans tous les pays, suscité l'intérêt le plus passionné du prolétariat.

Quoi de plus naturel, pour procurer à nos lecteurs ces informations, que de les puiser auprès des militants syndicalistes eux-mêmes ?

Ce n'est, à aucun point de vue, « s'ingérer » dans les affaires intérieures d'une organisation, dont le Parti socialiste a toujours reconnu l'indépendance, et dont il a toujours appuyé les efforts.

IV

Devant le Conseil National socialiste

Le communiqué de la C.G.T. donna lieu au Conseil national du parti socialiste, réuni le 19 octobre, à une discussion assez vive, dont seule la Vie Socialiste *de Renaudel a publié un compte rendu détaillé, dans son numéro du 25 octobre :*

A la fin de la séance du matin, Marquet avait amorcé la question soulevée par un récent communiqué de la C.G.T. et auquel Léon Blum avait fait une rapide réponse dans le *Populaire*.

La discussion s'annonçant assez longue, il fut décidé de la reporter au début de l'après-midi, ce qui fut fait. Et la séance reprit sous la présidence de Vincent Auriol, que remplaça un peu plus tard notre ami Morizet.

De quoi s'agissait-il?

Le citoyen Amédée Dunois, revenu au Parti, il y a quelques mois, par le canal de la 5e section, aurait été chargé, sans que soit consulté le conseil de direction et d'administration du *Populaire*, d'une enquête à faire auprès de militants syndicaux et relative à l'unité syndicale.

Oui ou non, le citoyen Dunois a-t-il reçu cette délégation? demande Marquet.

Zyromski, qui a le contrôle et la responsabilité de l'orientation de la page sociale dans le *Populaire*, tient à répondre avant même Léon Blum, directeur politique.

Zyromski rappelle l'importance de ce problème de l'unité syndicale. Et, ajoute-t-il, comme on avait déjà songé à Dunois pour faire une autre enquête sur l'attitude des jeunes intellectuels vis-à-vis du socialisme, j'ai pensé que « *lui, qui est un militant syndicaliste* »...

GRUMBACH. — *C'est un peu fort!*

ZYROMSKI. — *... j'ai pensé qu'il pourrait très bien s'occuper également de cette enquête.*

Ainsi, continue Zyromski, j'ai rencontré un jour Dunois et le lui ai proposé. Il a accepté, a décidé de préparer un projet de circulaire qu'il a soumis à Zyromski. Les principales questions étaient les suivantes : l'unité est-elle urgente? est-elle possible? par quels moyens? Que pensez-vous de la motion d'Amiens?

Zyromski trouva le questionnaire « *acceptable* » et comme, en même temps, Dunois lui avait soumis le nom d'un certain nombre de syndicalistes susceptibles d'être interrogés, Zyromski trouvant que Dunois en avait peut-être un peu trop pris parmi les noyaux oppositionnels de la C.G.T.U., prit sur lui-même d'ajouter certains noms de camarades de la C.G.T. Sur ce, les vacances vinrent. Zyromski n'eut pas l'occasion de revoir Dunois et, il y a quelques jours, parut le fameux communiqué de la C.G.T.

— *Voici les faits,* dit Zyromski, *passons maintenant aux explications.*

Il semble que l'on considère le choix de Dunois comme une « *erreur* », comme une « *monstruosité* »? Le communiqué de la C.G.T. ne touchant pas au nom de l'enquêteur, Zyromski estime qu'il ne vise que le sujet de l'enquête et qu'il aurait donc vu le jour quand même.

Et puis, on reproche souvent à la page sociale d'être trop scientifique d'allure, ennuyeuse; il y avait là l'objet d'une enquête intéressante. Enfin, même quand il était communiste, Dunois n'a jamais été, comme d'autres, injurieux à notre égard. Et c'est au surplus un excellent journaliste.

Puis, Zyromski tient à déclarer une fois de plus quelle conception il se fait de la page sociale du *Populaire*.

— *Il faut que le Parti considère la C.G.T. comme l'organisation syndicale « régulière ». D'accord; à cela, je crois n'avoir jamais failli! Mais si l'on veut que la page sociale soit le calque de la politique de la C.G.T., non!*

Léon Blum regrette qu'on ait apporté devant le Conseil national un fait qui reste du ressort du Conseil d'administration du journal et qu'il faut réduire d'ailleurs à ses proportions véritables. Jouhaux a d'ailleurs adressé à Paul Faure une lettre cordiale et amicale que Blum a communiquée au Conseil d'administration.

Léon Blum considère enfin que c'est une erreur de la part de la C.G.T. d'avoir vu là un attentat à son indépendance.

Il n'en reste pas moins que nos amis vont s'efforcer de ramener le débat sur son véritable terrain.

Renaudel pense qu'il y a à la fois une question personnelle et un problème général. Pour sa part, il est en bons termes avec Dunois, mais c'est une autre affaire et qui n'a pas à être confondue quand il s'agit d'une action politique.

— *Pourquoi avoir pensé à Dunois, indépendamment de ses qualités de journaliste? Bouyer aussi est un excellent journaliste; pourquoi ne l'avoir pas choisi pour une enquête d'ordre syndical?*

Quelle arrière-pensée avait-on en choisissant Dunois? Pourquoi l'introduire au *Populaire* à l'occasion d'une enquête, quand on sait surtout que le Parti avait déjà eu, il y a quelques mois, à s'occuper de certains projets relatifs à Dunois et au *Populaire*?

Quant à ce qui est d'une subordination du Parti à la C.G.T. ou réciproquement, Renaudel n'y saurait naturellement jamais penser, mais il est de toute importance que le Parti et la C.G.T. restent « *en accord constant* ».

Ce n'est pas faciliter cet accord que d'envoyer un questionnaire sur un sujet que la C.G.T. a elle-même tranché et où elle peut craindre qu'on se propose de la faire revenir à d'autres vues, et de lui dépêcher un camarade avec lequel elle a été nécessairement en difficulté quand il participait ailleurs aux mouvements et à la division contre elle.

Jean Longuet apporte avec une louable vigueur toutes les ressources de l'amitié personnelle qui le lie à Dunois pour le défendre, mais tout de même exagère-t-il un peu dans certaines affirmations. Lorsqu'il dit, par exemple :

— *... Dunois n'a, ni plus ni moins que des milliers d'autres, été entraîné et trompé par l'illusion du bolchevisme...*

... Il semble que la position qu'occupait Dunois dans le mouvement socialiste ne permet de l'excuser au même titre que des « *milliers d'autres* », de s'être trompé... surtout pendant dix ans.

Ernest Lafont ne laisse d'ailleurs pas passer les paroles de Jean Longuet.

— *Pas d'assimilation! et quant à moi je n'ai jamais été un employé de l'ambassade,* lance-t-il du fond de la salle.

Jean Longuet continue son plaidoyer en déclarant qu'en ce qui concerne la désintoxication bolcheviste, « *la question du temps ne fait pas grand' chose* », que ce qui compte, c'est la sincérité du camarade qui revient chez nous, et aussi « la valeur de l'intellectuel »! Et de déclarer au milieu de « mouvements divers » :

— *Un homme qui a écrit la préface à* La Commune *de Lissagaray fait honneur au Parti!*

Enfin Longuet prétend que certains jugent différemment les anciens communistes selon la tendance dans laquelle ils se placent en revenant au Parti.

Emile Kahn entend bien qu'il vient d'être fait là, sans doute ,allusion à Frossard. Mais, tout de même, Frossard a quitté le bolchevisme un an après la scission. Il a eu le tact de rentrer obscurément, discrètement, et de rester ainsi simple militant pendant cinq ans.

Mais Dunois ? Qu'on se rappelle cet article-manifeste qu'il a publié dans la *Bataille socialiste* avant même son retour à la 5e section. Quel article d'orgueil : je reviens dans votre parti, disait-il en substance, parce qu'il a besoin d'un « redressement » et je suis à votre disposition pour vous y aider. Et c'est à Dunois qu'on s'adressait pour cette enquête? Tout de même!

Et Kahn d'évoquer encore le discours, plus lointain, de Dunois, à cette assemblée générale des actionnaires de l'*Humanité* qui suivit la scission et où notre journal devait nous être volé par les bolchevistes.

Grumbach, à son tour, s'est dressé.

— *L'idée de l'enquête? excellente; celle de la personne? exécrable; le questionnaire? Hum!... médiocre.*

Dunois a joué dans la scission syndicale, aux côtés de Monatte et de Rosmer, un rôle encore plus décisif et pire que dans la scission politique.

— Je suis convaincu, quoi qu'en pense Zyromski, que la C.G.T. n'aurait pas passé son communiqué s'il ne s'était agi de la personnalité de Dunois; elle n'a pas voulu le nommer et mettre son nom en cause parce que c'était délicat; mais c'est pourtant cela, Zyromski, et je donnerais tort à la C.G.T. si elle ne l'avait pas fait seulement pour cela.

Après une courte explication de Marquet, dans le même sens, il est décidé que la question serait réglée par le Conseil d'administration du *Populaire.*

V

Un article de Piquemal

Sous le titre « Les adversaires de l'Unité se démasquent », le camarade Piquemal a publié dans le « Fonctionnaire Syndicaliste » du 20 octobre l'article suivant dont Jouhaux devait faire état par la suite au Comité national de la C.G.T.

Les camarades qui ne sont pas encore édifiés sur le sectarisme des grands lamas de la C.G.T. vont être, cette fois, définitivement éclairés. Après l'incident qui vient de surgir, ils comprendront mieux les véritables raisons des conditions spéciales d'affiliation imposées en 1927 aux fonctionnaires. En outre, ils se rendront davantage compte de la situation qui serait faite aux groupements autonomes en cas de réintégration au sein de la F. des F.

Un journal — le *Populaire,* pour ne pas le nommer, journal qui accueille les communications de la Fédération autonome, tandis que le *Peuple,* organe de la C.G.T., les écarte systématiquement — décide d'ouvrir une enquête sur les possibilités de la reconstitution de l'unité syndicale. A cet effet, il envoie aux principaux militants du mouvement syndical — confédérés, autonomes et unitaires — le questionnaire suivant :

« Tenez-vous pour nécessaire et pour urgente — en raison notamment des progrès de la concentration capitaliste et de la force grandissante du capitalisme patronal — la reconstitution de l'unité syndicale?

« La croyez-vous immédiatement possible?

« Si oui, quelles méthodes vous semblent particulièrement recommandables, non seulement pour mettre fin à la guerre civile où *s'épuisent les syndicats, mais pour engager et mener à bien la campagne unitaire?*

« Pensez-vous que la *motion d'Amiens* qui tendit en son temps à affranchir les syndicats de toute subordination étrangère, soit le signe sous lequel puisse s'opérer le rassemblement de tous ceux — confédérés, autonomes, unitaires — qui veulent en finir avec la dispersion syndicale? En d'autres termes, peut-on dire que la route de l'unité passe par la motion d'Amiens? »

Voilà un questionnaire honnête auquel tout militant qui a le sens syndicaliste, se doit de répondre. Tel n'est pas l'avis de la C.G.T. Dans un communiqué fait à la presse, la Commission administrative de la Centrale réformiste condamne nettement l'initiative du *Populaire* dans les termes suivants :

« La C.A. prit ensuite connaissance d'un questionnaire adressé à des militants confédérés au nom d'un journal politique et qui constitue une intolérable ingérence dans la vie de la C.G.T.

« Elle prit la décision d'adresser une protestation au représentant du parti politique sous l'autorité duquel est placé le quotidien. »

Intolérable ingérence... Défense au *Populaire* de poser le problème de l'unité autrement que ne le conçoit l'église de la rue Lafayette. En dehors des militants confédérés, il a osé s'adresser aux autonomes et aux unitaires. Crime d'hérésie. S'il avait limité son enquête aux milieux bien pensants en s'en tenant au dogme de l'unité par la disparition de tout ce qui n'est pas réformiste, le journal en question n'aurait eu que des approbations confédérales. Mais parler du regroupement des éléments de toutes les tendances sous le signe de la Charte d'Amiens, rechercher les moyens de mettre un terme à la lutte fratricide des fractions ouvrières et vouloir mener à bien une campagne unitaire, c'est attenter à l'omnipotence et à l'indépendance de la C.G.T.

Quoi de surprenant après cela que les propositions d'action commune faites par la Fédération autonome soient systématiquement jetées au panier? Et comment envisager le retour dans une maison où il est défendu de parler d'unité ouvrière et d'agir dans ce but?

Nous connaissons la formule d'un certain Waroquier laquelle consiste à creuser davantage le fossé, à réaliser l'unité par l'écrasement d'une fraction, les vainqueurs absorbant les débris de la fraction vaincue, et cela par un savant filtrage.

Cette formule, la C.G.T. l'a prise à son compte. L'équipe dirigeante de la Centrale réformiste ne veut à aucun prix du rapprochement en vue de la fusion. Son unité à elle c'est la guerre d'extermination aux unitaires et aux autonomes. Faire place nette et imposer partout le dogme de la secte réformiste. Les hérétiques seront bouclés ou chassés. Déjà, le Syndicat national des Instituteurs s'est fait rappeler à l'ordre pour avoir refusé d'entendre la parole sacrée de la bouche du délégué de la C.G.T.; s'il n'avait pas eu 80.000 adhérents, son compte était bon.

Au surplus sont-ils bien venus à se draper dans l'indépendance syndicale ceux qui nous donnent en exemple le syndicalisme belge fondu dans un parti politique, le syndicalisme allemand qui s'est engagé à fond dans la dernière campagne électorale au profit exclusif d'une fraction politique, le syndicalisme anglais qui ne fait qu'un avec le parti travailliste. Comme ça leur va bien de parler d'intolérable ingérence, eux qui pratiquent le syndicalisme intégré et qui n'attendent que l'occasion propice pour se lancer dans le syndicalisme des mandats législatifs et des portefeuilles ministériels.

A ce moment-là nous goûterons au syndicalisme d'Etat, dont nous avons déjà eu un avant-goût en 1924. De ce temps-là le siège de la F. des F. était devenu une sorte de petit ministère. Il fallait passer par cette voie hiérarchique pour toucher les ministres. Il en est d'ailleurs resté quelque chose. Tout récemment encore, le directeur du budget, saisi d'une demande d'audience, s'inquiétait de savoir si le groupement qui l'avait lancée appartenait à la Fédération des Fonctionnaires. La réponse ayant été négative, M. Villars a catalogué d'office le groupement dans la catégorie des extrémistes et la demande d'audience attend toujours la réponse.

Cet estampillage obligatoire en dit long sur les liaisons entre la direction du budget et le bureau de la F. des F.

Tout cela est d'ailleurs bien mesquin en regard des dangers qui pèsent sur la classe ouvrière. Et quoi, c'est au moment où les possédants se disposent à réduire le standard de vie des travailleurs à la faveur d'une grave crise économique, c'est à l'instant où les fonctionnaires en sont réduits, non à progresser mais à défendre leurs droits acquis, c'est dans la période où les menaces de guerre s'accumulent, que les dirigeants confédérés condamnent une initiative pour l'unité comme une ingérence intolérable?... A quoi pensent-ils donc, et qu'est-ce donc que leur syndicalisme?

Faire passer l'esprit de secte avant tout, affronter les dangers qui s'accumulent, d'un cœur léger, pour-

vu que le réformisme triomphe, n'est-ce pas abandonner les intérêts les plus sacrés de la classe ouvrière?

Ils ne tentent rien d'eux-mêmes pour l'unité véritable et ils ne souffrent pas que d'autres s'en occupent.

⁂

Pour que l'enquête du *Populaire* ait tellement irrité les pontifes, il faut qu'elle leur paraisse bien dangereuse. Y aurait-il donc à la C.G.T. des éléments favorables à l'unité et qui n'attendent que le moment propice pour s'affirmer? Des militants ne seraient-ils pas disposés à se débarrasser de la tyrannie du dogme pour revenir au syndicalisme large et humain de la C.G.T. d'avant-guerre? Si l'on fait jouer l'étouffoir avec tant de rage concentrée, n'est-ce pas en raison des remous qui secouent la vieille maison et des signes avant-coureurs de l'orage qui risque de crever sur les états-majors?

La masse semble lasse du syndicalisme de tout repos qui ne lui demande aucun effort mais qui, aussi, ne lui apporte rien. Des militants sont également fatigués des positions négatives. La chape de plomb du *credo* réformiste pèse et beaucoup d'épaules la supportent de plus en plus difficilement. Un courant se dessine. Le *Populaire* l'a compris. Mais des bornes se dressent en travers du chemin et veulent l'arrêter.

Puisque le principal obstacle vient de là, sus aux bornes et déblayons.

VI

Devant le Comité National de la C. G. T.

Le Peuple *du 25 octobre a rendu compte en ces termes du court débat qui avait eu lieu la veille au Comité confédéral sur le projet d'enquête du* Populaire :

Après l'appel des représentants des Fédérations nationales et des groupements départementaux, Léon Jouhaux a demandé la parole.

Le secrétaire général a indiqué que le bureau confédéral tenait, dès l'ouverture des travaux du Comité national, à saisir celui-ci de l'incident créé par l'envoi à des militants syndicalistes, au nom de l'organe officiel du parti socialiste, *le Populaire,* d'un questionnaire sur les conditions de l'unité syndicale, signé du citoyen Amédée Dunois.

Les secrétaires des organisations confédérées à qui ce questionnaire a été envoyé l'ont transmis au bureau de la C.G.T.

Léon Jouhaux a lu ce document.

Il a ajouté :

— Le bureau confédéral a cru devoir convoquer la Commission administrative pour qu'elle décide de ce qu'il convenait de faire.

« La Commission administrative a considéré que le questionnaire constituait une intrusion inadmissible d'un parti politique dans les affaires du mouvement syndical. Elle a décidé, à l'unanimité. l'envoi d'une lettre au secrétaire général du parti socialiste pour l'aviser que des initiatives du genre de celles dont elle était appelée à connaître ne pouvaient que nuire aux relations cordiales ayant existé jusqu'à présent entre la C.G.T. et l'organisation socialiste. »

Le secrétaire général de la C.G.T. a donné connaissance de la courte réponse du citoyen Paul Faure.

Après quoi, il a ajouté :

— Dimanche dernier, un Conseil national socialiste s'est tenu à Paris. Il a discuté de l'incident et a décidé de le porter devant la Commission administrative permanente.

« En fait, on a reconnu que le point de vue de la C. G. T. était fondé et l'enquête est virtuellement abandonnée.

« Ce qui ne saurait dire que nos adversaires ne chercheront pas à exploiter l'affaire.

« En voici la preuve. »

Et Jouhaux a donné connaissance au Comité national d'un article signé Piquemal, paru dans l'organe officiel de la Fédération autonome des fonctionnaires, dont les termes, méprisants et injurieux pour les militants confédérés, ont soulevé l'indignation de la salle.

— Il vous appartient de dire, a poursuivi notre camarade, si, d'une part, le bureau et la Commission administrative de la C.G.T. ont agi sagement et si, d'autre part, pour répondre d'avance à ceux qui, comme l'auteur de l'article du *Fonctionnaire syndicaliste*, s'apprêtent à dénaturer les faits, il ne convient pas d'affirmer une fois encore que l'unité syndicale se refera dans les cadres normaux et réglementaires du mouvement ouvrier et que tant que cela ne sera pas, les organisations scissionnistes et unitaires resteront des organisations dissidentes.

Ces paroles de Jouhaux ont été l'objet de l'approbation générale.

Reine (Seine-Inférieure) a donné quelques indications sur la façon dont est parvenu, à Rouen, aux leaders de l'opposition de la C.G.T.U., le questionnaire signé Amédée Dunois. Il s'est associé à la protestation de la C.A.

Leymarie (Dordogne) a fait de même. Il a demandé s'il ne conviendrait pas que le Comité national appuie, par un ordre du jour, la lettre adressée au citoyen Paul Faure.

— Nous ne pouvons admettre, a-t-il dit, qu'un parti qui est dans l'impossibilité de réaliser l'unité politique s'occupe de la manière dont se refera l'unité syndicale.

Léon Jouhaux a déclaré que la meilleure des résolutions consistait en l'approbation de l'attitude du bureau et de la Commission administrative.

C'est à l'unanimité que les membres du Comité national se sont rangés à cet avis.

Après le vote, Liochon a présenté cette observation :

— Je pense que nos organisations syndicales se montreront extrêmement réservées à l'égard des partis politiques, même du parti socialiste.

VII

La reponse de Dunois

Dans le Cri du Peuple *du 5 novembre, Dunois a publié, sous le titre « Histoire d'une enquête avortée », la réponse suivante aux attaques dont il avait été l'objet au Conseil national socialiste :*

Il y a quelque temps, Zyromski vint me dire ceci : « Le *Populaire* entend devenir le grand journal de classe que fut jadis l'*Humanité*. Il va lui falloir des enquêtes sur la vie ouvrière, de sérieux reportages sur le mouvement social et les questions qu'il pose : par exemple, l'unité syndicale. Tout le monde en parle, personne ne sait au juste où les choses en sont. Le *Populaire* vous demande de vous charger d'une enquête là-dessus auprès des militants de toute tendance... Acceptez-vous ? »

Journaliste, c'est mon métier d'écrire dans les journaux, et si je n'écris plus, ce n'est pas, je l'avoue, que le désir m'en manque — en dehors du besoin de gagner ma vie ! C'est qu'aucun journal ne veut de moi ni de ma prose... Je réfléchis à la proposition du *Populaire,* je consultai mes amis. Ils virent tout l'inté-

rêt que pouvait avoir cette enquête. Ils me conseillèrent d'accepter.

Je rédigeai le questionnaire suivant et, entre parenthèses, ce n'est pas si facile que çà de faire un questionnaire d'enquête, je m'en suis aperçu en polissant et repolissant le mien :

Tenez-vous pour nécessaire *et pour* urgente — *en raison notamment des progrès de la concentration capitaliste et de la force grandissante du syndicalisme patronal — la reconstitution de l'unité syndicale?*

La croyez-vous immédiatement possible?

Si oui, quelles méthodes *vous semblent particulièrement recommandables, non seulement pour mettre fin à la guerre civile où s'épuisent les syndicats, mais pour engager et mener à bien la campagne unitaire?*

Pensez-vous que la motion d'Amiens *qui tendit en son temps à affranchir les syndicats de toute subordination étrangère, soit le signe sous lequel puisse s'opérer le rassemblement de tous ceux — confédérés, autonomes, unitaires — qui veulent en finir avec la dispersion syndicale? En d'autres termes, peut-on dire que la route de l'unité passe par la motion d'Amiens?*

Je dressai ensuite une liste — une première liste — d'une quinzaine de militants et leur envoyai mes questions. Une quinzaine de militants appartenant aux deux C. G. T. et, dans chaque C. G. T., aux diverses tendances : il y avait Dumoulin, Milan, Jacquemin (mort depuis), Thévenon, G. Buisson ; il y avait Monatte et Chambelland, puis Boville, Engler, Schumacher ; il y avait Rambaud et Le Guen, Bouët et Roussel, Piquemal et Ch. Laurent. Il y avait enfin Jouhaux, et j'ajoute qu'un ami devait voir Monmousseau et lui remettre le questionnaire, au cas où il lui eût convenu d'y répondre autrement que par les habituelles injures.

Les choses en étaient là quand, un beau matin, patatras ! je lus dans les journaux le communiqué de la C. G. T. Il disait, ce communiqué, que mon pauvre questionnaire constituait, de la part du Parti Socialiste et du *Populaire* (qu'on ne nommait, d'ailleurs, pas plus que moi, car on a, à Genève, appris la diplomatie et ses façons hautaines !) constituait, dis-je, une *ingérence intolérable* dans les affaires de la C. G. T.

Il fallait en faire mon deuil, mon enquête était à l'eau. Le *Populaire*, le lendemain, s'en tira comme il put. Blum affirma bien, dans sa réponse très modérée, mais ferme, que c'était le droit du *Populaire* de s'intéresser à tous les problèmes que soulève le mouvement. C'est l'évidence même : il n'y a pas de chasses gardées pour des socialistes, ni de droit de seigneur. Blum aurait pu rappeler un certain passé. Car enfin on a vu jadis le Parti socialiste défendre, à tort ou à raison — à tort, selon moi — le collaborationnisme de Renard contre l'autonomisme de Griffuelhes, soutenir Niel, avant de le laisser tomber ; prendre parti — toujours à tort — pour les retraites ouvrières que condamnait avec raison la C.G.T. Blum aurait pu demander qu'on voulût bien lui dire, à l'occasion, où commence et finit l'*ingérence intolérable*. Il y a telles précisions qu'on aimerait à avoir : quand Daladier, Chautemps, Chose ou Machin, chargés de nous confectionner un ministère, font appel aux lumières de Jouhaux, que fait Jouhaux ? Répond-il, par la voix courroucée de sa commission administrative : « Ingérence intolérable ? » Non, il prend le métro (je suppose), et va se faire tâter le pouls par ces messieurs, au risque de contrister le camarade Milan !

Voyez-vous, l'ingérence intolérable est un phénomène à éclipses ; comme l'amour il ne connaît pas de loi ; comme le gouvernement — en attendant que l'atelier l'ait fait disparaître, ô Jouhaux! — il ne connaît que le bon plaisir!

Le Parti socialiste n'a pas plus de « fraction » à lui au sein de la C.G.T. qu'il n'a de politique syndicale. Mais s'il n'a pas de fraction dans la vieille C.G.T., la vieille C.G.T. en a une chez lui : c'est la *droite*, cette bonne droite socialiste pour qui la lutte de classes est de l'histoire ancienne (n'est-ce pas, Frot ?) et dont la devise pourrait être : « Tout ce qui est opportuniste est nôtre. » — il y a quelques années, Monatte observait que l'état-major cégétiste appuyait ostensiblement dans les querelles intérieures du Parti socialiste Boncour et Renaudel, leur passant la rhubarbe pour en recevoir le séné. Le plus clair de la force de nos droitiers, c'est en effet, d'avoir derrière eux, dans la lutte des tendances, le grand Q. G. confédéral. Et comme en ce bon monde, rien ne se fait pour rien, Jouhaux se trouve garanti, grâce à la droite, contre toute *ingérence intolérable*, c'est-à-dire contre toute ingérence émanant de la gauche du Parti. Ainsi cette dernière est ostensiblement manœuvrée ; et cela durera tant qu'elle ne se décidera pas à définir — contre la C.G.T. collaborationniste — une politique syndicale fondée sur la lutte de classe. J'ajoute qu'elle ne peut être une vraie gauche qu'à ce prix.

⁂

Quelle bonne affaire, pour nos socialistes de droite que le communiqué confédéral ! Ils se sont jetés dessus comme la misère sur le monde. Et le Conseil national a retenti de leurs lugubres cris. Se sont particulièrement distingués dans ce concert : Renaudel, trompette éclatante, le chaste Marquet, le vertueux Grumbach, et Kahn, cet agité que ne mène aucun dieu.

Il n'est pas jusqu'à Lafont qui n'ait fait entendre sa flûte glapissante. Il s'est scandalisé, paraît-il, qu'on pût l'assimiler à moi. Je serais désolé, moi, qu'on pût m'assimiler à Lafont. Je ne suis pas entré dans le P. C. par électoralisme; je n'en suis pas sorti par électoralisme, pour faire, dans le Parti socialiste-communiste, une retraite exigée par l'électoralisme; et si je suis entré dans le P. S., ce n'est à aucun degré pour des besoins électoraux. Eh, non ! Pas d'assimilation, Lafont !

Je n'ai pas à apprécier ce débat du Conseil national. Je n'y ai pas assisté, mais j'en ai eu l'écho par la *Vie socialiste*, à laquelle j'envoie cette semaine une lettre rectificative. Blum et Zyromski ont maintenu nettement le droit du *Populaire* à traiter de tous les sujets, jusques et y compris l'unité syndicale. Longuet a pris gentiment la défense de l'enquêteur, avec l'éloquence du cœur. Merci, mon vieux Longuet ! Mais tout cela pour aboutir à quoi ? A rien. L'enquête, sabotée *ab ovo*, a été renvoyée aux calendes et si, par aventure, elle devait avoir lieu un jour, je déclinerais, afin de ne pas lui nuire, l'honneur de la diriger. Jouhaux peut être, pour l'instant, satisfait. Le *Populaire*, jusqu'à nouvel ordre, ne parlera pas d'unité.

Mais patience ! Patience et longueur de temps ! Le Parti socialiste, à mesure qu'il redeviendra un parti de classe, ne conservera pas toujours, devant Jouhaux, cette posture humiliée, peureuse. J'espère, sans en être très sûr, qu'il relèvera la tête. Si l'incident très instructif qui vient de se produire pouvait hâter le jour où le Parti socialiste aura selon son droit une politique syndicale, où la gauche socialiste — plus riche jusqu'ici de velléités que de volonté — suscitera dans la C.G.T. un syndicalisme de gauche comme la C.G.T. a suscité dans le Parti S.F.I.O. un socialisme d'extrême-droite, où ce syndicalisme de gauche lèvera le pavillon de *l'unité avant tout*, — il n'y aurait, ma foi, qu'à se féliciter de l'incident.

Mon enquête avortée aurait servi à quelque chose!

Amédée DUNOIS.

NOTES ÉCONOMIQUES

DOUBLE FAILLITE

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir spectacle plus triste que celui qu'offrent actuellement la social-démocratie allemande et le travaillisme britannique.

Tous deux ont une force considérable, tous deux s'appuient sur une classe ouvrière très nombreuse et très fortement organisée. Ils n'ont qu'à étendre la main pour prendre le pouvoir ; qu'ils veuillent, et la réalisation du socialisme peut commencer dès aujourd'hui dans les deux pays les plus industriels de l'Europe. Or..., ils ne veulent pas !

Leur seule préoccupation, à l'un et à l'autre, c'est... c'est de sauver le capitalisme, c'est de résoudre au mieux, du point de vue bourgeois, les problèmes bourgeois.

En Allemagne, la domination du grand capital se trouve actuellement affaiblie par la révolte petite-bourgeoise des nationaux-socialistes. Contre la finance se dresse la boutique. Au lieu de profiter de cette dissociation des forces bourgeoises, au lieu d'élargir cette brèche, et d'y pénétrer victorieusement, la social-démocratie allemande n'a qu'une préoccupation : sauver le grand capital des attaques de la petite bourgeoisie. Elle réédite l'alliance monstrueuse des années 1919 et 1923 ; elle se constitue le garde du corps des magnats. Le parti des magnats, le parti populiste, qui, par lui-même, n'a aucune force, gouverne en fait l'Allemagne, aujourd'hui, comme hier, par la grâce de la social-démocratie.

Au lieu de se préoccuper du prolétariat, de défendre ses droits et de réaliser ses idéaux, la social-démocratie germanique ne pense qu'à s'identifier avec l'une des fractions de la bourgeoisie, à défendre la République bourgeoise contre le nationalisme bourgeois.

En Angleterre, même spectacle.

Voilà le Labour Party qui met au premier plan de sa politique la question du libre-échange ! Cette vieille histoire, cette séculaire querelle entre bourgeois sur le libre-échange et le protectionnisme, que le capitalisme résoud, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, selon son intérêt de lieu et de moment, devient la question primordiale pour la classe ouvrière britannique ! Prendra-t-on parti pour les bourgeois libre-échangistes, pour Lloyd George et les libéraux, ou pour les bourgeois protectionnistes, pour le *Daily Express* et les conservateurs ? Les uns disent oui, les autres disent non. La Conférence des trade-unions opine dans sa majorité pour le protectionnisme et la préférence impériale ; la majorité du Congrès du Labour Party tient au contraire pour Lloyd George et le libre-échange. La classe ouvrière menace de se diviser tout simplement pour savoir à quelle sauce il est préférable qu'elle soit mangée.

Les problèmes ouvriers, le problème socialiste paraissent être devenus pour les ouvriers allemands et anglais, comme s'ils n'existaient pas; seuls les problèmes bourgeois, les questions qui divisent les bourgeois, les préoccupent. On revient ainsi aux premiers temps de l'histoire ouvrière, au temps où le prolétariat n'ayant pas encore pu prendre conscience de lui-même, n'étant pas parvenu encore à se différencier consciemment des autres classes, n'imaginait même pas qu'il pourrait se battre pour lui-même, au lieu de se battre pour tels ou tels de ses maîtres.

Antagonisme de la petite bourgeoisie nationaliste et de la grande bourgeoisie plus ou moins internationalisée, antagonisme du commerce libre-échangiste avec l'industrie généralement protectionniste, contradictions qui ne peuvent être résolues que par une synthèse supérieure, antagonismes de la société bourgeoise qui ne peuvent disparaître qu'au sein d'une société qui ne sera plus bourgeoise. Le prolétariat a pour mission de réaliser cette synthèse, de créer cette nouvelle société ; les antagonismes bourgeois en détruisant la société bourgeoise et non les perpétuer en se rangeant dans l'un des camps.

L'IDIOTE DEMAGOGIE HITLERIENNE

La petite bourgeoisie a ceci de particulier qu'elle n'apprend rien. Telle que Marx la décrivait il y a quatre-vingts ans, telle elle est encore aujourd'hui ; telle qu'elle apparut à maintes reprises en France, au cours du siècle dernier et aux débuts de ce siècle, telle elle apparaît actuellement en Allemagne, sous les espèces d'Hitler et du parti national-socialiste. Ce sont toujours les mêmes âneries. Incapable d'aller au fond des choses, elle propose des remèdes imbéciles qui, s'ils étaient appliqués, iraient tout juste à l'encontre du but qu'elle poursuit.

Ainsi, dès l'ouverture du Reichstag, les nationaux-socialistes ont déposé un certain nombre de projets de lois qui sont la réédition pure et simple de ce que nous avons l'habitude de voir sortir en France, chaque fois que la petite bourgeoisie s'agite, que ce soit sous la houlette de Drumont ou celle de Daladier; ce sont toujours les mêmes fantômes qu'on essaie de pourfendre : spéculation, prêt à intérêts, etc...

Qu'on supprime à la Bourse les opérations à terme, en y maintenant seulement les opérations au comptant, demande l'un des projets de loi des *nazis*. Très joli ! mais est-ce que cela supprimera la spéculation, est-ce que cela supprimera le jeu de Bourse ? En rien. Cela rendra simplement les magnats plus que jamais maîtres du jeu. Seuls, désormais, ceux disposant de sommes considérables pourraient intervenir pour faire la hausse ou la baisse. Les maîtres de la Bourse seraient ainsi en nombre beaucoup plus restreint qu'actuellement, et les petits capitalistes soumis beaucoup plus étroitement à leur volonté; ceux-ci ne pourraient même point tenter de se défendre au moyen de l'arme qu'ils ont aujourd'hui avec le jeu à crédit ou marché à terme, l'audace. D'ailleurs, un fait est typique : la Bourse de New-York, Wall Street, est le paradis de la spéculation, or on n'y achète et on n'y vend qu'au comptant.

Qu'on limite le taux de l'intérêt à 5 %, demandent aussi les *nazis ;* ainsi on protègera le travail contre le capital. Quelle bonne blague ! Le travail n'a rien à voir avec le taux de l'intérêt. Les variations du taux de l'intérêt sont absolument incapables d'influencer tant soit peu le degré d'exploitation du travailleur ; elles modifient la répartition du produit de cette exploitation entre les différentes catégories d'exploiteurs, mais ne modifient rien au produit total de l'exploitation.

Qu'est-ce donc en effet que l'intérêt du capital ?

Le capital ou possession des moyens de production est le moyen d'exploiter des prolétaires, le moyen de leur faire produire au profit du capitaliste de nouvelles richesses, de la plus-value. Celui qui emprunte du capital emprunte donc des moyens d'exploiter le prolétariat, de lui faire produire de la plus-value, et l'intérêt est la part de cette plus-value qu'il remet à ceux qui lui ont prêté le capital, le restant constituant son bénéfice propre. En limitant l'intérêt on modifie donc simplement la répartition du produit de l'exploitation du prolétaire entre celui qui a fourni les moyens de l'exploiter et celui qui l'a exploité effectivement. Mais qu'est-ce que cette modification dans la répartition de son exploitation peut bien faire à l'exploité ?

Il y a plus. En limitant à 5 % le taux de l'intérêt,

on réserve ainsi au gros capitaliste seul la faculté d'emprunter. Car seuls peuvent emprunter à bas taux les richards, ceux qui offrent de la « surface », qui présentent des garanties ; le petit capitaliste, celui que précisément les nationaux-socialistes ont la prétention de protéger, ne peut suppléer au peu de garantie qu'il offre qu'en acceptant de payer un taux d'intérêt supérieur ; mais si ce taux est supérieur à celui où il lui est permis d'emprunter, il en résultera tout simplement qu'il ne pourra plus emprunter ; tous les capitaux se trouveront réservés aux « gros ». Le petit ou le moyen, qui aurait trouvé encore profit à emprunter à 8 ou 10, si, avec cet argent, il lui était possible de faire produire 15 ou 20 de plus-value aux prolétaires, se trouvera privé de cette source de profit. Le grand capital aura le monopole de l'exploitation du prolétariat.

Tel est le destin de la petite bourgeoisie : plus elle cherche à se défendre, plus elle s'enfonce.

LA PROPRIETE C'EST LE VOL
LE TEMOIGNAGE DE KEYNES

« La propriété c'est le vol », a dit Proudhon ; le capital transforme continuellement une part du produit de son exploitation des prolétaires en nouveau capital, mais le premier capital, le capital primitif avec lequel ont été exploités les premiers prolétaires, n'a pu être acquis, lui, que par le vol et la violence, a précisé Marx.

De cela, Keynes, économiste bourgeois, mais qui, comme pas mal d'Anglais, a parfois des crises de sincérité, vient d'en fournir un exemple caractéristique.

Il a fait la remarque que les placements à l'étranger de la Grande-Bretagne remontaient à la fin du XVIe siècle, à l'époque d'Elisabeth, et que l'origine de ces placements avait été le navire chargé d'or et d'argent que le corsaire anglais Drake ravit alors aux Espagnols, sur les côtes de l'Amérique du Sud, en pleine paix. Le montant exact des richesses que portait ce navire ne fut jamais divulgué, mais ce que l'on sait, c'est que la reine Elisabeth, qui était l'un des principaux actionnaires de l'expédition, eut, pour sa part, de quoi rembourser toute la dette étrangère de l'Angleterre, de quoi boucler son budget, et, finalement, de placer 40.000 livres sterling dans les affaires d'une des premières compagnies coloniales, la Compagnie du Levant, origine de la Compagnie des Indes.

Or, si l'on fait le compte de ce qu'ont dû devenir aujourd'hui ces 40.000 livres, en supposant qu'elles aient rapporté chaque année 6,5 %, taux moyen de ce que rapportent actuellement les placements anglais à l'étranger, et que la moitié de ce revenu ait été continuellement replacé chaque année à l'étranger aux mêmes conditions, proportion qui est aussi la proportion actuelle, on arrive à ce résultat que ces 40.000 livres sont devenues maintenant 4 milliards de livres ; or 4 milliards de livres, c'est exactement la valeur des placements actuels de la Grande-Bretagne à l'étranger.

Toute la fortune anglaise placée à l'étranger (qui constitue maintenant d'ailleurs le plus clair de sa fortune), a donc pour unique origine le trésor volé par Drake. Elle est uniquement le produit d'un acte de brigandage.

VERS LA FIN D'UNE PLAISANTERIE

Le gouvernement de Mac Donald semble avoir eu enfin le courage de résister au chantage sioniste ; il semble vouloir mettre une borne à l'entreprise de colonisation de ce brave M. de Rothschild qui, tout en comblant de prêts le Hongrois Horthy, tueur de juifs, prétendait venir en aide aux juifs persécutés de l'Europe orientale — auxquels le monde entier est ouvert s'ils veulent émigrer — en les envoyant s'établir sur les terres des Arabes en Palestine.

Il est difficile d'imaginer sottises plus grandes que celles sur lesquelles prétendait se fonder cette ridicule entreprise.

Dans les millions d'êtres de toutes races qui appartiennent aujourd'hui à la religion juive, il n'y en a qu'un nombre infinitésimal (voir la conférence de Renan au Cercle saint-simonien), chez qui coule une seule goutte de sang juif, de sang provenant d'ancêtres qui auraient vécu en Judée.

D'ailleurs, ce n'est même pas la Judée que les sionistes, en fait, revendiquaient, car la Judée, sorte de plateau désertique, est un pays particulièrement stérile où l'on ne peut pratiquer que l'élevage et le commerce ; et nos sionistes ont la prétention de vouloir faire de l'agriculture. Ce que donc ils revendiquent en réalité, le pays où ils ont établi, au nom de la Bible, leurs colonies, ce n'est point la Judée, mais la plaine côtière qui s'étend entre la Judée et la Méditerranée, territoire fertile où poussent le blé et l'oranger. Mais cette plaine, loin d'être l'antique patrie d'Abraham, était au contraire occupée alors par les ennemis nés des juifs, par ceux contre lesquels la Bible ne cesse de fulminer : les Philistins ! Les Philistins, non même seulement des Sémites, comme les anciens juifs ou les Arabes, mais des aryens comme nous !

LA B. R. I. CREE DES FILIALES

Le développement de la mainmise de la B.R.I. sur les domaines essentiels de l'activité économique dans le monde se poursuit à une allure accélérée (1).

Certains, l'Angleterre notamment, avaient essayé de brider le plus possible l'activité de la B.R.I. en lui imposant des statuts assez rigides ; ses fonctions y étaient indiquées et elle ne pouvait en sortir. Mais des statuts n'ont jamais empêché quoi que ce soit. Le B.R.I. a employé le truc classique qu'emploient toutes les sociétés dans ce cas : ce que ses statuts lui interdisent de faire, elle va le faire faire par des sociétés qu'elle fondera tout exprès et à la disposition de laquelle elle mettra les fonds nécessaires.

C'est ainsi que ne pouvant, de par ses statuts, faire des prêts fonciers, la B.R.I. vient de faire fonder à Amsterdam une « Cie centrale de Prêts fonciers », qui prêtera sur hypothèque, dans le monde entier. C'est la création d'un véritable Crédit foncier international ; à côté de la B.R.I., équivalent international de notre *Banque de France*, il y a maintenant l'équivalent international de notre *Crédit Foncier*.

R. LOUZON.

S'il fut un temps où les militants pouvaient être fiers d'appartenir au P. C., ce temps-là est passé et ne compte plus que pour l'histoire.

P. GAUTHE,
Secrét. adj. des Cheminots de Nevers.
(Cri du Peuple du 29 oct.).

(1) Nous avions signalé dans le numéro du 10 septembre qu'à fin juillet cette banque, qui a été fondée soi-disant pour le règlement des réparations, disposait de dépôts dont les trois-quarts déjà n'avaient rien à voir avec les réparations; fin août, la proportion s'est encore accrue : sur 1 milliard 450 millions de francs suisses de dépôts, il y avait tout juste 299 millions provenant des réparations, soit guère plus du cinquième.

FAITS & DOCUMENTS

LES FAITS DU MOIS

MERCREDI 1er *octobre*. — *Angleterre*. Ouverture à Londres de la Conférence impériale.

JEUDI 2. — *Autriche*. Les Heimwehren se déclarent prêts à un coup d'Etat si les socialistes obtiennent la majorité aux élections.

VENDREDI 3. — Accident de chemin de fer au pont Cardinet; quatre morts, vingt blessés.

SAMEDI 4. — *Autriche*. Le Schutzbund déclare qu'il s'opposera par la force au coup d'Etat des Heimwehren.

Espagne. Grève générale à Bilbao.

DIMANCHE 5. — Le dirigeable anglais R.-101 prend feu près de Beauvais; 50 morts.

— Au ballottage, le socialiste Jardel l'emporte à Belleville sur le communiste Thorez.

LUNDI 6. — Grève générale de 24 heures des mineurs. *Angleterre*. Congrès annuel du Labour Party à Llandudno.

MARDI 7. — *Brésil*. Mouvement insurrectionnel dans une vingtaine de provinces.

MERCREDI 8. — Incidents à un meeting d'ouvriers boulangers à la Bourse du Travail.

JEUDI 9. — Congrès de la Fédération confédérée de l'Eclairage.

VENDREDI 10. — Vittori, condamné à Madagascar, est transféré à la prison de Marseille.

SAMEDI 11. — *U.R.S.S.* Ordonnance du Commissariat du travail supprimant les secours de chômage.

Allemagne. D'après sentence arbitrale les salaires des métallurgistes de Berlin seront diminués de 8 pour cent.

LUNDI 13. — *Allemagne*. Ouverture du nouveau Reichstag. Troubles antisémites à Berlin.

MARDI 14. — *Allemagne*. Le cartel des métaux décide la grève des métallurgistes de la région berlinoise.

MERCREDI 15. — Bernieri, l'anarchiste italien victime du provocateur fasciste Menapace, est condamné à six mois de prison.

Allemagne. Le social-démocrate Liebe est réélu président du Reichstag. — 140.000 métallurgistes sont en grève à Berlin.

VENDREDI 17. — Mort de Georges Renard, ancien directeur de la *Revue Socialiste*.

SAMEDI 18. — *Allemagne*. Les députés social-démocrates votent pour le cabinet Brüning.

DIMANCHE 19. — Election municipale à Belleville; Fleury, communiste, distance de 30 voix Schnitzer, socialiste.

— Conseil national du parti socialiste.

— Congrès du Comité intersyndical parisien des services publics.

LUNDI 20. — Le Conseil national de la Fédération postale confédérée accepte une formule d'accord.

MARDI 21. — *Allemagne*. Catastrophe minière à Alsdorf, près d'Aix-la-Chapelle. 300 morts.

MERCREDI 22. — Mort d'Élie May, ancien membre de la Commune.

— Meeting organisé par l'Union régionale parisienne contre son propre syndicat de boulangers.

Allemagne. Severing est nommé ministre de l'Intérieur en Prusse.

JEUDI 23. — *Norvège*. Elections générales; les travaillistes perdent 12 sièges; les conservateurs en gagnent 14.

Egypte. Le roi Fouad dissout le Parlement et modifie la Constitution.

VENDREDI 24. — Première journée du Comité National de la C. G. T., consacrée aux Assurances sociales.

Brésil. — Le Gouvernement est renversé; le président de la République, Luiz, démissionne.

SAMEDI 25. — Seconde journée du C. N. C.; Jouhaux répond au discours de Baldacci à Nîmes.

— Explosion de grisou à Maybach, près de Sarrebruck; 104 morts.

DIMANCHE 26. — Schnitzer, socialiste, est élu conseiller municipal à Belleville.

LUNDI 27. — *Autriche*. — Démission du préfet de police de Vienne.

U. R. S. S. — Découverte d'un soi-disant complot d'ingénieurs.

Italie. — Discours de Mussolini réclamant la revision des traités.

MARDI 28. — La démission de Zyromski et Pivert, du secrétariat de la Fédération Socialiste de la Seine, est rendue publique.

— Ouverture du Comité National de la C. G. T. U.

MERCREDI 29. — La « revanche d'octobre » devant le C. C. N. unitaire.

— Conférence commune, à Cologne, des Internationales socialiste et syndicale.

— Déraillement de l'express Genève-Bordeaux, près de Périgueux; seize morts.

Allemagne. — Reprise du travail des métallurgistes de Berlin, aux anciennes conditions, en attendant nouvel arbitrage.

JEUDI 30. — Provocations contre la minorité au C. C. N. unitaire.

Autriche. — Le prince Starhemberg déclare qu'il n'abandonnera pas le pouvoir, quel que soit le résultat des élections.

VENDREDI 31. — Dernière journée du C. C. N. unitaire.

La grève des métallurgistes de Berlin

Une correspondance d'Allemagne publiée par la *Vérité* du 24 octobre a apporté ces intéressants renseignements sur la grève des 130.000 métallurgistes de Berlin :

La grève des ouvriers métallurgistes fut proclamée le 15 octobre à Berlin, après décision de la conférence des délégués du Syndicat des Métaux.

Cette décision à laquelle obéirent immédiatement 130.000 métallurgistes, fut précédée d'un vote dans les usines, dans lequel 90.599 ouvriers se prononcèrent pour la grève et seulement 15.834 contre. Ce résultat a une importance d'autant plus grande que dans l'industrie métallurgique sévit depuis des mois le chômage partiel et que le chômage total a pris des dimensions énormes.

La grève des ouvriers métallurgistes de Berlin est une lutte défensive contre la sentence arbitrale qui prévoit à partir du 3 novembre une réduction des salaires de 8 pour cent, et de 6 pour cent pour les femmes et les jeunes gens au-dessous de 18 ans.

Cette bataille dépasse de beaucoup les limites d'une simple lutte pour les salaires.

Le gouvernement Brüning avait non seulement demandé ouvertement, dans son programme, la réduction des salaires ouvriers, il avait aussi fait le nécessaire pour que la sentence arbitrale conclue à la réduction souhaitée.

C'est pourquoi il nomma, pour être sûr du résultat, un arbitre spécial (Dr. Wœlkes) à la place de l'arbitre compétent, Wissel.

L'assaut contre le misérable salaire des ouvriers métallurgistes de Berlin, survenu sur l'instigation directe du gouvernement, constitue la première grande attaque du capital allemand qui doit, par la réduction brutale des salaires et la diminution des institutions sociales, renforcer la capacité de concurrence des marchandises allemandes, et assurer le succès de la course aux débouchés, restreints par la crise économique mondiale.

La grève des 130.000 ouvriers n'a pas été seulement proclamée par les réformistes, mais c'est presque exclusivement entre leurs mains que se trouve la direction de la grève. Les Comités de grève élus dans les usines par ordre des syndicats libres, sont presque partout entre les mains des fonctionnaires réformistes.

Le fait que les réformistes avaient décidé la grève a mis notre parti dans *le plus grand état de confusion*. Incapable de manœuvrer lui-même, le centrisme sous-estime l'élasticité tactique de l'adversaire. La direction du parti, et naturellement la R.G.O. (opposition syndicale révolutionnaire dirigée par le parti) n'ont pas su reconnaître le fait que les réformistes étaient vraiment décidés à proclamer la grève. Cette décision des diri-

geants syndicaux est une manœuvre raffinée, faite en accord avec la direction du parti social-démocrate.

La grève des ouvriers métallurgistes de Berlin est, pour les chefs du parti socialiste, le masque qui couvre leur capitulation honteuse devant le régime de dictature. S'il conserve la direction, il fera très vite aboutir cette grève à un compromis douteux, c'est-à-dire qu'il fera accepter aux ouvriers une nouvelle sentence arbitrale de 3 à 4 pour cent, accompagnée de la promesse solennelle d'une baisse simultanée des prix par les patrons.

Dans cette bataille importante notre parti, à cause de la politique du centrisme, a joué, dès le début, un rôle plus que lamentable.

D'abord les augures de la troisième période supposèrent que les réformistes ne commenceraient la grève « à aucun prix ». Donc ils tentèrent, avant même que la décision arbitrale ne soit prononcée, de proclamer la grève pour le 6 octobre. Ce mot d'ordre n'eut pas le moindre retentissement. Le 10 octobre la décision de la Commission d'arbitrage fut prononcée, décision qui devait entrer en vigueur le 3 novembre. Là-dessus, le parti et la R.G.O. donnèrent comme mot d'ordre de préparer la grève pour le 3 novembre.

Mais le lendemain les bonzes réformistes firent voter la base dans les usines, et le 14 ils proclamèrent la grève pour le 15 octobre, en accusant avec ironie le P.C.A. et la R.G.O. de lâcheté, parce que ceux-ci s'étaient contentés de vouloir préparer la grève pour le 3 novembre.

C'était là la première défaite de la stratégie de grève des centristes.

Dès le début de la grève, des Comités de grève furent élus immédiatement dans toutes les usines par ordre du syndicat. Au lieu de mener la lutte la plus acharnée pour s'emparer de ces Comités de grève, la R.G.O. avait créé un Comité de lutte central, s'appuyant sur des Comités de grève *à elle* qui ne représentent que d'infimes minorités des équipes. Dans quelques-unes des usines seulement, la R.G.O. a en main la direction de la grève sur le vote par l'ensemble des ouvriers.

Le fait que cette tactique a permis aux réformistes de garder la direction de la grève dans les usines, constitue la seconde lourde défaite du centrisme.

Nous allons à grands pas vers une phase critique de cette lutte décisive de la classe ouvrière. Bientôt les chefs réformistes pousseront à la reprise du travail dans de très mauvaises conditions. Le mécontentement des ouvriers grandira. Mais continueront-ils la lutte sans direction reconnue, sans trouver de guide révolutionnaire dans les syndicats? La rage au cœur les ouvriers organisés retourneront à leur joug. Quant aux inorganisés, même s'ils essayent par-ci, par-là de continuer la grève, ils seront trop faibles pour lutter sans l'appui des ouvriers organisés. Car le poids des organisés est décisif dans la balance (discipline, organisation, expérience, maturité) même s'ils ne comportent que 30 % de l'ensemble de l'équipe.

Et la R.G.O.? Après s'être aventurée dans une impasse, sera-t-elle à même de continuer la bataille? Après toutes les expériences passées, nous en doutons.

⁂

La crise du B. I. T. ou la fin d'une illusion

« Peut-on parler d'une crise du Bureau International du Travail? » Tel est le titre d'un récent article de Schevenels, le nouveau secrétaire de la Fédération syndicale internationale (L'Internationale d'Amsterdam hier, celle de Berlin aujourd'hui). Voici les parties essentielles de cet article :

La 14ᵉ Conférence Internationale du Travail a une fois de plus attiré l'attention universelle sur le Bureau International du Travail. Les résultats restreints et certains incidents de cette conférence ont causé à nombre de délégués ouvriers des désappointements et des désillusions profondes. Certains de ceux-ci, se laissèrent aller à des critiques acerbes à l'adresse du B. I. T. et même à des accusations regrettables contre la F.S.I.

Bien qu'il n'y ait pas lieu après la conférence de 1930 de laisser déborder l'enthousiasme, il ne faut pas non plus tomber dans le travers opposé, ni s'abandonner au pessimisme.

Bien qu'on ne puisse nier que le B.I.T. traverse une période plus difficile et que son travail paraît moins fructueux qu'auparavant, on ne peut, semble-t-il, parler d'une crise réelle ni d'une éventuelle liquidation. Tout au plus peut-on parler d'une mise au point de nos propres idées et conceptions sur l'œuvre de Genève. Si nos espérances de 1919 ont été déçues, la faute n'en est pas au traité de Versailles, ni à la classe capitaliste ou ses gouvernements. Il ne faut s'en prendre qu'à nous-mêmes d'avoir conçu et nourri après la guerre des illusions et des attentes que la raison nous aurait dû révéler comme irréalisables. La question n'est donc pas de savoir si les institutions créées par le traité de Paix ont trompé nos espérances de la période d'exaltation de 1919, mais bien plus d'examiner froidement comment et jusqu'à quel point les institutions de Genève peuvent servir la cause prolétarienne. Ensuite, il s'agira de déterminer si la somme des efforts et des sacrifices, qu'exige la collaboration ouvrière est en rapport avec les résultats et les fruits de cette action. Voilà la seule politique réaliste qu'il faut avoir en vue.

George Thomas dans le *Labour Magazine*, l'organe officiel du Trades Union Congress (C.G.T. britannique), parlant de la crise au B.I.T. exprime sa grande déception de ce qu'il appelle la fin de l'illusion d'après-guerre et l'évaporation de l'enthousiasme et des promesses que la création du B.I.T. éveilla en 1919. Il reconnaît cependant qu'il serait insensé d'abandonner pour cela le B.I.T., en premier lieu parce que cela ferait le jeu du patronat, et ensuite parce que l'organisme, avec sa documentation inestimable et ses cadres de fonctionnaires éminents et expérimentés, peut constituer un organe international de grande valeur.

Certes, les raisons de G. Thomas sont déjà suffisantes pour maintenir la collaboration au B.I.T., mais il est une raison bien plus importante encore pour continuer une action aussi intense que possible au sein de l'organisation internationale du travail. Depuis la guerre il existe une morale internationale, qui n'existait pas avant et qui régit les relations politiques, économiques et sociales dans le monde. Cette nouvelle loi morale internationale exerce une influence grandissante dans la plupart des pays. Et bien qu'elle se trouve encore à l'état de principe théorique, ni les gouvernements, ni le patronat n'osent se soustraire ouvertement aux obligations qu'elle impose. C'est ce sentiment universel de justice sociale dont l'opinion publique du monde civilisé est animé, qui contraint les gouvernements et les patrons à discuter comme des égaux avec les ouvriers à Genève.

Et finalement il est un autre avantage que les conférences internationales nous offrent, avantage dont nous tirons profit d'une façon directe et constante. C'est la possibilité d'entrer en contact avec les mouvements syndicaux des pays les plus lointains et d'établir des relations que nous obtiendrions plus difficilement d'une autre façon et qui contribuent énormément à poursuivre l'unité d'action, la coopération et la compréhension mutuelle dans le mouvement syndical international. Evidemment ceci ne vaut pas cela, mais c'est un bénéfice dont nous profitons volontiers.

⁂

Le président Hoover au Congrès de l'American Federation

Le *Temps* du 8 octobre a publié l'analyse suivante d'un discours prononcé par M. Hoover au Congrès de l'American Federation of Labour. Ce discours présente un double intérêt : il montre combien l'A.F. of L. est différente des mouvements syndicaux européens et comment M. Hoover lui-même interprète la crise économique américaine :

En parlant devant les membres de la Fédération américaine du travail, M. Hoover a indiqué que le plus grand problème que le gouvernement avait à résoudre était la stabilisation de la main-d'œuvre.

Le président a fait d'abord l'apologie du système économique des Etats-Unis, qui repose sur la production en masse, la consommation sans cesse croissante et les satisfactions humaines, le *high standard of life*.

La rapidité des inventions pour mécaniser l'industrie

a causé ce que le président appelle le « chômage technique ».

« *Au cours des dix dernières années, on peut estimer à deux millions le nombre des ouvriers qui ont été transplantés d'une industrie vieillie dans une industrie employant des appareils mécaniques économisant la main-d'œuvre.*

« *Il faut donner le temps aux réadaptations de se faire. La dépression mondiale actuelle ne doit pas faire condamner le système.*

« *Je crois que l'Amérique fait plus de progrès vers une plus grande sécurité, vers un mieux-être et vers de plus grands loisirs que les pays qui cherchent à conserver les vieilles conceptions sur les salaires et à rapiécer le vieux système avec des indemnités de chômage et autres, qui limitent l'indépendance de l'homme.* »

Le président a appuyé sa théorie de chiffres sur les conflits ouvriers aux Etats-Unis. Il a déclaré qu'au cours de la précédente dépression économique le ministère du Travail avait enregistré plus de 2.000 conflits du travail, beaucoup d'entre eux de caractère grave, tandis que depuis le commencement de la crise actuelle le ministère du Travail n'en a enregistré que 300, d'importance minime.

« *L'esprit de solidarité dont a fait preuve le pays et l'absence de conflit au cours de la période de dépression ont augmenté la stabilité et la solidité de notre édifice social et industriel.* »

M. Hoover a rappelé que la base des salaires américains est une bonne entente entre patrons et ouvriers qui permettra, grâce à l'emploi de méthodes nouvelles, de réduire le coût de la production, tout en améliorant la situation des travailleurs.

⁂

Pourquoi la Fédération de l'Enseignement n'est pas allée au Congrès d'Anvers

Voici, d'après l'*Ecole Emancipée* du 5 octobre, la lettre envoyée par la Fédération Unitaire de l'Enseignement au Congrès d'Anvers, pour bien préciser les raisons qui ont amené son abstention à ce Congrès :

Comme suite à mon télégramme vous avisant de la non participation de la section française au Congrès d'Anvers, je dois vous informer plus complètement sur les raisons qui ont motivé cette décision de la part de notre Congrès de Marseille.

Ces raisons proviennent des actes d'hostilité de plus en plus inadmissibles de l'I. T. E. à l'égard de la Fédération de l'enseignement depuis le Congrès de Besançon, notamment :

1° Le vote du blâme au syndicat du Finistère en passant par-dessus la Fédération;

2° Les attaques du secrétariat de l'I. T. E. contre la Fédération, dans la presse ouvrière;

3° L'approbation sans réserves à la lutte menée par la direction confédérale contre la direction fédérale depuis le Congrès de Paris de la C.G.T.U.;

4° La mise de l'appareil de l'I.T.E. au service d'une minorité à l'intérieur de la Fédération, et en particulier la communication des clichés d'adresses de nos syndiqués à cette minorité, malgré les engagements pris par le secrétariat à ce sujet;

5° Le refus de publier dans le bulletin de l'I. T. E. la déclaration du secrétariat lue au Conseil fédéral de décembre 1929;

6° Le sabotage systématique de notre liaison avec les sections sœurs de l'I. T. E. par :

La non transmission à la section russe de notre invitation au Congrès de Marseille,

La provocation de Vernochet, à la tribune du Congrès, entraînant ses amis de tendance à couvrir de leurs cris la lecture des messages anglais, allemand et norvégien;

7° Enfin, la véritable provocation que constitue la tenue, à Marseille, la veille de notre Congrès, d'un meeting organisé en dehors de la Fédération, et directement contre elle, en collaboration avec les partisans d'une minorité fédérale.

Placé devant tous ces faits, et en particulier devant les deux dernières provocations, le *Congrès* fédéral a décidé, en signe de protestation, et pour marquer nettement sa désapprobation d'une telle attitude du secrétariat de l'I. T. E., de ne pas participer aux travaux du Congrès d'Anvers et de n'y mandater aucun camarade pour représenter la Fédération.

⁂

La démission de Zyromski

Dans la *Bataille Socialiste* du 27 octobre, Zyromski et Marceau Pivert ont donné les raisons de leur démission de secrétaire et de secrétaire-adjoint de la Fédération socialiste de la Seine, à la suite du maintien de la candidature Jardel après le premier tour dans l'élection de Belleville.

Zyromski expose ainsi son point de vue :

La scission est un fait qui nous impose une lutte persévérante et soutenue contre le Parti communiste. Mais, elle ne peut être pratiquée que si nous la menons « au sein de la classe ouvrière », sans liaison aucune avec la bourgeoisie. *Toutes les fois que nous apercevons le risque de voir la bourgeoisie se servir de nous comme instrument, comme « bouclier », contre le péril communiste : attention! ne restons pas dans une telle position.*

Je sais que de telles déterminations sont dures et qu'elles coûtent aux militants, mais elles sont nécessaires dans l'intérêt même de notre bataille, implacable contre le bolchevisme. Loin d'être une désertion, c'est un levier de propagande; c'est l'explication concrète et tangible de nos divergences fondamentales avec le bolchevisme. C'est la justification de la supériorité de notre Parti. C'est la méthode que le Congrès de Toulouse (1929) a dégagée si lumineusement.

On objecte encore qu'il faut chasser le Parti communiste de ses positions stratégiques électorales de l'agglomération parisienne, et qu'ainsi, il sera « démonétisé ».

Je suis convaincu, quant à moi, de la nécessité de le chasser de toutes ses positions, mais ces victoires n'ont de valeur que si elles sont obtenues sans appui extérieur à la classe ouvrière, sinon, on donne au Parti bolchevik, même battu électoralement, des raisons de se maintenir, et notre soudure avec le prolétariat ne se fait qu'imparfaitement. Une fraction de la classe ouvrière reste sous l'emprise du bolchevisme; une autre, hélas! importante, reste dans l'indifférentisme, écœurée, rejetée par le spectacle des divisions; elle ne nous rejoint pas et elle constitue une proie pour le fascisme démagogique; une autre est avec nous, mais elle ne forme pas une base prolétarienne suffisante. *Le centre de gravité de notre Parti dans l'agglomération parisienne reste déplacé sur les éléments « petits-bourgeois ».*

Situation périlleuse pour le développement de la Fédération de la Seine, d'autant plus périlleuse que nous n'avons pas le droit d'ignorer les manœuvres d'enveloppement de certains milieux capitalistes sous l'influence de M. Billiet. J'ai eu, plusieurs fois, l'occasion d'attirer l'attention de nos militants sur ces dangers. Dans l'agglomération parisienne là où le Parti communiste reste encore plus fort que le nôtre, la tactique de la bourgeoisie consiste à dresser contre le « péril communiste » l'union des forces bourgeoises. (Voir la grande presse, comme *Le Matin* et la presse de banlieue : *Le Journal de Saint-Denis*) et à l'occasion on userait même du Parti socialiste, s'il apparaissait dans certains endroits comme le seul pouvant battre le Parti communiste. Naturellement, dans d'autres endroits, c'est le Parti communiste qui peut être, à son tour, utilisé par la bourgeoisie contre nous.

Il faut que nous évitions cette situation. Si le Parti communiste agit différemment; s'il pense que c'est être fidèle à la tactique classe contre classe, que de faire battre Lebas et faire élire Fraisseix avec l'appoint de la bourgeoisie, dénonçons-le, démasquons-le, mais ne l'imitons point.

Le Gérant : M. CHAMBELLAND.
Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe.

Nouveautés du Mois

LITTERATURE

Jean-Richard BLOCH : **Offrande à la Musique** (N. R. F.) .... 15 fr.
— : **Destin du Théâtre** (N. R. F.) .... 12 fr.
Ilya EHRENBOURG : **Rapace** (Trad. G. Aucouturier) (N. R. F.) .... 18 fr.
Marie LE FRANC : **Inventaire** (Rieder) .... 15 fr.
COLETTE : **La Maison de Claudine** (Ferenczi) .... 12 fr.
G. CHEVALIER : **La Peur** (Stock) .... 15 fr.
Blaise CENDRARS : **Rhum ou l'Aventure de Jean Galmot** (Grasset) .... 15 fr.
A. MALRAUX : **La Voie royale** (Grasset) .... 15 fr.
Constantin FEDINE : **Les Cités et les Années** (Trad. Mme Ergatz) (N. R. F.). 18 fr.
Tony REVILLON : **Camille Pelletan** (1846-1915) (Rivière) .... 12 fr.
Marc CHASSAIGNE : **Etienne Dolet** (Albin Michel) .... 25 fr.
J. JOLINON : **Képi-Pompon** (Rieder) .... 15 fr.
Henri MIGNOT : **Michelet éducateur** (Colin) .... 9 fr. 50

QUESTIONS SOCIALES

Magdeleine PAZ : **Frère Noir** (Flammarion) .... 12 fr.
P. J. PROUDHON : **De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise** (Tome premier) (Rivière) .... 40 fr.
A. ZEVAES : **Au Temps du Boulangisme** (N. R. F.) .... 15 fr.
William ENGLISH WALLING : **Le Mouvement ouvrier et la Démocratie aux Etats-Unis** (Rivière) .... 30 fr.
André SIEGFRIED : **Tableau des partis en France** (Grasset) .... 15 fr.
Ed. HERRIOT : **Europe** (Rieder) .... 15 fr.
Lydia BACH : **Histoire de la Révolution russe, Tome I** (Valois) .... 30 fr.
F. HIRTH : **Hitler ou le Guerrier déchaîné** (Tambourin) .... 15 fr.
Véra FIGNER : **Mémoires d'une Révolutionnaire** (N. R. F.) .... 15 fr.
J. STEINBERG : **Souvenirs d'un Commissaire du Peuple** (1917-1918) (N. R. F.). 15 fr.
Jeanne BOUVIER : **Histoire des Dames employées dans les P. T. T. de 1714 à 1929** (Presses Universitaires) .... 30 fr.